UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RECONSTRUCTION IDENTITAIRE ET TERRITORIALE D'UNE COMMUNAUTÉ DISPERSÉE : L'ÈRE DE RESTITUTION POUR LES MALÉCITES DE VIGER?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

MANON CALDERHEAD

MAI 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance envers mon directeur de recherche, M. Juan-Luis Klein, professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. C'est par ses bons conseils, sa compréhension, sa diligence et son expertise que la préparation de ce travail a suivi la bonne voie. Je remercie aussi les professeurs Yves Baudouin du même département et Carole Lévesque, de l'INRS-UCS, membres du jury d'évaluation du mémoire, dont les commentaires et critiques ont contribué à la qualité de ce mémoire.



Je souhaite également remercier Mme Nathalie Caron qui a su me fournir l'encouragement et l'inspiration initiale pour entamer cette étude. Je suis aussi très reconnaissante de l'ouverture des répondants démontrée durant les entrevues, si importante dans un travail de recherche. Tout particulièrement, je désire adresser mes remerciements à la chef de la Nation Malécite de Viger, Mme Anne Archambault, pour avoir accepté gracieusement de participer à notre enquête. Avec des cœurs généreux et honnêtes, nos répondants ont partagé leur précieux temps pour fournir des réponses éclairantes à nos nombreuses questions.

Je dois aussi remercier feu mon grand-père, Sonny Idelson, pour m'avoir soutenue durant les années qui précédaient le début du programme, mon partenaire Cory, pour sa patience et son encouragement, ainsi que mon frère Angus et mes parents, Audrey et Peter, pour leur appui durant mes moments difficiles.

Enfin, un grand merci à Steve Driscoll pour son assistance cartographique et à Édith Garneau qui s'est montrée intéressée, critique et scrupuleuse dans la révision de la forme et du contenu de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE	DES FIGU	RES	vi
LISTE	DES TAB	LEAUX	vii
RÉSU	МÉ		viii
INTRO	DUCTION	I	1
LA PR	ITRE I OBLÉMAT TOIRE DES	TIQUE : L'IDENTITÉ ET LE TERRITOIRE DANS S MALÉCITES	7
1.1	Territoire e	et territorialité	8
1.2	Identité		13
	1.2.1 L'i	dentité hybride	15
1.3	Les rappor	ts identité-territorialité	17
	1.3.1 L'i	dentité autochtone et le territoire	19
	1.3.2 La	relation des diasporas avec le territoire	20
1.4	Les mouve	ements sociaux et l'action collective	22
1.5	L'identité	autochtone à l'échelle internationale et au Canada	25
1.6	Production	identitaire autochtone et territorialité	30
	1.6.1 Les	s réserves comme espaces identitaires	30
	1.6.2 Ins	titutions autochtones au Canada	32
1.7	La « recon	struction » territoriale autochtone	34
1.8	Indianité e	t luttes d'espace Revendications territoriales au Canada	35
	ITRE II LE CONCE	PTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	41
2.1	Les conce	ots opérationnels, les variables et les indicateurs	42
2.2	Démarche	méthodologique	44
	TTRE III DIRE DES I	MALÉCITES	51
3.1	Occupatio	n du territoire à l'ère pré-contact	51

	3.1.1	Caractéristiques et pratiques traditionnelles	59	
3.2	Arrivé	e des Européens en Amérique : les premiers contacts	62	
	3.2.1	Origines connues des noms « Malécite », « Etchemin »	63	
	3.2.2	Exploration coloniale française sur le territoire malécite	65	
3.3	Début	s de l'appropriation coloniale	68	
3.4	La fin	La fin du régime français		
3.5	La création des premières réserves indiennes au Québec			
3.6	Convo	vitise accrue pour la réserve de Viger	77	
3.7	Déma	ntèlement d'une base communautaire et dispersion	82	
3.8	Le leg	s des Malécites de Viger	83	
	3.8.1 5	Situation géographique de la diaspora malécite	85	
	3.8.2	Maintien de la culture malécite	90	
	3.8.3	Situation politique	91	
	3.8.4	Situation socioéconomique.	92	
	3.8.5	Projet territorial	94	
	ITRE I			
		TIONS ET DÉFIS DANS LE RENFORCEMENT IDENTITAIRE ET DE RETERRITORIALISATION		
4.1		ont les Malécites de Viger?		
	4.1.1	Cohésion communautaire		
4.2	Repro	duction identitaire	100	
4.3		tion territoriale		
4.4	Importance attribuée à une communauté regroupée			
4.5	Rôle du territoire dans l'adhésion communautaire			
4.6	La mo	bilisation collective des Malécites	118	
	4.6.1	Défis et obstacles		
4.7	Const	atations principales		
	4.7.1	La synergie entre l'identité et le territoire dans les interventions		
		des acteurs	127	

	ITRE V				
		RS ET LA RECONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE	121		
	LÉCITE : SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE				
	-	Nos questions de recherche			
5.2	Nos principaux résultats				
	5.2.1	L'identité et les Malécites de Viger	132		
	5.2.2	Rôle du territoire dans l'affirmation identitaire	135		
	5.2.3	Organisation et mobilisation	137		
5.3	Identit	é et survie communautaire	141		
5.4	Retour	sur le cadre conceptuel	142		
	5.4.1	Territoire et territorialité – « le lieu malécite »	142		
	5.4.2	Identité et mémoire collective	143		
CONCLUSION			145		
Lim	ites de l	la recherche	147		
ANNE Form		RE DE CONSENTEMENT	151		
ANNE Guid		TRETIEN	153		
ANNE Somn		DE RÉPONSES TYPES	157		
BIBLIOGRAPHIE					

LISTE DES FIGURES

Fig	ure	Page
1.1	Séquences d'appropriation du territoire cri au Québec.	37
3.1	Le bassin versant de la rivière Saint-Jean.	54
3.2	La route du Grand Portage et zone de haute fréquentation par les Malécites de Viger.	56
3.3	Territoire traditionnel des Malécites en 1890.	57
3.4	Territoire traditionnel des Malécites, 1525-2000.	58
3.5	Routes du Témiscouata au XVIIIe siècle.	61
3.6	Le Canada en 1849.	76
3.7	Annonce de la mise aux enchères des terres de la réserve de Viger	82
3.8	Répartition géographique des Malécites de Viger en 2007	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Grille conceptuelle et opérationnelle pour la recherche empirique sur les Malécites de Viger	44
3.1	Localisation d'une partie des membres de la PNMV, 1869	81
3.3	Spécialisation des membres de la PNMV par domaine	94
3.4	Spécialisation des entreprises de membres de la PMMV par secteur	94

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur l'interrelation entre l'identité et le territoire, ainsi que sur l'effet de ces deux facteurs sur l'action collective des Malécites de Viger, la seule Première Nation au Québec qui vit une situation géographique de diaspora. La communauté fait face à des défis uniques tels la communication avec ses membres, cultiver un sentiment d'appartenance et le regroupement de ses membres sur un espace contigu. Nous étudions comment l'identité malécite de Viger est reproduite, en quoi consiste la territorialité passée et envisagée, ainsi que le rôle du territoire dans le renforcement identitaire. Nous avons identifié les moyens par lesquels les acteurs produisent et perpétuent l'identité malécite à l'intérieur d'un espace fragmenté et les mesures mises en place pour faire avancer leur projet socio-territorial. Nous constatons que le travail des acteurs est et sera crucial à la survie du groupe.

Une approche qualitative a été utilisée pour notre recherche. Nous avons mené 14 entretiens avec des individus impliqués dans les efforts de renforcement identitaire malécite ou dans le projet socio-territorial de Malécites de Viger, ou les deux. Cet échantillon comptait des Malécites actifs, des représentants de la Nation, et ses interlocuteurs aux paliers municipal, provincial, fédéral. Les entretiens se sont tenus en personne, sauf dans deux cas où ils se sont tenus par téléphone; ils ont eu lieu entre les mois de novembre 2008 et juillet 2009 à Cacouna, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Montréal et Québec.

Les résultats révèlent la place privilégiée de la culture et de l'identité malécite pour les acteurs, et le rôle central du territoire et de l'histoire dans la construction identitaire. L'obtention d'un nouveau territoire et son établissement comme centre malécite durable sont perçus par les acteurs comme cruciaux pour un épanouissement collectif. Jusqu'à ce jour, le travail important des acteurs dans l'actualisation des projets malécites n'avait pas été mis en lumière. Ce mémoire est un moyen de documenter leurs efforts et les enjeux qui se posent aux Malécites de Viger.

Mots-clés: géographie, identité, territoire, territorialité, diaspora, autochtone, Première Nation de Viger, Cacouna, Bas-Saint-Laurent, action collective, revendications territoriales, acteur.

INTRODUCTION

Il n'est pas exagéré de prétendre que la majorité des Non-autochtones du Québec et du Canada sont peu au courant de l'histoire des Autochtones dans les régions qu'ils habitent. À cet égard, l'histoire et l'existence même des Malécites du Québec, qui occupent depuis des siècles la région nommée de nos jours, Bas-Saint-Laurent, sont encore moins connues que celle de la majorité des autres groupes autochtones du Québec et du Canada. Selon Fortin et Lechasseur (1999, p. 28), le faible niveau de connaissance au sujet de la Première Nation Malécite de Viger serait un symptôme de « l'amnésie » collective de la région du Bas-Saint-Laurent.

L'histoire du groupe est à la fois fascinante et douloureuse. Le peuple malécite est originaire de la région du Wulustuk – la rivière qui porte depuis quelques siècles le nom de la rivière Saint-Jean. Comme beaucoup de peuples autochtones nomades, les Malécites se déplaçaient selon les saisons et l'abondance de nourriture provenant de la forêt, des rivières et de la mer. Un des nombreux effets de la colonisation européenne sur les peuples autochtones a été de contrôler et de restreindre l'occupation et l'utilisation du territoire par ces derniers. Les habitants originaux ont souvent été repoussés des terres les plus convoitées par les nouveaux arrivants de l'Europe.

Au début du XIX^e siècle, une centaine de Malécites s'installent dans le Bas-Saint-Laurent et demandent au Gouverneur du Canada des terres réservées pour eux dans la région de l'Isle-Verte pour pouvoir les défricher, les habiter et les cultiver. On leur accorde les terres de Viger. Mais quelques années plus tard, les autorités gouvernementales, sous les pressions des colons de la région, convainquent certains membres du groupe de céder ces terres pour permettre une exploitation accrue. Cette situation entraîne une dispersion à travers les Bas-Saint-Laurent et d'autres parties du Québec et du Nord-Est étatsunien - et engendre alors une dépossession identitaire et territoriale. Toutefois, les Malécites de Viger possèdent une identité collective « malécite » malgré l'absence d'un regroupement géographique de ses membres.

On compte aujourd'hui plus de 1 000 membres malécites de Viger dont plusieurs cherchent à s'établir de nouveau comme communauté distincte et regroupée. En 1987, les Malécites de Viger se sont reconstitués formellement comme groupe et obtiennent alors la reconnaissance des gouvernements provincial et fédéral en tant que 11^e Première Nation du Québec. Ironiquement, le premier groupe autochtone dans le Bas-Canada à recevoir une concession de terres réservées par les autorités gouvernementales sera le dernier à être reconnu comme nation autochtone au Québec. Les deux réserves indiennes actuelles des Malécites de Viger sont Whitworth, aussi connue comme « la terre des roches », et Cacouna, la plus petite réserve au Canada (0,4 hectares). Elles sont presque inhabitées, à part quelques installations saisonnières à Whitworth et le bureau administratif du Conseil à Cacouna. Malgré cela, la reconstitution revigore le désir des membres et leaders malécites de s'établir en permanence sur un territoire habitable susceptible de devenir un pôle économique et culturel malécite dans le Bas-Saint-Laurent.

Johnson (1995), dans son mémoire La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien, a examiné en détail l'ethnohistoire des Malécites de Viger. Ce texte, d'ailleurs, fait partie des rares documents qui servent d'assise historique dans le travail courant de préparation à la négociation de revendications territoriales globales de la Première Nation Malécite de Viger. Elle a été la première auteure à reconstituer en détail les événements qui ont résulté en la perte de la réserve de Viger. Dans sa conclusion, Johnson propose pour

de futures études une enquête auprès des Malécites de Viger d'aujourd'hui. En ce qui nous concerne, c'est à partir d'un regard géographique du territoire, de l'identité et de l'action collective, ainsi que des approches inspirantes de Schouls (2003), de Valaskakis (2005) et de Louis-Edmond Hamelin, que nous cherchons à comprendre la situation géopolitique actuelle dans laquelle se trouvent les Malécites de Viger. Nous posons trois questions de recherche auxquelles nous essaierons de répondre dans ce travail : 1) Comment se transmet l'identité malécite dans un contexte de diaspora? 2) Quel rôle joue le référent territorial dans les efforts de renforcement identitaire et de regroupement des Malécites de Viger? 3) Que font les acteurs pour faire avancer les projets de nature territoriale de la communauté?

Dans les prochains chapitres, nous présentons dans un premier temps les résultats de notre recension documentaire sur l'identité, la territorialité et sur la façon dont ces deux concepts interagissent. Ensuite, nous décrivons la méthodologie adoptée pour le travail de terrain, suivi par le contexte historique des Malécites de Viger. Ceci nous permet d'enchaîner avec la présentation des résultats de notre enquête auprès des acteurs sur les façons dont se reproduit l'identité malécite et le rapport de celle-ci avec le territoire aujourd'hui. Puis enfin en cinquième temps, nous effectuons une interprétation des résultats.

Plus spécifiquement, le chapitre premier examine les notions de territoire et de territorialité. L'identité, l'identité collective, les chevauchements identitaires, les mouvements sociaux et l'action collective sont également certains des concepts qui nous guident dans notre réflexion sur la territorialité. Nous tentons ensuite de situer ces concepts par rapport à la géographie et de décrire la façon dont ces éléments

En 2006, les questions d'identité collective et de territoire se rattachant à la Première Nation Malécite de Viger actuelle, appréhendées d'une perspective anthropologique, ont été soulevées par Emmanuel Michaux dans son mémoire.

interviennent dans le contexte des diasporas et du monde autochtone. Nous examinons comment le territoire intervient par rapport à l'identité et vice versa. Nous verrons que les réserves indiennes, malgré l'un des rôles originaux d'assimilation des Autochtones, sont des espaces importants de protection, voire de reproduction identitaire autochtone.

Le cadre conceptuel et la méthodologie de notre travail sont présentés dans le deuxième chapitre. On y retrouve la grille conceptuelle et opérationnelle, les démarches réalisées pour la cueillette des données, ainsi que les méthodes de traitement de l'information recueillie.

Le troisième chapitre est une mise en contexte du sujet. On présente des événements menant à la situation actuelle des Malécites de Viger, à partir de l'ère de pré-contact européen, à travers l'époque de la colonisation dans la vallée de Wulustuk et leur installation au Bas-Saint-Laurent, jusqu'à la dispersion et la reconstitution du groupe un siècle plus tard.

Le quatrième chapitre présente les résultats de notre enquête sur le terrain. Nous avons cherché à savoir comment l'identité malécite de Viger est déterminée et reproduite, en quoi consiste la territorialité passée et envisagée, quel est le rôle du territoire dans le renforcement identitaire et l'adhésion communautaire et quelles sont les actions prises afin de favoriser l'épanouissement collectif. En nous appuyant sur les réponses obtenues des répondants - qui regroupaient des acteurs malécites, des intervenants, des représentants des Malécites aux niveaux judiciaire et organisationnel, ainsi que des représentants d'organismes gouvernementaux qui ont joué un rôle en lien avec la communauté - nous avons dressé un portrait des perceptions des acteurs sur des éléments importants de la territorialité des Malécites.

Ces éléments incluent la culture, l'identité, le système d'acteurs, les actions pour développer le projet territorial et la vision de l'avenir de la communauté.

Enfin, le dernier chapitre est une discussion sur la base des résultats de notre enquête. Nous effectuons un retour sur nos questions de recherche et y répondons de façon plus explicite, pour ensuite faire ressortir les conclusions. Nous constatons que seulement quelques pratiques malécites se maintiennent (la chasse, la pêche, le port de vêtements traditionnels par certains, l'hommage aux ancêtres, la distribution de nourriture des bois et de la mer aux aînés). Malgré cela, les acteurs considèrent importants, depuis la reconstitution de la Nation en 1987, le maintien et le renforcement de l'identité malécite à travers : la connaissance de ses origines autochtones, la fierté, un sentiment d'appartenance au peuple autochtone, un intérêt pour la défense des droits autochtones et un désir de réunification permanente sur une parcelle du territoire ancestral. Le désir de mener à terme une demande de réparation des injustices vécues par les Malécites de Viger est aussi un fil conducteur pour les acteurs. Nous concluons ce chapitre en effectuant un retour sur les principaux thèmes théoriques de ce travail, soit le territoire et la territorialité, l'identité, et les sous-thèmes associés.

Nous devons aussi souligner que cette étude a été entreprise et est présentée sous le regard d'une canadienne, québécoise, non-autochtone, sinon d'une ascendance iroquoise lointaine. Alors que nous tentons de donner, dans les chapitres ultimes de ce travail, une voix aux acteurs, les limites de ce regard non-malécite sont reconnues. Le souhait demeure, néanmoins, que ce travail puisse servir à la communauté scientifique et plus particulièrement aux géographes qui s'intéressent aux questions de territoire et d'identité autochtones. Enfin, nous souhaitons que ce mémoire, ou du moins une portion de celui-ci, aussi petite soit-elle, puisse être utile aux Malécites de Viger comme référence et comme outil pour la réalisation de leurs projets, et aux

groupes autochtones qui vivent des défis similaires aux niveaux identitaire et territorial.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE : L'IDENTITÉ ET LE TERRITOIRE DANS L'HISTOIRE DES MALÉCITES

La Première Nation Malécite de Viger vit actuellement une situation géographique de dispersion où l'affirmation identitaire s'effectue sur un espace diffus. La territorialité des Malécites est caractérisée par la dispersion à travers le Québec et ailleurs (voir figure 3.5). Bien qu'il soit inhabituel d'étudier une Première Nation en tant que diaspora, et que l'utilisation de ce concept puisse sembler peu rigoureuse, nous avons décidé de l'utiliser afin de mettre en évidence ce caractère distinctif de la communauté malécite que d'être dispersée à travers le continent et même au-delà. Leurs caractéristiques en termes d'emplacement géographique sont très différentes de celles des autres Premières Nations au Québec dont les membres sont davantage regroupés en réserve indienne², un « lieu identitaire » où l'identité est en reproduction et renforcement continuels. Pourtant, depuis sa reconstitution officielle en 1987, la communauté vit une réaffirmation identitaire qui s'exprime notamment à travers un processus de revendications territoriales. Dans ce travail, nous cherchons à

² Les termes « indien » ou « amérindien » sont des noms employés dans la *Loi sur les Indiens de 1867* et qui demeure la loi en place jusqu'à ce jour quant aux affaires se portant sur les « Indiens » au Canada. Le terme « indien » est un terme qui relève du temps des premières découvertes par les explorateurs européens au XVI^e siècle qui, dans leurs quêtes pour un passage marin aux Indes, se croyaient arrivés à leur destination lors de leur débarquement sur les côtes de l'Amérique, voyant des personnes à peau brune. Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a en place des critères précis pour déterminer qui est un Indien au Canada au sens de cette loi. Le système d'identification des Indiens est décrit davantage à la section 1.5.

Il est aussi à noter qu'au moment de la finalisation de ce travail, le gouvernement fédéral changeait le nom du ministère responsable en matière d'affaires « indiennes » qui fonctionnait depuis 1867 sous ce nom, de Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada au « Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada ». Étant donné la signification légale du terme « Indien » et des droits et avantages accordés par Ottawa auxquels les Indiens non-inscrits et les Métis n'ont pas droit, plusieurs Premières Nations cherchent des précisions quant au sens du nouveau titre ministériel.

comprendre comment aujourd'hui ce groupe construit son identité, comment il souhaite se reterritorialiser et comment il s'organise et se mobilise pour avancer ses projets.

Mais d'abord, tentons de poser dans ce chapitre la question qui nous intéresse et qui concerne la compréhension de la situation des Malécites. Cette question porte sur les liens entre le territoire et l'identité. La question de territoire a toujours été importante du point de vue social. Et c'est une notion qui continuera à nous interpeller comme individus et comme sociétés. Le territoire, sa gouvernance et notre manière de l'utiliser et de l'habiter sont au cœur même du fonctionnement de la société. Quant à l'identité, elle résulte de notre perception, de nos rapports aux autres et est liée, dans la plupart des cas, à un territoire donné. La territorialité et l'identité sont deux concepts géographiques étroitement associés. Nous pouvons observer d'ailleurs que les deux éléments, l'identité et le territoire, constituent des enjeux importants pour l'action collective.

Afin de cerner les processus social, culturel et politique qui influencent la construction de l'identité collective d'un groupe – dans notre cas, les Malécites de Viger – il est opportun d'aborder les notions d'identité et de territorialité. En quoi consistent-elles, pourquoi se reproduisent-elles, comment s'articulent-elles et se transmettent-elles? Pourquoi sont-elles importantes? Une fois que nous aurons examiné ces questions, nous utiliserons ces concepts dans le contexte du monde autochtone et des diasporas.

1.1 Territoire et territorialité

Anciennement le territoire pouvait se définir par les relations sociales, l'affiliation tribale et la « juxtaposition de groupes sociaux » dans l'espace (Bohannan, 1964, p.

176). Le « cercle » territorial d'un groupe sédentaire était petit et était fortement lié à la possession et à la division des terres paysannes. Ce cercle territorial s'est élargi durant les temps modernes pour former des territoires larges et contigus gouvernés par un seul corps autoritaire, c'est-à-dire des états-nations (Knight, 1982).

La dimension géopolitique de la territorialité est importante. La territorialité découle du rapport au territoire et se caractérise entre autres par sa nature géopolitique de l'appropriation et la défense du territoire (Simard, 2000). Ces comportements d'appropriation et de défense peuvent être articulés aux niveaux économique, militaire, culturel, politique. Cox (2002; 2005) présente la territorialité comme un comportement ou une pratique visant à influencer les acteurs dans un espace géographique déterminé à des fins de préservation et/ou d'avancement d'une collectivité.

Sack (1983, p.1) caractérise la territorialité par « ... the attempt to affect, influence, or control actions and interactions (of people, things, and relationships) by asserting and attempting to enforce control over a geographic area ». Cette définition décrit, au sens large du terme, l'aspect politique de la territorialité où on observe le contrôle territorial et soulève des questions de pouvoir et d'espace. Par la territorialité d'une perspective géopolitique, nous entendons ainsi les questions traitant des frontières, des pratiques d'inclusion et d'exclusion, de démarcation, d'expropriation, ainsi que des revendications. À l'échelle locale, la territorialité « organise l'individu et le milieu local dans leurs relations à d'autres sphères d'influence » (Simard, 2000, p. 4). Nous sommes particulièrement intéressés par la territorialité malécite, spécifiquement l'intérêt et les tentatives des acteurs de réunir les membres de la communauté afin d'obtenir un contrôle éventuel sur une aire géographique. Cette territorialité recherchée par les acteurs, c'est-à-dire l'espace perçu, conçu et vécu des Malécites de Viger, se manifeste à travers les revendications territoriales.

D'autres thèmes courants associés à la territorialité sont l'aménagement et le développement du territoire. Lorsqu'on parle de développement et/ou d'aménagement, on peut sous-entendre le « changement » des rapports au territoire. Ceux-ci incluent par exemple l'extraction ou l'exploitation de ressources naturelles, la désignation d'une aire protégée, la création d'une nouvelle subdivision résidentielle ou la revalorisation d'un secteur urbain. On peut parler aussi des mouvements dans l'espace, à de multiples échelles; de la représentation du lieu, véhiculé par les personnes qui se servent d'un élément physique du territoire pour structurer leur mode de penser et y créer des liens (telle que l'utilisation de l'iconographie (Bruneau, 2006)), de la notion du territoire perçu et imaginé. Cette dernière est un phénomène important pour les diasporas que nous examinerons plus loin.

Plus récemment, la mondialisation a de nouveau rendu importants le local et l'échelle locale. La transformation du pouvoir étatique, de la société civile, de la citoyenneté, de la démocratie, du nationalisme, des identités politico-culturelles, des localités s'inscrit dans la reterritorialisation du système-monde (Brenner, 1999). On constate l'éclatement de la gestion territoriale associée à l'État-nation et une recomposition des espaces géopolitiques où les nœuds locaux prennent de l'importance dans la constitution de réseaux globalisés (Klein, 2000; Klein et Lasserre, 2006). Le contexte géographique, sociopolitique, actuel dans lequel nous vivons est « mondialisé » et « glocalisé ». C'est ainsi que les interdépendances parmi des localités, des lieux et des territoires sont étirées, approfondies et intensifiées. L'espace n'est plus une plateforme statique – quoique cette prémisse pourrait faire l'objet de longues discussions en parallèle, à savoir si l'espace, dans l'histoire, a déjà été statique – il opère comme une scène pour les relations sociales, il est alors historiquement produit, reconfiguré et transformé (Klein, 2008). Ces transformations peuvent être décrites comme des processus de réajustement scalaire (« re-scaling ») qui comprennent des sauts d'échelles (« jumping scales »). Le réajustement scalaire signifie une reconfiguration territoriale des sociétés aussi bien à l'échelle supra-nationale que sous-nationale (Brenner, 1999). Ce processus remet en question le concept de territorialité étatique et d'espace politique. C'est dans ce nouvel espace, à une nouvelle échelle, que les instances locales, régionales et étatiques sont plus propices à inventer et mettre en action de nouvelles structures de gouvernance qui assurent la démocratie.

L'aspect social du territoire est abordé par Klein et Laserre (2006, p. 4) qui décrivent le territoire comme le ciment des liens sociaux entre les acteurs et citoyens qui constituent la collectivité. C'est ainsi que la territorialité se manifesterait par l'occupation de l'espace. On parle de l'espace social et on peut en distinguer trois manifestations : l'espace perçu, l'espace conçu et l'espace vécu. La territorialité serait alors une construction territoriale, qui diffère pour chaque individu selon ses habitudes et pratiques. À cet égard, Klein et al. (2003) parlent de « territorialités multiples ». Il s'agirait ainsi d'un ensemble de représentations multiples qui varient pour chaque individu et chaque groupe.

Dans une perspective similaire, Stock (2006) fait appel à la notion d'« habiter » examinée par plusieurs auteurs et présentée dans la revue *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims* (vol. 115-118, 2003-2004). Stock (2006) rappelle que Heidegger (1958) et Bollnow (1963) considèrent « l'habiter » comme étant une expression de la spatialité, dont les lieux familiers dans lesquels les humains se sentent chez eux c'est l'espace vécu. Toutefois, Stock (2006) approfondit ces thèses en soulevant la notion des « pratiques des lieux » qui signifie non seulement la fréquentation des lieux mais surtout l'action dans les lieux en attribuant un sens et une signification à nos actes dans ces lieux.

Harel (2003), quant à lui, conteste ces points de vue. Il propose plutôt la disparition du lieu dans le monde virtuel dans lequel nous vivons. Harel propose même, sans doute avec un soupçon d'ironie, que l'immatérialité de l'espace serait l'utopie

contemporaine. Les lieux de notre monde postmoderne, comme les omniprésents détaillants dans les centres d'achat et les chaînes des restaurants « fast food » que l'on retrouve dans toutes les villes du monde et toutes les banlieues du monde occidental, sont des « lieux de repère du banal » et des « oubliettes de mémoire ». Alors que nous reconnaissons la pertinence de la notion d'espace comme immatériel et sans spécificité culturelle ou historique, le monde virtuel peut certainement jouer un rôle dans la propagation de la culture et de l'histoire. C'est d'autant plus une réalité et un outil pour les peuples en situation de diaspora, comme nous le verrons plus loin pour les Malécites de Viger.

Klein et Laserre (2006, p. 8) identifient le défi qui « consiste en la territorialisation des réseaux, en la mise en relation des acteurs de façon à créer des « systèmes territoriaux » d'innovation économique et sociale, à reconstruire les bases d'une société plurielle et solidaire et à mettre la collectivité en harmonie avec son environnement. »

À cet égard, nous posons la question suivante : comment, sur un territoire réticulaire et dans un contexte de reconstruction identitaire, les Malécites de Viger créent leurs systèmes économiques, culturels et territoriaux? Mais avant d'approfondir cette réflexion, tentons d'abord de répondre à des questions portant sur le deuxième élément fondamental de ce travail, l'identité et plus particulièrement l'identité collective : en quoi consistent-elles? pourquoi est-ce important d'y réfléchir? quel est le rapport avec le territoire? qu'est-ce qui façonne l'identité géographique?

1.2 Identité

De très nombreux auteurs ont essayé d'expliquer ce que veut dire « identité ». Lorsqu'on parle de l'identité, des idées sur « l'être » et « l'avoir » sont habituellement mobilisées (Forget, 2003). Dire qui nous sommes présume l'identification du groupe auquel on appartient, les caractéristiques physiques ou autres partagées avec ce groupe. Les lexèmes de la « possession » (mon pays, mon ethnie, ma ville, ma culture), et dans la même veine « l'héritage », la « tradition », le « patrimoine », sont en cause. La notion d'identité, selon Forget (2003, p. 36), est vecteur de « ce qui revient de droit à l'individu qui s'en réclame, comme un droit de propriété » [...] « d'une valeur intrinsèque inaliénable ». Par extension, l'atteinte à ces droits serait considérée comme une « dépossession » et une perte de droits.

Loyer (2006, p. 204) nous rappelle qu'il faut faire la distinction entre l'identité individuelle, relevant de la psychologie et de l'image que chacun a de soi, et l'identité collective, précurseur de mouvements sociaux, « qui est une représentation construite par des hommes et des femmes engagés dans l'action politique pour élever leur sentiment personnel au rang de phénomène social ». Les aspects politique et social de la construction de l'identité sont ainsi soulevés. Fraser (1995) nous fait remarquer que les mobilisations politiques de groupes qui cherchent la reconnaissance de leur différence, différence basée sur des fondements identitaires tels que la nationalité, la race, l'ethnicité, ont supplanté les mobilisations populaires d'autrefois qui étaient centrées sur la classe sociale. Sur les mouvements identitaires, on explique dans l'International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences que ceux-ci ont deux buts principaux : défendre les intérêts et les droits de groupes d'individus qui se considèrent comme étant discriminés, et rechercher la reconnaissance par « l'autre ». Ces groupes, habituellement minoritaires, cherchent à être pris en compte lorsqu'il est

question de politiques publiques et cherchent même un contrôle accru en matière de prise de décisions.

L'interrogation sur la définition de l'identité est approfondie par Tilly (2002). Il dégage la contradiction entre les propriétés communes d'un individu ou groupe et les caractéristiques uniques d'un individu ou groupe. Il propose trois éléments fondamentaux de l'identité, opérant autant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle internationale : les relations, les délimitations et les histoires (p. 11).

Alors que l'altérité serait à la base de l'identité individuelle, la culture est un fondement de l'identité collective. Mais avant tout, c'est le savoir qui détermine la structure identitaire (Chaumeron, 2006). En d'autres mots, l'identité d'un groupe est enracinée dans une variété de réalités émotives et de connaissances historiques, politiques, et géographiques. Elle peut être de nature ethnique, culturelle, politique. Elle met en valeur ces attributs partagés par un groupe qui se distingue de cette façon et donne un sens à son existence (Claval, 1996). De plus, c'est une construction dont la représentation s'exprime par un discours (Stock, 2006). On note une dialectique de formation de liens, de cohésion et, en même temps, de rupture de liens avec « l'autre ». Par contre, l'identité est souvent autant auto-définie qu'attribué par « l'autre ».

La mémoire collective est souvent centrale à l'attachement identitaire des groupes minoritaires. Candau (1998) observe que le maintien d'une identité collective à travers le temps veut dire qu'un groupe refuse d'oublier. Guibernau (1999) explique que l'identité collective comprend : la conscience d'une communauté culturelle de former un groupe, la mémoire d'un passé commun et le désir de déterminer son propre futur. Enfin, selon Robin (2003, p. 327), la mémoire collective est constituée de « l'ensemble des éléments qui permettent la gestion du passé dans le présent. » Elle sert à la fois à « adapter le passé d'un groupe à ses besoins présents et à assurer

sa pérennité ainsi que sa cohésion sociale ». Affaire du présent et non du passé, ces identités peuvent être renforcées, voire recréées ou recomposées, par divers types d'institutions.

Souvent, lorsqu'on parle d'identité, on parle de culture et de communauté. L'identité est souvent à la base de mouvements sociaux qui vont croître en intérêt et en importance et qui vont engendrer des changements sociaux. Elle a le potentiel d'agir comme force puissante interdisant l'oubli d'un groupe, qui permet sa survie et sa pérennité. Elle est le point de départ des mouvements communautaires et sociaux qui forgent des réseaux culturels et économiques dynamiques, capables de concevoir et construire des projets modestes ou d'envergure qui répondent aux besoins pragmatiques ou symboliques du groupe. Elle sert aussi de levier pour la création de systèmes territoriaux d'innovations sociales et économiques (Klein et Laserre, 2006). D'où le lien important entre l'identité et le territoire.

1.2.1 L'identité hybride

Il est largement reconnu que l'identité n'est pas immuable; elle est flexible, elle se construit à travers un processus très complexe. Les expériences collectives d'un groupe vont souvent définir son identité, et ces « groupes différenciés » vont interagir inévitablement avec d'autres groupes (Garneau, 2002). La perspective que nous empruntons dans ce travail reconnait l'identité en évolution et en transformation continuelle. C'est ce qui résume le concept du « pluralisme relationnel » dans le contexte de la construction identitaire. Tout comme les territorialités multiples, il y aurait une multiplicité d'identités, ou encore, des « chevauchements identitaires » (Garneau, 2002) et de « traditions recomposées » (Rostkowski, 2000). Ces chevauchements résultent de plusieurs phénomènes, tels que la compression du continuum temps-espace par les télécommunications, Internet, et les déplacements

rapides à grande distance qui sont accessibles. Turgeon et Kerbiriou (2002) observent : « Notre monde contemporain prône le mélange tout en déplorant la disparition de l'autre, tandis que l'autre lui-même, souvent, entreprend de retrouver son histoire particulière, antérieure à la colonisation, dans une nostalgie, curieusement similaire, de cette pureté originelle disparue. » Alors que les ethnies et les cultures se sont toujours métissées, cette hybridation se produit de façon accélérée et accrue dans le monde actuel.

Tim Schouls (2003) caractérise la construction de l'identité par le pluralisme relationnel, c'est-à-dire les identités de groupe et des individus qui se transforment et s'influencent continuellement. Il examine les facteurs qui créent l'identité dans le contexte autochtone canadien, où une dynamique de rétroaction continue est en marche entre les structures sociales et les individus. Une approche comparable est celle de Valaskakis (2005, p. 4) énoncée dans son livre sur la culture, l'identité et la territorialité autochtones contemporaines : « Identity is continually contested and reconstructed in the discursive negotiation of the complex alliances and social relations that constitute community ». Schouls décrit un processus dynamique qui comprend le changement et la différence. Cette perspective inspirera notre travail, mais nous y apporterons une dimension géographique en analysant la transformation constante de l'identité articulée, formée et même renforcée par le territoire.

Pourquoi l'identité d'un groupe est-elle importante? Pourquoi cherche-t-on à l'affirmer, à la maintenir? Que signifie-t-elle dans un monde de plus en plus virtuel, qui rapproche aux niveaux des communications et des influences culturelles qui en découlent? Quelle est sa pertinence dans une société relativement sécuritaire et paisible où tous les citoyens bénéficient d'un accès plus ou moins égalitaire aux services essentiels et au confort typique des pays « industrialisés »?

1.3 Les rapports identité-territorialité

L'identité collective s'affirme souvent par le biais de la territorialité. L'aspect territorial de l'identité comporte une dimension politique et influence substantiellement les modes d'action et les représentations des acteurs socioéconomiques ou politiques (Loyer, 2006). La mémoire collective partagée et les droits revendiqués qui en découlent et qui en dépendent sont forcément politisés (Tilly, 1994). D'ailleurs, un sujet qui intéresse de nombreux chercheurs et auteurs est le lien entre la mémoire (individuelle et collective) et la géographie. Schama (1995) explore en profondeur la relation intime entre l'identité et le « paysage » ("landscape"), ce dernier qui est une construction culturelle. Il présente, entre autres, l'histoire de la révérence en Allemagne de la Forêt-Noire et son paysage construite par la mémoire. Il soumet que c'est une mémoire collective héréditaire qui aurait alimenté les affirmations géopolitiques et ethniques du mouvement nazi au début du XXe siècle.

Mais l'identité n'est pas uniquement liée au passé. Elle émerge dans les cultures contemporaines hybridées pour redéfinir la relation entre l'identité et le territoire, où elle est produite et reconstruite (Keith et Pile, 2004). Elle peut aussi être projective. Les « référents identitaires » sont aussi liés à des attachements abstraits, projetés, explique Guérin-Pace (2006).

•

Toujours en regard des rapports identité-territoire, certains auteurs font référence à « l'identité du lieu ». Se servant de l'exemple du mouvement des travailleurs dans l'état de Sonora, Mexique, Harner (2001) explique comment les travailleurs se sont emparés du contrôle de mines de cuivre locales, exploitées par une compagnie américaine, grâce à la construction d'une idéologie de solidarité dans la région. C'est un exemple d'une communauté d'intérêt où les travailleurs partagent une

préoccupation et des expériences et se concertent pour effectuer une amélioration de leurs conditions. Harner soutient qu'une identité « cohérente » est associée à un moyen et à un sens. Le « moyen » était la production de cuivre et le « sens » était l'expérience des travailleurs. Le lieu a permis d'opposer le « nous » (travailleurs) à « l'autre » (propriétaires étrangers).

Évidemment, le lien identité-territoire ne saurait être unilatéral. Stock (2006, p.142) remet en question l'idée d'un lieu unique d'ancrage identitaire (l'idée d'un seul lieu à chaque individu) dans un monde caractérisée par une « mobilité géographique accrue ». La capacité croissante de la population de se déplacer sur de vastes espaces dans des intervalles de temps très courts est un résultat de la mobilité permise par la technologie contemporaine. Il y a alors la possibilité d'attachement à de multiples lieux géographiques, aux niveaux transnational, mondial, en même temps que local. Cette multiplicité n'est pas toutefois un phénomène uniquement contemporain puisque les humains se sont toujours déplacés; c'est seulement l'échelle des déplacements qui a changé substantiellement avec la mondialisation et les nouvelles technologies.

La question du pouvoir est également importante dans le discours identitéterritorialité, où la « dialectique du pouvoir » se manifeste à l'intérieur d'une vision d'exclusivité sur le territoire. La territorialité serait alors un « prolongement du processus identitaire » (Simard, 2000, p. 9) et l'identité serait le point central de la territorialité, autant à l'échelle locale, nationale et internationale.

En même temps, le processus identitaire est un prolongement du lien au territoire. Stock (2006), dans sa réponse à la question « les identités construisent-elles les territoires, ou les territoires construisent-ils les identités? », cite trois caractéristiques de l'identité. Ces caractéristiques son tirées des contributions théoriques de Lussault (2003, p. 480) sur l'identité spatiale: « des attributs de position (le site, la situation,

les limites de l'objet spatial cible du discours identitaire) », des attributs de configuration (l'organisation matérielle de l'objet) », et « des attributs de substances et de valeurs (l'organisation idéelle de l'objet) ». Ainsi, ces caractéristiques s'insèrent dans les trois manifestations de l'espace social, soit l'espace perçu (substances et de valeurs), l'espace conçu (configuration), et l'espace vécu (position).

1.3.1 L'identité autochtone et le territoire

Le rapport particulier, caractérisé souvent comme spirituel, que les Autochtones avaient et ont avec le territoire et toutes ses composantes matérielles (faune, terre, eau) est important pour l'analyse de la question identité-territoire. Valaskakis (2005, p. 98) analyse ce rapport et décrit sa pertinence aujourd'hui dans le discours des Autochtones et dans leurs luttes pour un contrôle accru du territoire. « Native experience, endowment and empowerment related to land emerge in new narratives that recall and reconstruct old traditions ». L'espace mais aussi le temps sont fondamentaux pour la construction spirituelle, politique, culturelle des identités autochtones. En territoire autochtone (couramment désigné en Amérique du Nord anglophone comme « Indian Country³ »), « the struggle over land is not only experienced, it is told and retold in the stories of dominance and survival that reconstruct, imagine, and most of all assert Indian spirituality in the memoried past and politicized future » (Valaskakis, 2005, p. 103). L'auteure aborde les limites, les frontières personnelles et culturelles que les Autochtones doivent perpétuellement négocier avec les « Autres ».

³ Indian Country, d'autant plus, est un terme reconnu par les Autochtones qui ne désigne pas que le territoire physique délimité comme une réserve, mais un espace où les Autochtones se rassemblent dans leurs communautés, aux pow-wows, conférences autochtones, bars autochtones, centres d'amitié, assemblées, cérémonies, festins, etc. (Valaskakis, 2005). Bref, tout territoire de pratiques des lieux par un regroupement d'Autochtones.

Le territoire autochtone est vu en géographie culturelle et autres disciplines comme un terrain construit de manière discursive. Dans les relations qu'ont les Autochtones avec la terre, la nature est souvent invoquée. Deloria (1994) parle même de la géographie sacrée, où s'entrecroisent la spiritualité, le patrimoine, la communauté et le territoire. Les sites sacrés sont des lieux d'interaction entre l'individu, les puissances surnaturelles et la terre et peuvent être source de production et de renforcement identitaire autochtone en lien avec la communauté (Valaskakis, 2005). De plus, le *mouvement* est considéré comme un élément distinguant la territorialité autochtone dans le passé et dans le présent. La territorialité ancestrale autochtone était moins sédentaire qu'actuellement.

Dans le contexte politique du pluralisme relationnel, Schouls (2003) se penche sur la question des frontières et des limites, dans la gestion par les Autochtones des institutions économiques, politiques, socioculturelles internes. D'autant plus que l'identité autochtone relève de la descendance commune et des expériences du colonialisme. D'où l'importance, selon Schouls, d'être membre d'une communauté et de définir des limites entre les membres du groupe et les autres, avec le but de défendre des droits territoriaux.

La démarche de Schouls nous semble pertinente pour notre travail de terrain puisque nous cherchons à comprendre comment les Malécites de Viger, malgré leur réalité territoriale actuelle, parviennent à définir des limites, autant identitaires que territoriales, dans le but d'un épanouissement collectif.

1.3.2 La relation des diasporas avec le territoire

Divers groupes ont été forcés, ou ont choisi, de laisser leurs terres d'origine, souvent à la suite d'événements tragiques ou de situations difficiles, et de s'installer dans de nouvelles régions, parfois lointaines. Jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle, le terme « diaspora » (indiquant la « dispersion ») s'adressait presque exclusivement au peuple juif (Bruneau, 2004). Empruntant la définition de Sheffer (1993), Bruneau cite trois caractéristiques de la diaspora qui sont primordiales : 1) le sens de l'identité ethnique ou nationale et la revendication de cette identité; 2) la création et le fonctionnement d'une organisation politique; et 3) le contact sous différentes formes, imaginaires et réelles, avec le territoire d'origine. Appartenir à une diaspora est un choix conscient. Par ailleurs, les membres de diasporas ne sont pas complètement assimilés à leurs communautés d'accueil, puisque s'ils l'étaient, ils ne posséderaient pas leur identité propre. Ainsi le lien entre l'identité et le territoire d'origine se maintient, malgré les déplacements et la dispersion (Garnier, 2006).

Les diasporas ont dû adopter des nouveaux territoires diffus et se « reterritorialiser » après la « déterritorialisation » et le « déracinement », c'est-à-dire la perte de leur territoire d'origine. Cette territorialité prend la forme d'une « constellation » et est réticulaire (Garnier, 2006). Elle permet d'entretenir un réseau de liens culturels entre les membres de la population. La dynamique entre territoire d'origine et identité existe mais ne s'articule pas en fonction d'une aire spatiale contiguë. L'abandon du patrimoine matériel entraîne une territorialité ambiguë, ancrée dans le passé et créant une identité collective particulière. Le discours identitaire et territorial des populations en diaspora est « projectif » puisqu'il est ancré dans les événements et lieux du passé.

Bruneau (2006) et Garnier (2006), entre autres, considèrent la mémoire collective d'un territoire comme un élément essentiel de l'identité des peuples en diaspora. Lorsque l'on vit la perte de sa patrie, on cherche à maintenir un souvenir de ce territoire, une mémoire des lieux qui se transmet avec le temps, de génération en génération. La population en diaspora revendique son droit à cette mémoire et cherche à conserver un lien avec ses origines. Il y a diverses façons de représenter ou

revendiquer son espace d'origine qui soutiennent et assurent une transmission de la mémoire collective. La diaspora grecque, par exemple, se sert d'iconographies communautaires, tels que des monuments, des sanctuaires, des logos, des noms de rues, des édifices religieux (Bruneau, 2006). Pour les « Pieds-noirs », les marqueurs territoriaux sont présents en France représentant un lien communautaire, tels que des lieux de rassemblement (restaurants, bars), des statues de nature religieuse ou historique (Garnier, 2006). D'autres vecteurs de la mémoire collective sont la langue, l'éducation familiale et scolaire, la religion, les associations, les rituels commémoratifs, les documents (Bruneau, 2006).

Il est important de parler aussi des repères territoriaux, paysagers, qui contribuent à maintenir, ou renforcer l'identité collective - par exemple la proximité de la mer, la végétation ou le climat (Garnier, 2006). Dans son étude de l'identité et la territorialité en situation de diaspora des Pieds-noirs, Garnier (2006) observe que des éléments récents sont intégrés à leur mémoire, ce qui comprend les territoires et lieux d'origine et les territoires et lieux de leur pays d'accueil. C'est ainsi que l'on dénote une dualité entre la mobilité et la territorialité, entre le territoire perdu et le territoire adopté. Est-ce que les Malécites de Viger se perçoivent comme une Nation en diaspora? Leur territoire ancestral est-il un référent important dans leur conscience collective? Est-ce que, dans leur cas, une reformulation, une hybridation du territoire perdu et du territoire adopté s'est produite, comme dans le cas étudié par Garnier?

1.4 Les mouvements sociaux et l'action collective

La notion de mouvement social nous apparait utile dans ce travail parce qu'elle est étroitement liée au concept d'action collective, l'un de nos concepts opérationnels. Nous l'abordons aussi afin de mieux mettre en contexte la prise de conscience autochtone qui s'inscrit dans un mouvement social depuis les années 1960. Après un

court survol sur la signification de mouvements sociaux et de l'action collective, nous verrons comment les groupes autochtones à travers les Amériques se regroupent et se mobilisent autour d'objectifs territoriaux.

L'identité est souvent un point d'émergence des actions collectives de nature territoriale (Klein et al., 1997). Pour les acteurs qui les mettent en œuvre, le territoire représente non seulement l'espace dans lequel les collectivités agissent, mais est aussi très souvent la source de revendications. Selon Touraine (1984), les mouvements sociaux sont des actions collectives organisées par lesquelles des acteurs sociaux luttent contre un adversaire dans une situation historique concrète. Ces acteurs sont généralement des organismes aux ressources économiques et aux pouvoirs politiques limités, qui se distinguent d'organismes dominants ou dirigeants et qui se mobilisent pour la défense de valeurs/intérêts communs (Klein et al., 1997).. Ces mouvements résultent du désir des acteurs politiques, économiques et sociaux d'intervenir activement dans le développement qui se produit sur leurs territoires. Leurs actions ne cherchent pas à faire avancer des intérêts individuels mais visent le bénéfice de la collectivité (Della Porta et Diani, 1999). Leur mobilisation dépend des ressources matérielles (effort, fonds, bénéfices tangibles, programmes et services) et/ou des ressources non-matérielles (autorité, engagement moral, conviction, liens amicaux) (Della Porta et Diani, 2006, p. 15).

Alors qu'une grande partie de l'histoire de l'humanité n'est pas marquée pas les mouvements sociaux (Tilly, 2002), ces derniers ont joué un rôle important dans le façonnement des arrangements sociaux qui se sont produits au XX^e siècle (Klein *et al.*, 1997). Parmi les mouvements sociaux, il y a ceux qui ont une base identitaire (Tilly, 2002, voir p. 12). La mise en action de solidarités préexistantes maintenues par des réseaux sociaux est un élément fondamental des actions collectives et des mouvements sociaux. Mais les facteurs relevant du contexte politique et des relations entre les acteurs doivent aussi être considérés. En d'autres mots, les occasions

politiques jouent un rôle dans les efforts de groupe qui aboutissent à la mobilisation. Les acteurs doivent démontrer leur légitimité et leur valeur, ce qui implique la suppression de certains faits et l'exagération de l'importance de certains autres (Tilly, 2002). L'analyse du phénomène de la mobilisation des acteurs locaux montre que ce type de mouvement identitaire, ou de mouvement social, est spécifique aux besoins de la communauté locale. Le mouvement n'est pas dirigé par des idéologies ou des partis politiques et n'a pas de finalité historique. Ce sont des actions qui semblent réactives, qui cherchent à modifier les rapports de pouvoir existants pour améliorer le sort des populations défavorisées (Melucci, 1992 et 1993).

Dans une ère que Touraine (1984) nomme 'hyperindustrielle', on s'éloigne progressivement de la société industrielle pour s'acheminer vers une société où le pouvoir des acteurs de s'organiser et de prendre part à la gouvernance par des actions concrètes est en forte croissance. Dans leur article *Cultiver l'avenir : Saint-Camille, village modèle*, paru dans l'Annuaire du Québec 2006, Lemay et Venne (2006) notent qu'une action collective visant le développement local qui connaît du succès se fera grâce aux « leaders locaux, la transmission des savoirs, la perméabilité à l'innovation et l'ouverture à la concertation. » L'existence d'un sentiment d'appartenance, d'un esprit d'entreprise et d'un effort soutenu sont aussi relevés comme importants au succès du développement local.

1.5 L'identité autochtone à l'échelle internationale et au Canada

Le mot même, « autochtone⁴ », cherche à distinguer entre ceux qui ont toujours été dans un lieu et ceux qui sont arrivés après, habituellement en tant que colons (Schouls, 2003). Avant l'arrivée des colons européens, les identités autochtones prenaient sans doute des forme très différentes, où « l'Autre » ne pouvait être le colon ou ses descendants, alors le « nous » se construisait par rapport aux autres membres du groupe, de la tribu et des groupes avoisinants. Depuis le début du colonialisme européen dans le « Nouveau-Monde », et les bouleversements des modes de vie qui l'ont accompagné, cette identité s'est transformée. Vue de cette façon, les identités autochtones sont des produits des interrelations entre les premiers peuples et les groupes qui arrivent au Nouveau-Monde à partir du XV^e siècle.

On estime qu'environ 350 millions de personnes au monde sont Autochtones et on compte environ 5 000 peuples autochtones (Groupe international de travail pour les Peuples Autochtones, 2008). Les Autochtones habitent les Amériques, la Scandinavie, la Russie, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie. Des entités internationales comme l'Organisme international du travail, l'Instance Permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, la Banque mondiale, le Groupe international de travail pour les Peuples Autochtones, définissent les peuples autochtones comme étant les habitants d'un pays qui sont en continuité historique avec les peuples qui ont habité une région avant la colonisation et qui ont des cultures et méthodes de production économique distinctes de celles inspirées des colonisateurs. On reconnait l'importance de l'auto-identification dans la définition d'une personne autochtone. L'auto-détermination et les droits territoriaux autochtones sont aussi des aspects

⁴ Le mot « autochtone », qui selon le dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, est un mot emprunté du grec *autokhthôn*, signifiant « issu du sol même, indigène », sera le terme employé principalement dans ce travail pour décrire les descendants des peuples qui habitent les Amériques lors des premières arrivées européennes. Le terme « Première Nation » est utilisé pour décrire les groupes autochtones qui ne sont ni Métis ou ni Inuits.

centraux abordés par ces organismes, comme l'indique la Déclaration des Nations Unies sur les Peuples Autochtones, une résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007 (Instance Permanente sur les Questions Autochtones des Nations Unies, 2010).

Gray (1997) explique que les peuples autochtones se différencient d'autres groupes, par exemple les agriculteurs paysans - quoiqu'on puisse aussi être membre des deux groupes, comme le montrent les cas de la Bolivie et du Mexique (Guimont-Marçeau, 2006; Béliveau, 2007) - à cause de leur relation particulière avec l'État. En plus des racines historiques profondes liées au territoire, propres aux peuples autochtones, l'identité autochtone possède une dimension politique où chaque individu fait partie de sa tribu.

La perspective autochtone est que le colonialisme considère les premiers peuples comme des marginaux et comme des inférieurs. Les peuples autochtones, eux, se considèrent comme des peuples qui ont vu accaparer leurs territoires par les colons européens. Cette colonisation s'est poursuivie avec l'implantation d'un système politique et économique qui les oppresse, voire les exclue (Schouls, 2003; Gray, 1997; Morisset, 1983). D'où la revendication de la reconnaissance politique « nation à nation », les revendications territoriales et, souvent, la recherche du contrôle des ressources naturelles et les gains économiques qui découlent de l'exploitation de leur territoire. Hamelin (2006), a fourni une liste d'éléments qui caractérisent les groupes autochtones au Canada et au Québec. Ces éléments sont :

- un groupe de personnes, peuples ou nations,
- présent avant la découverte européenne des Amériques,
- ayant une conscience de leur entité culturelle distincte mais vivant dans un environnement bi ou plurilingue,

- ayant une référence à des territoires vaguement délimités auxquels ils s'identifient, des territoires principalement contrôlée par des institutions dominantes.
- qui pratique des modes de vie traditionnels, contemporains, ou combinés,
- et qui désire ses propres institutions politiques au sein d'un pays constitué.

Être autochtone est aujourd'hui source de fierté. On constate que, de plus en plus, les individus s'identifient partout au monde comme Autochtone. On parlerait alors d'un mouvement social autochtone par lequel un nombre croissant de personnes revendiquent leurs droits autochtones (Gray, 1997). Mais les identités autochtones contemporaines peuvent devenir plus complexes et présenter des traits multiples ou hybrides, par exemple lorsqu'on est métissé, ou qu'on est Autochtone vivant dans un milieu Non-autochtone. Les chevauchements identitaires multiples sont ainsi mis en évidence.

Certains mouvements identitaires autochtones, comme le « pan-indianisme », ont pris de l'ampleur durant la deuxième moitié du XX^e siècle, en même temps que le mouvement environnementaliste, le mouvement noir américain pour les droits civils, le féminisme, et autres mouvements sociaux populaires (Boldt, 1993; Guibernau, 1999; Hertzberg, 1971). Boldt (1993) soulève les facteurs de l'identité autochtone qui relèvent de l'expérience commune historique, culturelle, spirituelle, de nations autochtones à l'ère pré-contact, et de l'expérience partagée post-contact des effets du colonialisme, de l'enjeu de la propriété de la terre, de l'assimilation forcée, du système de réserves, de la pauvreté, de l'injustice, etc. On cherche à préserver une variété d'éléments de la culture, des traditions autochtones, dans une perspective unifiée. Les pratiques religieuses sont une combinaison de la spiritualité autochtone et d'éléments du christianisme. Des exemples de pratiques courantes « pan-indiennes » qui intègrent les coutumes autochtones de différentes nations incluent la participation

inter-nations dans les pow-wows, le Stampede de Calgary⁵, les saunas spirituels autochtones, les « potlaches » et l'application de la fumée des herbes fines. D'autres référents identitaires sont, par exemple, la connaissance du territoire de chasse, des plantes médicinales, des procédés de transformation de produits, des contes et légendes traditionnels (Brunelle, 2000).

Alors que les peuples autochtones représentent une minorité de la population au Canada et aux États-Unis, dans certaines régions de l'Amérique latine les peuples indigènes composent la majorité de la population, par exemple en Bolivie (Béliveau, 2007) ou dans le sud du Mexique (Guimont-Marceau, 2006). Cette composition ethnique de la population d'une nation influence la géopolitique d'une région ou d'un pays.

Le terme « amérindien » utilisé par certains implique l'aspect intercontinental de l'identité « indienne », ou plus généralement « autochtone », aux Amériques. Le nom « Indien » quant à lui est porteur de multiples significations sur lesquelles nous ne nous acharnerons pas dans ce travail, mais dont l'une est un terme légal en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Cette loi date de 1876 et a été peu modifiée depuis. Selon le gouvernement du Canada, qui a un rapport unique et historique avec les Premières Nations en tant que fiduciaire, entre autres, « les Indiens inscrits sont les personnes inscrites auprès du gouvernement fédéral à titre d'Indiens aux termes de la *Loi sur les Indiens* [...] La première exigence pour être inscrit au Registre des Indiens est de fournir une preuve de descendance de personnes que le gouvernement fédéral a reconnues comme membres d'une bande indienne au Canada » (Affaires indiennes et

⁵ En 1951, presque 70 ans après l'adoption de la *Loi sur l'Avancement des sauvages* de 1884 qui prévoit des mois de prison pour tout individu tenu coupable d'avoir participé ou d'avoir assisté au « potlatch » ou à la danse « sauvage » appelée « Tananawas », les interdictions sur la danse traditionnelle sont abolies. Ceci a lieu suite aux récusations des organisateurs du Stampede de Calgary qui souhaitaient inclure cette danse dans leur foire annuelle (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2005).

du nord Canada, 2011a). Les peuples autochtones tels que les Inuit ou les Métis, par exemple, ne sont pas des Indiens selon la *Loi sur les Indiens*⁶.

La signification du mot « Indien » au sens de la loi est donc bien précise au Canada, et son sens est semblable aux États-Unis. Les groupes autochtones, particulièrement les Premières Nations, vont souvent se fonder sur ces critères prescrits par l'État pour définir l'identité autochtone, créant des débats à travers le spectre des groupes autochtones sur la question. Tel qu'affirmé par Levin (1993), l'identité autochtone au sens de la loi a façonné les identités individuelles et collectives des Autochtones.

Le pan-indianisme ne serait pas nécessairement un phénomène généralisé dans toutes les communautés autochtones du monde, par contre. Beaucage (2001), dans ses études sur le Mexique, observe la fragmentation identitaire selon les modes de production caféicole, ou autres facteurs tels les fluctuations du marché et les changements politiques, ou encore des choix individuels. Hamelin (1994) fait part aussi de cette fragmentation identitaire chez les Autochtones du Canada. En ce sens, le « pan-indianisme » et le « pan-canadianisme » se déclinent en de nombreuses appartenances locales.

Le pluralisme relationnel dans le contexte identitaire et territorial autochtone est une hypothèse utile pour notre travail. C'est une approche qui tient compte non pas des traits culturels des groupes, mais plutôt de l'importance de la subjectivité de l'auto-identification et l'influence des relations politiques, géopolitiques et sociales sur l'identité (Schouls, 2003). Les individus seraient tout autant un produit de ces processus que les auteurs. Puisque ces processus sont fluides, les individus vont

⁶ Le dernier recensement a révélé que le nombre de Canadiens qui se considèrent Autochtones a augmenté à près de 1.2 millions (1 172 000 au Canada; 108 000 au Québec) (Statistique Canada, 2008). De ce nombre, environ la moitié (53%) représente des Indiens inscrits sous la *Loi sur les Indiens*. Les Métis représentent environ 30% des Autochtones de ce nombre, les Indiens non-inscrits 11% et les Inuit 4%.

développer et redévelopper ces processus, par exemple au sein d'associations bénévoles, et aussi de groupes autochtones, représentatifs de l'identité à un moment précis dans le temps. Les identités sont alors « négociables » et peuvent varier selon les situations.

1.6 Production identitaire autochtone et territorialité

1.6.1 Les réserves comme espaces identitaires

Alors que le nombre de Canadiens qui s'auto-identifient comme Autochtones dans le recensement continue d'augmenter, le pourcentage d'Autochtones qui vivent sur une réserve indienne diminue d'année en année. Le recensement de 2006 effectué par Statistique Canada identifie une proportion de 40% de Premières Nations vivant sur une réserve, représentant une baisse de 2% depuis 1996. De plus, parmi les Canadiens qui ont déclaré une identité autochtone au recensement de 2006⁷, seulement 29% ont affirmé être capables de parler une langue autochtone suffisamment pour tenir une conversation. Mais dans le cas des Malécite de Viger, l'exode de la réserve est complet depuis des décennies alors qu'aucun membre du groupe n'habite de façon permanente dans l'un des deux territoires qui leurs sont réservés⁸.

Le système de réserves au Canada (ou de « reservations » aux États-Unis), est un symbole de la politique discriminatoire du gouvernement et représente pour plusieurs la culmination de l'oppression coloniale euro-canadienne. Par exemple, Zentner (1973) identifie quatre caractéristiques contemporaines contribuant aux difficultés et

⁷ Il y a 22 réserves indiennes qui n'ont pas participé au recensement de 2006. Parmi les raisons cités était le désintérêt pour ce processus qui est considéré « canadien » et qui ne fait pas partie de leur processus identitaire (Statistique Canada, 2008).

⁸ Soit Whitworth, inhabité depuis environ 1878, et Cacouna, d'une superficie de 0.2 hectares – la plus petite réserve au Canada.

aux problèmes rencontrés par les Autochtones vivant dans les réserves: (1) les limitations sur leur pouvoir politique, leur économie, leur système éducationnel et leur santé et bien-être; (2) les occasions limitées pour le contact avec la société à l'extérieur de la réserve; (3) une mobilité géographique restreinte; et (4) une population faible en nombre mais dense vivant en proximité résidentielle (favorisant des facteurs de consanguinité).

Avec l'adoption de la Loi d'émancipation (*Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages*) de 1869, et la *Loi sur les Indiens* de 1876, le gouvernement fédéral cherchait à assimiler les Autochtones à la société canadienne et à les protéger. Les modalités de cette seconde loi, abordées par Brunelle (2000), décrivent assez clairement les objectifs de la Couronne à l'époque:

Un Indien qui [est] « sobre et travailleur » p[eut] se rendre chez un agent désigné à cet effet et lui demander s'il [a] les qualités requises pour être émancipé. S'il poss[ède] les qualités requises, il ob[tient] un billet d'occupation d'une terre, et à l'expiration de trois ans il [a] droit à des lettres patentes (titre de propriété) pour cette terre. Il joui[t] alors de tous les droits de propriété sur cette terre pendant toute sa vie et il p[eut] la léguer par testament à qui il v[eut]. Durant ce laps de temps de trois ans, il conserv[e] sa part des fonds de la bande qui [ont] été placés. Ainsi, après six ans de bonne conduite, il cess[e] à tous égards d'être un Indien au sens des lois du Canada et devi[ent] un sujet ordinaire de Sa Majesté. 9

Afin d'accélérer le processus d'émancipation, le gouvernement accorde au Surintendant général le pouvoir d'autoriser l'émancipation d'un Indien avec ou sans l'accord de sa bande. Les bandes sont réticentes à accorder ce type d'autorisation puisqu'elles ne veulent pas perdre leurs membres, leur administration tribale et la réserve (Brunelle, 2000). Nombre de chefs au Québec, à cette époque, tels que ceux

-

⁹ Cette loi a ensuite été assouplie suite à la réaction de plusieurs qui craignaient le devoir de payer des impôts, suspendant l'imposition aux Indiens émancipés de biens immobiliers (Brunelle (2000).

d'Oka, le chef huron-wendat, le Conseil des Abénakis d'Odanak, décrièrent la loi puisqu'elle niait la distinction culturelle et historique des collectivités autochtones et risquait de causer la dispersion ou la disparition des tribus (Brunelle, 2000).

En 1920, tel que rappelé par Brunelle (2000, p. 84), le Surintendant général déclare, aux Communes que :

[...] Notre but est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait pas un seul Indien au Canada qui n'ait été absorbé par l'État et qu'il n'y ait aucune question indienne et aucun ministère des Affaires indiennes.

C'est surtout le contraire qui s'est produit. Sans pouvoir le prédire, le gouvernement canadien, en créant le système de réserves et l'isolement des Indiens, a assuré le renforcement et la reproduction de l'identité autochtone. En habitant le territoire de la réserve, les individus demeurent différents du monde extérieur, de l'Autre, de la culture de l'Autre. Les réserves indiennes représentent le nœud culturel, social, géographique et identitaire des peuples autochtones au Canada. À cet effet, il pourrait être dit que bon nombre d'Autochtones hors-réserve, dans les villages et les métropoles, forment une certaine diaspora (Schouls, 2003).

1.6.2 Institutions autochtones au Canada

La tâche de regrouper tous les groupes, nations et communautés autochtones qui diffèrent du point de vue politique, sur un large territoire comme le Canada, représente un défi. En 1920, le gouvernement de la nation indienne de l'Amérique du Nord (le « GNIAN ») est créé, avec, à sa tête, l'Algonquin William Commanda. Les délégués de ce gouvernement adoptent, en 1947, leur propre Loi indienne, proclamant, entre autres, des éléments de la Charte constituante de l'Organisation des Nations unies :

Les droits de l'homme reconnus dans la Charte internationale par l'Assemblée générale des Nations unies, couvrent toute l'humanité sans exception. Cette loi nous accorde les mêmes droits qu'à n'importe quelle autre nation. Soyons unis afin d'être reconnus comme une véritable nation (Lepage, 2002, p. 29).

L'institution assignait des cartes d'appartenance aux membres. À l'endos de la carte d'enregistrement, on indiquait que le titulaire avait certains droits et privilèges, incluant celui d'être exempté du service militaire et des taxes provinciales et fédérales, de pouvoir circuler librement entre le Canada et les États-Unis, de chasser et de pouvoir pêcher sur tout le territoire de l'Amérique du Nord. Des membres du GNIAN ont été poursuivis par le gouvernement fédéral canadien pour avoir créé un mécontentement chez les Autochtones du pays en leur faisant croire qu'ils n'étaient pas assujettis aux lois du pays. Le GNIAN existe encore aujourd'hui, mais n'a pas de pouvoirs politiques et sa représentativité est faible.

De nos jours, des organismes comme l'Assemblée des Premières Nations (APN) du Canada et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) ont assumé le mandat de la représentation des Autochtones. L'APN et l'APNQL n'ont pas de pouvoirs décisionnels pour les communautés ou groupes autochtones. Mais elles peuvent agir comme porte-parole de ces derniers auprès des gouvernements et des industries, par exemple sur des revendications territoriales ou sur l'exploitation des ressources naturelles sur des territoires revendiqués, ou vont signaler des problématiques d'inégalités socio-économiques dans des communautés.

1.7 La « reconstruction » territoriale autochtone

Plusieurs groupes autochtones au Canada ont vécu un parcours social et historique relativement semblable. Ils ont tous connu le refoulement territorial, l'altération dans leurs pratiques de subsistance, dans leurs modes de vie, dans leurs formes de gouvernance. Ces changements se sont produits à différentes époques pour différents groupes, dépendamment de leur localisation et des relations avec les colons. Les Premières Nations se situant près des voies du Saint-Laurent et des Grands Lacs ont connu un changement dans leurs pratiques et leur situation dès l'arrivée des premiers européens au XVI^e siècle. Les peuples qui habitaient les régions plus éloignées du Canada, par exemple les Naskapis, n'ont été en contact avec les Blancs que plusieurs siècles plus tard, au XX^e siècle, et donc la transformation dans leurs modes de vie est survenue beaucoup plus récemment.

L'un des aspects les plus marquants de cette transformation réside dans la territorialité des Autochtones. Servons-nous de la définition de Sack (1983) de la territorialité humaine, qui est la tentative d'affecter, d'influencer ou de contrôler les actions ou interactions de personnes en affirmant et en tentant d'exercer le contrôle sur une région géographique. La territorialité des Autochtones de l'Amérique avant l'arrivée des Européens sur ce continent se pratiquait sur des espaces très vastes. À cet effet, la tentative de contrôle sur une région était moins prononcée à l'ère précontact qu'à l'ère post-contact. C'est durant l'ère post-contact que la compétition pour le territoire et pour ses ressources devient importante. Dans le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996, vol. 2, partie 2), « La dimension géographique des droits territoriaux était fondée sur la compétence, l'utilisation et l'occupation systématiques, mais il existait dans les tribus de la côte du Pacifique des droits de propriété plus officiels, fondés sur la lignée et l'ascendance. Cependant, le lien entre la terre et le groupe ne résidait pas seulement dans

l'utilisation, l'occupation et la gestion de cette terre, mais aussi dans les connaissances, les noms et les récits. »

La redéfinition des structures de gouvernance, des systèmes territoriaux, des bases d'une société plurielle est évidente dans la reconstruction territoriale autochtone. Sous forme de revendications territoriales, et dans une perspective similaire à celle de l'État-nation, les peuples autochtones cherchent à réclamer des territoires ainsi qu'un rôle dans la gestion des ressources sur ce territoire. Leurs réclamations vont jusqu'à l'auto-détermination dans plusieurs cas. Celles-ci se font par le biais de la négociation avec la Couronne, ou par litige, et sont fondées sur l'occupation et l'utilisation ancestrales du territoire et des agissements malfaisants et parfois despotiques des gouvernements. Ces groupes autochtones remettent en cause le système actuel du contrôle du territoire et de gestion de ressources qui s'y retrouvent.

1.8 Indianité et luttes d'espace -- Revendications territoriales au Canada

Comme le soulève Morisset (1983), les peuples autochtones n'ont jamais été inclus juridiquement dans le contrat politique et social qu'ont fondé les États-nations dans les nouveaux pays des Amériques. Leurs droits territoriaux ont été évalués par le système juridique allochtone unilatéralement et de façon à ignorer la conception juridique autochtone qui ne verrait, par exemple, le territoire que comme une possession ou un espace privé. Pour les Autochtones d'avant la colonisation, le territoire était une extension du corps permettant l'utilisation de ses ressources pour la survie et comme partie intégrante de la spiritualité et de la culture. Ainsi, tacitement, une majorité des peuples autochtones disent n'avoir jamais accepté le règne colonial.

Certains groupes ont signé des « traités modernes » avec le Canada et le Québec, conséquence directe du développement de méga-projets dans le nord québécois et du

désir des gouvernements d'assurer leur aboutissement. La conclusion de ces ententes - la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 entre les Cris et les Inuits et le gouvernement provincial et fédéral, et la Convention du Nord-Est québécois de 1978 entre ces derniers et les Naskapis – sanctionne le renoncement à leurs revendications de droits ancestraux. La cession des droits sur leurs territoires en vertu de ces ententes a aussi amené aux groupes autochtones concernés certains pouvoirs administratifs et des budgets qui ne sont pas accessibles à toutes les Premières Nations au Québec. Il s'agit d'un processus d'appropriation du territoire qui s'est déroulé par étapes (figure 1.1).

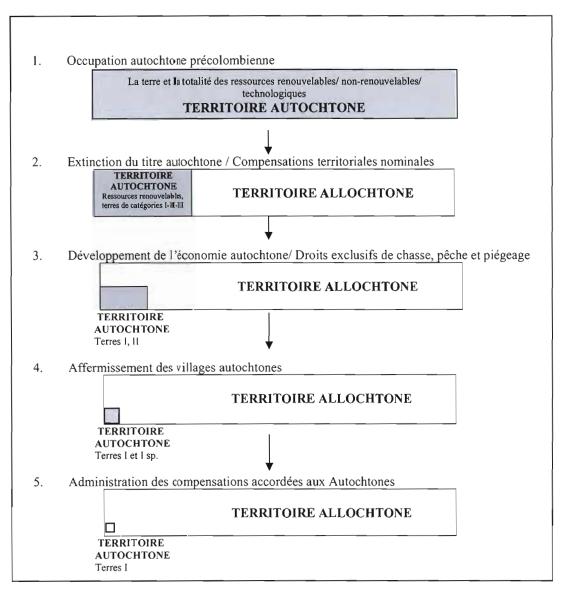


Figure 1.1 Séquences d'appropriation du territoire cri au Québec. (Reproduite de Morisset, 1983.)

Tel que constaté dans un ouvrage préparé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur les peuples autochtones (2005, p. 45), « toucher au territoire, c'est toucher à l'identité collective, à ce qui fait qu'un peuple, une nation ou un groupe ethnique se sent différent et, surtout, se sent valorisé ». Grand nombre de Premières Nations sont à un stade ou un autre de revendications

territoriales et certaines tentent de conclure une entente avec les gouvernements provincial et fédéral depuis des décennies. C'est le cas de la Nation innue d'Essipit de la Côte-Nord, par exemple, qui poursuit des négociations de revendications territoriales depuis plus de 30 ans. La négociation avec les gouvernements se fait dans un cadre juridique et est souvent complexe, surtout lorsqu'elle porte sur des terres habitées. Plusieurs communautés et nations autochtones considèrent qu'elles n'ont pas cédé leurs droits sur le territoire.

Depuis cette époque, on voit un nombre croissant de nations qui revendiquent des territoires sur des espaces qui varient de petites aires pour agrandir leur réserve à des milliers de kilomètres carrés représentant un territoire ancestral. Différentes mesures sont prises par différents groupes pour faire valoir leurs revendications. Les revendications auprès du gouvernement fédéral et les instances provinciales donnent à voir des centaines de négociations à différentes étapes de leur discussion. Parfois, d'autres moyens sont exercés pour faire entendre ces revendications. Les barrages routiers, par exemple, menant à l'arrêt d'une activité d'exploitation de ressources, exercent une pression sur les gouvernements. Les litiges sont un autre moyen de faire valoir ces réclamations qui seraient peut-être ignorées autrement. Le langage du chef des Innus de Betsiamites, Raphaël Picard, reflète la perception de grand nombre de groupes autochtones au Canada à propos des activités autorisées par les gouvernements provincial ou fédéral sur leurs territoires ancestraux : « Dorénavant, l'exploitation des ressources naturelles ne peut plus se faire sans tenir compte des droits et du titre des Premières Nations au Québec » (Ouellet, 2005). L'identité autochtone, la mémoire collective et le désir d'influencer les actions sur une région géographique sont des éléments fondamentaux de ces revendications.

Alors que le territoire façonne l'identité, cette dernière représente aussi un facteur de délimitation territoriale (Stock, 2006). Ce sont des concepts d'influence mutuelle. Mais cette influence n'est pas nécessairement rétroactive. Les Malécites de Viger

vivent dans un contexte à la fois d'«autochtonie» (de «toujours ici») et de diaspora, où la langue malécite se perd. La culture malécite vit un métissage, une hybridation, c'est-à-dire une multiplicité et un mélange d'identités depuis des siècles.

Nous tenterons dans les prochains chapitres de poursuivre l'enquête ethno-historique effectuée en 1995 par Laurence Johnson sur les Malécites de Viger et l'étude anthropologique d'Emmanuel Michaux (2006) sur la perception des Malécites de Viger sur l'identité et le territoire, en ciblant les actions entreprises par des individus contribuant à la réalisation du projet territorial-identitaire des Malécites de Viger. Nous chercherons à comprendre les mécanismes d'affirmation et de reproduction identitaire des Malécites de Viger, et les stratégies territoriales liées à cette identité. Pour ceci, nous essaierons de répondre aux questions suivantes :

- comment les acteurs contribuent-ils aujourd'hui à la reproduction de l'identité
 malécite et à la restitution du lien entre l'identité et le territoire malécites?
 quelle place le territoire ancestral occupe-t-il dans cette identité?
- est-ce que les acteurs concernés par le projet territorial et unitaire des Malécites de Viger établissent des limites identitaires et territoriales dans l'optique de l'épanouissement collectif?
- qu'elle est l'importance de l'identité et du territoire malécites dans le monde moderne?

		-

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Avant de procéder à l'élaboration du cadre conceptuel de ce travail et de la méthodologie utilisée lors de la recherche empirique, rappelons notre problématique présentée dans le chapitre précédent. Celle-ci est de comprendre comment les acteurs mettent en marche les mécanismes d'affirmation et de reproduction identitaire des Malécites de Viger et les stratégies territoriales liées à cette identité. Il importe maintenant d'expliquer comment et sous quel angle nous avons entrepris notre recherche.

Sur le plan scientifique, notre recherche interpelle plusieurs domaines puisque nous étudions le rôle du territoire dans la construction identitaire malécite sous l'angle de l'action collective. Nous aborderons la gouvernance du territoire à l'époque de la colonisation du Bas-Canada, les conséquences des décisions des autorités coloniales sur les Autochtones et les actions prises aujourd'hui pour renforcer, par l'intermédiaire d'un projet territorial, l'identité d'une nation dispersée depuis plus d'un siècle et intégré pour la plupart à la société québécoise. Nous voulons comprendre les facteurs du maintien et du renforcement identitaire d'un groupe dispersé et le rôle du territoire dans leur reproduction. Qui plus est, nous cherchons à expliquer comment les acteurs se servent du territoire pour accomplir leurs objectifs de réunification à travers une enquête sur l'action collective. Il est souhaité que cette étude serve d'exemple à d'autres travaux similaires et contribue aux projets des Malécites de Viger.

La question du rapport entre la territorialité et l'identité collective, sur laquelle bon nombre de géographes au Québec et ailleurs se sont penchés (par exemple : Laserre et Lachaume, 2003; Bruneau, 2004; Cox, 2002; Sibley, 1995; Dijkink et Knippenberg, 2001; Boudreau, 2001; Simard, 2000) est un sujet important pour l'analyse des rapports entre la société et l'espace et entre les humains et la nature. En ce qui nous concerne, c'est le caractère géopolitique de la territorialité autochtone qui nous intéresse, dans le contexte du post-colonialisme, c'est-à-dire l'ère succédant à l'époque du colonialisme, où les descendants des peuples colonisés ont une voix et où leurs intérêts sont considérés. Un regard post-colonialiste présuppose aussi un état social où il y a eu une transformation dans les structures de gouvernance, une gouvernance diversifiée et partagée. Nous considérons donc les revendications autochtones qui se font à même une juridiction (le Québec) qui demeure elle-même dans un processus de revendication gouvernementale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la reproduction identitaire malécite malgré un espace fragmenté.

Nous cherchons à déterminer, à travers le discours des Malécites de Viger, la place du référent territorial dans les efforts de renforcement identitaire de cette population. Notre hypothèse est que le territoire constitue un fondement stratégique des acteurs qui participent à l'avancement du projet de renforcement identitaire malécite.

2.1 Les concepts opérationnels, les variables et les indicateurs

Nous avons élaboré une grille conceptuelle pour la collecte de données primaires sur le terrain (Tableau 2.1). Nous avons identifié trois concepts opérationnels, des variables qui permettent leur utilisation et des indicateurs. Les variables qui concernent notre premier concept, soit l'identité malécite, sont les phénomènes qui

¹⁰ Le contexte géopolitique actuel dans lequel s'inscrivent la territorialité et la reproduction identitaire malécites, et autochtones en général, peut aussi être considéré comme « néo-colonialiste ».

peuvent varier d'un répondant à l'autre, dont l'identification des membres et la reproduction identitaire. Les facteurs qui expriment comment les variables se présentent, c'est-à-dire les indicateurs, sont la base de données et le code de citoyenneté, et les référents culturels, la transmission de l'histoire, et les moyens de communication.

Notre deuxième concept, la territorialité, comprend trois variables qui vont permettre de l'analyser, soit la perception de l'évolution territoriale, l'importance d'une communauté regroupée et le rôle du territoire dans l'adhésion à la communauté. Les indicateurs de la perception de l'évolution territoriale sont l'identification des anciens établissements malécites et de concentrations actuelles, les références à l'évolution des implantations territoriales et les références aux causes de la dispersion. Pour l'importance attribuée à une communauté regroupée, nous avons considéré l'intérêt manifesté par les membres et l'identification des sites désirés et/ou d'une structure socio-économique comme indicateurs. Pour ce qui est du rôle du territoire dans l'adhésion communautaire, ce sont l'identification de la dispersion comme facteur de l'identité, les revendications territoriales qui joueraient un rôle structurant dans les projets communautaires et le discours sur l'avenir des Malécites comme communauté regroupée.

Enfin, notre troisième concept est l'action collective parce que nous nous intéressons à ce que font les acteurs malécites pour reproduire l'identité malécite et rassembler les membres sur un même territoire. La variable qui permet de rendre opérationnel ce concept dans l'analyse empirique est celle des actions qui visent l'épanouissement collectif et ses indicateurs sont les projets identitaires/culturels, les demandes faites en matière de gestion des ressources naturelles et du développement socio-économique, et la participation à la planification et à la conscientisation du projet territorial (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 Grille conceptuelle et opérationnelle pour la recherche empirique sur les

Malécites de Viger

Concept	Variables	Indicateurs						
Identité	1. Identification des membres	1.a) Base de données						
lacintito	1. Identification des momeres	1.b) Code de citoyenneté						
	2. Reproduction identitaire	2.a) Référents culturels malécites (langue, folklore,						
	2. Reproduction identitians	chansons, art, pratiques de chasse, de pêche et de						
		cueillette, traditions familiales, déplacements)						
		2.b) Transmission de l'histoire malécite (orale ou écrite)						
		2.c) Moyens de communications						
Territorialité	1. Perception de l'évolution	1.a) Identification des anciens établissements malécites,						
Controllante	territoriale	de concentrations actuelles						
	2. Importance attribuée à une	1.b) Références à l'évolution des implantations						
	communauté regroupée	territoriales						
	3. Rôle du territoire dans l'adhésion	1.c) Références aux causes de la dispersion						
	communautaire	2.a) Intérêt manifesté par les membres						
		2.b) Identification de sites désirés, d'une structure						
		socio-économique						
		3.a) Indication de la dispersion comme élément de						
		l'identité						
		3.b) Identification d'éléments de revendications						
		territoriales qui jouent un rôle structurant dans les						
		projets communautaires						
		3.c) Prononciations sur l'avenir des Malécites comme						
		communauté regroupée						
Action	1. Actions prises visant	1.a) Projets sur le plan identitaire/culturel						
collective	l'épanouissement collectif	1.b) Demandes en matière de la gestion des ressources						
		naturelles, du développement socio-économique						
		1.c) Participation à la planification et la						
		conscientisation du projet territorial						

2.2 Démarche méthodologique

La démarche méthodologique qui oriente ce travail se décline en trois étapes principales. La recherche documentaire a été la première étape et a consisté en la lecture de monographies, de recueils, de périodiques, de documents audiovisuels, de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat, de publications gouvernementales et de sites Internet. Tous ces documents portaient sur les sujets de l'identité, de la territorialité, des mouvements sociaux, de l'autochtonie plus largement, et sur les Malécites de Viger plus spécifiquement. Alors qu'une multitude d'ouvrages existent sur l'identité ou la territorialité, ou sur l'interrelation entre les deux concepts, peu d'ouvrages existent sur les Malécites de Viger. Par contre, nous avons mené une

recherche exhaustive sur les ouvrages qui existent sur ce groupe, y compris le mémoire d'Emmanuel Michaux qui se trouvait à l'Université Lumière Lyon II.

Le travail de terrain, la préparation et la compilation de données obtenues ont constitué la deuxième étape. L'identification des répondants a été effectuée selon leur engagement dans les efforts de renforcement identitaire malécite et/ou dans le projet territorial de Malécites de Viger. Ces répondants ont été identifiés avec l'assistance d'une représentante des Malécites de Viger et les suggestions d'autres répondants. Nous avons inclus dans notre liste de répondants, en plus de Malécites actifs (leaders politiques, membres œuvrant dans la transmission de pratiques malécites), leurs représentants (porte-parole d'organisme malécite, avocats), et leurs interlocuteurs (représentants d'instances gouvernementales relevant d'affaires autochtones fédéral et provincial, maires de municipalités environnantes de la réserve de Cacouna). Alors que nous aurions souhaité avoir une plus longue liste d'acteurs, nous étions consciente que la Nation ne se remettait que récemment d'une crise organisationnelle. En définitive, la diversité de secteurs dont les acteurs provenaient était assez complète. Il est aussi à noter que les femmes représentaient une minorité des répondants, soit 4 sur 14 répondants. Alors que nous croyions avoir construit une liste représentative de répondants en fonction de leur rôle dans la mise en œuvre d'activités et de projets de la communauté, nous n'avions pas fait de démarches pour tenter de comprendre pourquoi les femmes étaient sous-représentées.

Les entretiens directs ont été menés à Cacouna, Rivière-du-Loup, Montréal et Québec, sauf dans deux cas où l'entrevue a été réalisée par téléphone. Les répondants ont signé un formulaire de consentement (voir Annexe A). Ce formulaire comprend les aspects suivants :

- le but de l'entrevue;
- sa durée approximative:

- les critères de sélection des répondants;
- le caractère volontaire et libre de l'entrevue;
- les modalités de l'enregistrement audio;
- le traitement confidentiel des informations recueillies; et
- l'approbation du projet par le superviseur de l'étudiante.

Le guide d'entretien (voir Annexe B) a été utilisé pour tous les répondants. Mise à part l'entrevue test réalisée en novembre 2008, les entrevues dirigées se sont tenues entre les mois de mars et juillet 2009. Cette collecte de données primaires nous a révélé la perception et la vision des Malécites de Viger sur l'identité et le territoire, les relations intergouvernementales, le système d'acteurs et les enjeux internes des organismes qu'ils représentent. L'entrevue test a servi de balise pour les entrevues subséquentes. Elle nous a permis de déterminer la durée approximative de l'entrevue, les réactions et réponses possibles à nos questions, ainsi que le niveau de clarté et d'exhaustivité de celles-ci. Nous avions par la suite reformulé certaines questions. Au total, en incluant l'entrevue-test, 14 entrevues ont été réalisées, dont 13 en français et une en anglais. Leur durée variait entre 40 et 160 minutes. Elles ont été enregistrées sur cassette audio et ont été retranscrites, produisant 165 pages de verbatim.

La troisième phase de notre démarche consistait en l'analyse des données primaires, c'est-à-dire les transcriptions. Pour cela, les répondants ont été divisés en trois catégories : acteurs, représentants et interlocuteurs. Les éléments pertinents du discours ont ensuite été classés par acteur et type de question dans une grille qui comprenait des thèmes d'ordre général et des indicateurs plus précis (Tableau 2.2).

Les convergences et les divergences entre les réponses ont été identifiées afin de dégager les tendances quant à la perception de l'identité et de la territorialité malécites, ainsi que des actions prises pour rassembler et renforcer la communauté.

Des extraits d'entrevue représentatifs des types de réponses ont été repris dans la présentation des résultats sous forme de tableau (Annexe C).

	-
	-

 Tableau 2.2 Grille d'analyse des entrevues

	Système d'acteurs malécites	Date de l'entrevue	Sexe	Groupe d'âge	Résidence	Fonction	Organisme	Rôle et objectifs	Partenaires	Participation des Malécites	Culture malécite qui se maintient	Évolution territoriale	Rôle sur l'identité malécite	Que réprésente l'ancienne réserve de Viger?	Transmission de l'histoire aux jeunes?	Renforcement de la culture malécite? Comment?	Communication avec membres: Comment?
1-																	
2-																	
3-																	
4-																	
5-																	
6-																	
7-																	
	Représentants des Malécites																
8-																	
9-																	
10-																	
	Interlocuteurs des Malécites																
11-																	
12-																	
13-																	
14-										_							

	Communication entre membres	Fêtes, rencontres?	Discorde politique interne	Identification des membres	Base de données pour quoi, pour qui?	Liste complète des Malécites?	Absence de territoire comme obstacle?	Qui veut lieu commun? Pourquoi?	Contre?	Indifférents?	Allure?	Ton rôle?	Revendications territoriales	Accomplira quoi?	Survie comme peuple importante?	Futur de la territorialité malécite?
1-																
2-																
3-				_												
4-																
5-																
6-																
7-				_												
				_												
8-								_								
9-																
10-										_						
							_									
11-										_		-				
12-																
13-																
14-					-											

CHAPITRE III

HISTOIRE DES MALÉCITES

Nous nous bornerons, dans ce chapitre, à présenter l'histoire des Malécites de Viger depuis l'époque précoloniale jusqu'à l'ère actuelle, c'est-à-dire jusqu'en 2010.

3.1 Occupation du territoire à l'ère pré-contact

Sur la territorialité des Malécites dans la vallée du Saint-Laurent, Wicken (2000) remarque qu'il est problématique de documenter l'histoire de peuples autochtones avant la période industrielle de l'économie nord-américaine étant donné l'absence de récits ou de rapports écrits appropriés. Wicken observe une tendance à l'augmentation de la documentation sur les communautés autochtones en proportion avec l'étendue de la présence européenne dans une région donnée. De ce fait, des grands pans de leur histoire ne peuvent pas être connus, par exemple, sur leur population, les tendances précises de leurs déplacements et leurs installations sur le territoire, ainsi que sur leurs discussions communautaires internes. Tel qu'affirmé par Siouï (1972, p. 40) « l'histoire du peuple amérindien n'a jamais été écrite ».

Il est supposé que c'est avec le recul des glaciers que des groupes se déplacent et s'installent graduellement de l'ouest du continent nord-américain vers l'est, et du sud vers le nord. Des recherches archéologiques révèlent une présence ancienne de quelque 10 000 ans dans la région du nord-est de l'Amérique du Nord, soit dans les

hautes terres du territoire correspondant aux régions que nous connaissons actuellement comme le Maine, les rives nord et sud du Saint-Laurent, la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick et les Maritimes (Michaud, 2003; Fortin & Lechasseur, 1999; Tremblay, 1998). D'autres migrations se font du sud ainsi que de l'Alaska, vers le nord-est de l'Amérique du Nord. Selon Michaud (2003), au moins 250 sites archéologiques ont été répertoriés, révélant que différents groupes auraient utilisé cette région à différentes époques. Mais un lien direct et absolu ne peut pas être établi entre ces groupes et les ancêtres des Premières Nations actuelles occupant la même région subséquemment.

Les points de référence à l'époque qui précède le contact européen sont les légendes, les récits ayant survécu aux générations, et certaines formes d'inscription de l'histoire telles les ceintures wampum de la Confédération Haudenausonee¹¹. Les histoires et contes de l'histoire orale, qui sont maintenus aujourd'hui dans les familles dites plus traditionnelles, rappellent la création de la Terre, de l'humanité, du monde animal, du monde spirituel, des pratiques ancestrales, et des rivalités et des alliances avec d'autres Nations.

D'après les travaux archéologiques sur l'occupation qui a précédé la colonisation européenne, Chalifoux *et al.* (1998) considèrent la région du Témiscouata comme un axe de circulation situé entre l'estuaire du Saint-Laurent et la baie de Fundy, et le bassin de l'Atlantique, via le bassin de la rivière Saint-Jean. Une cinquantaine de sites archéologiques préhistoriques ont démontré que cette région était utilisée par des humains depuis au moins 3 000 ans. Elle représentait aussi un territoire stratégique pour ses habitants qui voyaient le déplacement de nombreux voyageurs sur cet axe de circulation (Michaud, 2003).

¹¹ Nom de groupes autochtones connus aussi sous le nom d'« Iroquois ». Ce nom est considéré comme diffamatoire par les membres haudenosaunee aujourd'hui.

Les Micmacs et les Innus se seraient installés sur leurs territoires, respectivement dans les Maritimes et sur la péninsule gaspésienne, et sur la rive nord du Saint-Laurent, dans une migration qui précédait celle des Malécites et les Abénakis. Ces derniers auraient été moins nombreux, autant à l'époque préhistorique que maintenant, en comparaison avec les Nations micmaque et innue.

Il est communément reconnu que c'est près des rives de la rivière Saint-Jean que le regroupement du peuple malécite aurait formé (voir par exemple Chamberlain, 1898; Erickson, 1978; Johnson, 1995; Michaud, 2003; Chalifoux et al., 1998). C'est d'ailleurs du nom de la rivière Saint-Jean, Wulustuk, qui veut dire « la belle rivière », ou « la rivière qui a du clinquant », que les Malécites se nomment, soit « Wulust'agooga'wiks », ou « les habitants de la belle rivière ». La rivière (figure 3.1) parcourt une grande partie du Maine actuel, du sud, près du Lac Etchemin, vers le lac Témiscouata, au nord, au pied des Appalaches. De plus, la rivière Saint-Jean traverse environ la moitié du Nouveau-Brunswick sur 725 kilomètres pour se déverser dans l'océan Atlantique, à Saint-John. Les cours d'eau connectés à cette rivière coulent vers l'ouest et le sud, dans le territoire fréquenté pas les Abénakis, et vers l'est et le nord, au pays des Micmacs. Michaud (2003) suggère que l'habitat original des Malécites serait peut-être la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, près du versant méridional des Appalaches, où se situe le Maine actuel. Le travail cartographique de Baudouin et al., qui s'est appuyé sur une multitude de données sur l'occupation de l'espace par les Malécites de 1525 à 2000, corrobore cette affirmation (Baudouin et al., 2000).

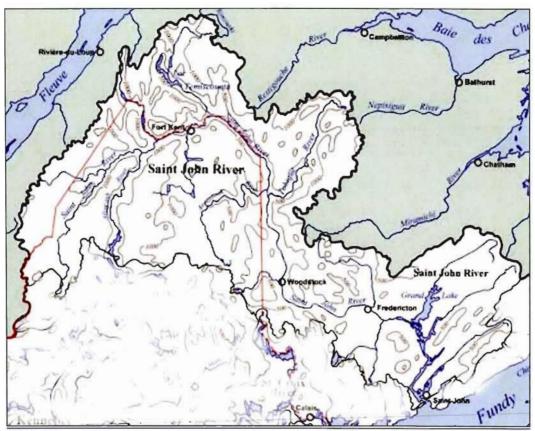


Figure 3.1 Le bassin versant de la rivière Saint-Jean. (Source: http://mainerivers.org/?page id=54).

Soulignons, d'ailleurs, en l'absence d'écrits gardés par les peuples autochtones, la difficulté à définir les territoires ancestraux, exacerbée par le manquement des cartographes occidentaux d'autrefois dans la spatialisation des peuples autochtones. Cette dernière serait une carence qui niait la pertinence, voire l'existence même des Premières Nations, ou du moins d'en limiter leur espace (Boudreau, 1994; Comm. pers., Baudouin, 2010). Elle représente aussi « une prise de position sociale ou économique qui relève du champ des idéologies » (Boudreau, 1994, p. 147).

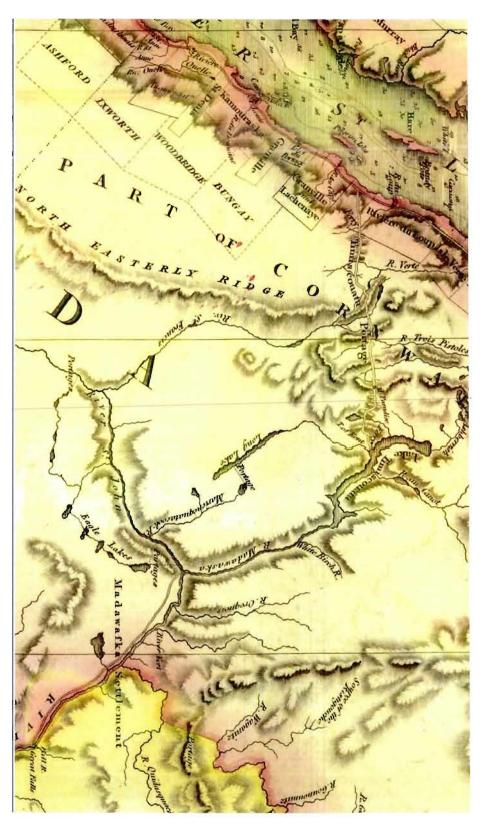
Il est reconnu que l'occupation des terres par les Malécites ne se limitait pas aux berges de la rivière Saint-Jean (Première Nation Malécite de Viger, 2004; Michaud, 2003; Chalifoux *et al.*, 1998; Johnson, 1995). Leur territoire ancestral incluait aussi la

côte est de l'Atlantique, s'approchant de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix. Ils effectuaient des déplacements en hiver dans les hautes terres de l'intérieur et au-delà à la poursuite de sources de subsistance, telles que les hordes de caribous qui se déplaçaient entre les montagnes Blanches au Massachusetts jusqu'aux montagnes Chic-Chocs de la Gaspésie. La région du Lac Témiscouata (figure 3.2) était un carrefour naturel pour les groupes qui voyageaient entre les hautes terres du Maine, la Baie des Chaleurs, le fleuve Saint-Laurent, et le bassin versant de la rivière Saint-Jean. Michaud (2003) identifie les secteurs des lacs Squatec et Touladi, suite à des découvertes archéologiques importantes, comme des secteurs particulièrement fréquentés. Leurs déplacements s'effectuaient sur des voies navigables en canots et par portages terrestres. Par ailleurs, les renommés canots d'écorce de bouleau, produits de fabrication spécifiquement malécite, se distinguaient par leur légèreté et leur hauteur sur l'eau¹² (Michaud, 2003: Trueman, 1966) ¹³.

-

¹² La Première Nation malécite de St. Mary's, Nouveau-Brunswick, tente depuis quelques années de récupérer un des plus vieux canots en écorce de bouleau, le « grandfather canoe », qui se trouvait à l'University of Ireland depuis 1847 (CBC News, 2008).

¹³ D'ailleurs, le roman historique *The Ordeal of John Gyles : Being an Account of his Odd Aventures, Strange Deliverances etc., as a Slave of the Maliseets*, de Trueman (1966) comprend un récit détaillé sur la production malécite de canot en écorce de bouleau.



(Source: http://www.upperstjohn.com/1831/kam-mad1829-en.htm). Figure 3.2 La route du Grand Portage et zone de haute fréquentation par les Malécites de Viger.

Les Malécites suivaient le réseau de rivières et lacs, à partir du bassin de la rivière Saint-Jean, jusqu'à la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La figure 3.3 illustre le territoire ancestral des Malécites, qui englobe le bassin versant de la rivière Saint-Jean, la région du lac Témiscouata, jusqu'à la rive sud du fleuve Saint-Laurent¹⁴. L'aire ombrée au sud du territoire malécite représente le territoire traditionnel des Passamaquoddies, recouvrant le bassin versant de la rivière Sainte-Croix.

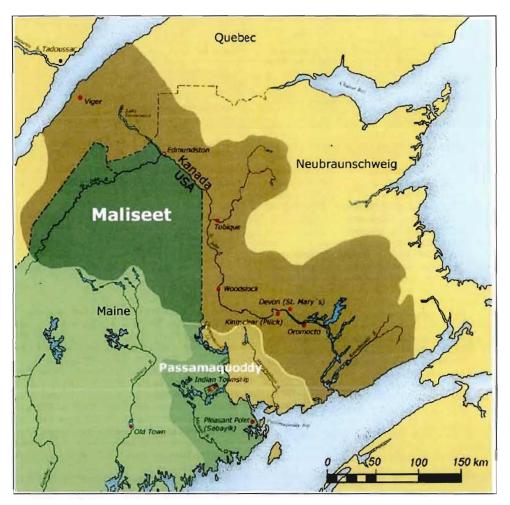


Figure 3.3 Territoire traditionnel des Malécites en 1890. (Sources: Erickson, 1978 et reproduit au http://en.wikipedia.org/wiki/Maliseet people).

¹⁴ Malgré la reconnaissance générale que les Malécites se déplaçaient à partir de la vallée de la rivière Saint-Jean, il n'y a pas de consensus quant à l'époque d'où relève la fréquentation de la région du Bas-Saint-Laurent (Michaud, 2003; Comm. Pers., Secrétariat aux affaires autochtones, 2009).

Le travail de Baudouin *et al.* (2000) analysent le territoire occupé entre 1525 et 2000 par les Malécites, synthétisé dans la figure 3.4.

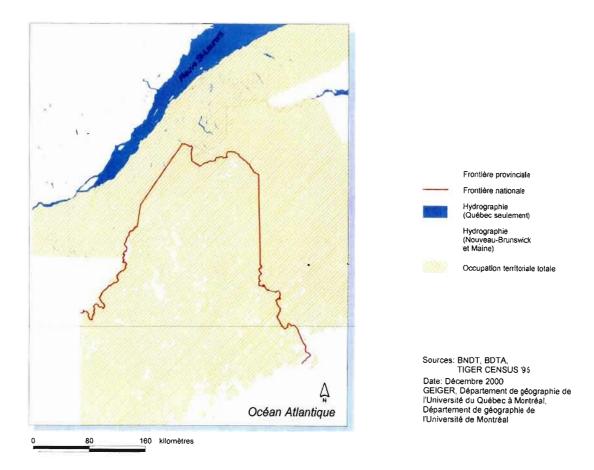


Figure 3.4 Territoire traditionnel des Malécites, 1525-2000. (Source : Baudouin *et al.*, 2000).

Quant à leur population, des estimations sont difficiles à produire. Les connaissances sur eux avant l'ère du contact européen se limitent aux artéfacts archéologiques et à l'histoire orale. Dans l'article de Chamberlain (1898), il cite un nommé Docteur Williamson qui avait estimé le nombre de Malécites, Pénobscots et les groupes qui habitaient le tributaire nord-ouest de la rivière Wulustuk, soit le rivière Saint-François, aussi probablement certains groupes d'Abénakis, à 36 000, à l'époque de la

conquête européenne. D'après Bernard Assiniwi (dans Tremblay, 1998), plusieurs centaines d'années avant l'arrivée des Européens sur le continent, les Nations qui habitaient le nord-est de l'Amérique du Nord avaient formé une confédération de paix qui rassemblait les Abénakis, les Pénobscots, les Sokokis, les Malécites et les Micmacs. Elle se nommait la confédération Wabanaki.

3.1.1 Caractéristiques et pratiques traditionnelles

Le groupe linguistique algonquien comprend toutes les Nations entre la côte est de l'Amérique du Nord, du Labrador jusqu'à la Caroline du Nord, et presque tout le territoire canadien actuel jusqu'aux Rocheuses (Hoffman, 1955; Michaud, 2003). Les Malécites font partie de cette grande famille linguistique qui est définie par les dérivés d'une langue commune. Hoffman (1955) regroupe les langues micmac, malécite et passamaquoddy puisqu'elles se ressembleraient particulièrement. Les dialectes malécite et passamaquoddy sont d'ailleurs considérés comme étant mutuellement intelligibles (Erickson, 1978).

Alors que les groupes algonquiens localisés plus au sud étaient sédentaires, pouvant se nourrir avec les produits agricoles et aliments conservés grâce au climat plus hospitalier, les groupes plus au nord dépendaient pour subsister de la chasse, la pêche et la cueillette, sur des vastes territoires. Cette vie nomade permettait aux Malécites de prendre connaissance de leur territoire où ils pratiquaient leurs activités de subsistance, suivant le cycle annuel des saisons et la présence de ressources. Le territoire qu'ils occupaient comprenait alors la vallée de la rivière Saint-Jean, où ils

¹⁵ Les Passamaquoddys habilaient la rivière Sainte-Croix, située au Nouveau-Brunswick et au Maine actuels. Selon la légende rapportée par Chamberlain (1898), les Passamaquoddys se seraient formés lors d'un mariage entre un homme malécite et une femme pénobscote; d'autres Malécites se seraient joints à eux sur la rivière Sainte-Croix.

passaient la période estivale, et se déplaçaient l'hiver dans les hautes terres pour la chasse au gibier. Les villages malécites, qui pouvaient être peuplés de 80 individus ou plus (Wicken, 2000), étaient clôturés de poteaux renfermant des habitations grandes et petites, dans lesquelles vivaient plusieurs familles.

Dans son livre, Michaud (2003) présente plusieurs parcours de portages effectués par les Malécites, via un réseau extensif sur terre et par cours d'eau, qui les amenaient à la baie des Chaleurs, Tadoussac, la région du Bic, Trois-Pistoles, l'Isle-Verte, Cacouna, Rivière-du-Loup, Cabano, les Maritimes, et le Maine, en passant par le site de la future réserve de Viger (la figure 3.5 illustre certaines de ces routes). D'autant plus que leur occupation des terres de l'intérieur représentait un atout géographique face aux autres nations qui traversaient différentes parties de ce territoire. Les Malécites érigeaient des installations saisonnières à la jonction des rivières ou aux points de déversement de lacs. Celles-ci étaient fréquentées non seulement par les Malécites mais par d'autres nations de passage, permettant ainsi des échanges sociaux et commerciaux. Les mariages d'individus de différentes Nations étaient aussi encouragés, dans l'optique du maintien de la santé et de la force de la nation et de la concrétisation d'alliances. Selon Michaud (2003), le sens de territorialité aurait été un de partage avec les Nations voisines.

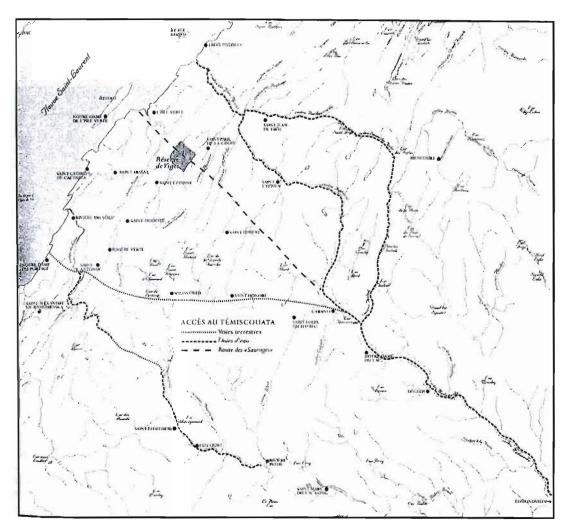


Figure 3.5 Routes du Témiscouata au XVIIIe siècle. (Source : Michaud, 2003).

La saison hivernale était caractérisée par la dispersion des gens en de petits groupes de huit à dix personnes (Erickson, 1978; Tremblay, 1998) et demandait trois hommes responsables pour la chasse. Trois était le nombre minimum d'hommes nécessaires au bon fonctionnement du camp (Michaud, 2003). Suite à la longue période hivernale d'isolement, ces groupes de chasse malécites se rassemblaient pour discuter des affaires de leur Nation et rencontraient d'autres Nations, telles que les Micmacs et les Abénakis. Durant les mois d'été, les Malécites récoltaient le blé au bord de la rivière Saint-Jean, une pratique possiblement apprise de leurs voisins de l'ouest, les

Abénakis (Erickson, 1978; Johnson, 1995; Fortin et Lechasseur, 1999). La pêche de nombreuses espèces de poissons : saumon, perche, esturgeon, truite, doré, brochet, corégone, morue, éperlan et autres, se faisait à longueur d'année avec une lance, et la nuit sous le flambeau.

Il existe peu d'information sur l'organisation sociale et politique des Malécites avant le XVII^e siècle. Michaud (2003) propose, en se fiant sur l'organisation connue des autres Nations autochtones et sur l'organisation plus récente des Malécites, que ceux-ci auraient disposé d'une organisation nationale qui chapeautait les communautés des différents secteurs du territoire, incluant les bassins des rivières Saint-Jean, Madawaska, Sainte-Croix. Ces communautés, particulièrement de l'automne au printemps, auraient formé des groupes de chasse composés d'un ou deux cellules familiales. Lorsque le temps se réchauffait, ces petits regroupements convergeaient pour devenir des clans ou des bandes (nommés aujourd'hui « Nations »). Les chefs de famille étaient des hommes et héritaient de leur rôle et titre. L'organisation politique des Malécites, où les chefs et le Grand Chef malécite se rencontraient pour débattre de sujets d'importance pour la Nation est demeurée en vigueur jusqu'à plusieurs siècles après l'introduction des facons de faire des Non-autochtones.

3.2 Arrivée des Européens en Amérique : les premiers contacts

Les Français, nommément les troupes de Jacques Cartier, sont reconnus comme étant les premiers à coloniser le Québec par le fleuve Saint-Laurent en 1534. Mais des pêcheurs basques avaient fréquenté la côte est de l'Amérique du Nord au début du XVI^e siècle et le Saint-Laurent durant la deuxième moitié du XVI^e siècle (Fortin et Lechasseur, 1999). Erickson (1978) suggère que les Basques, les Bretons, les Normands et les Portugais seraient entrés en contact avec le peuple malécite-passamaquoddy au début du XVI^e siècle, près de l'embouchure de la rivière Saint-

Jean. La présence basque dans le bassin du Saint-Laurent durant cette période semble même plus importante que celle des Français, qui n'auraient démontré un intérêt assidu pour l'Amérique septentrionale qu'au début du XVII^e siècle (Bakker, 1994; Fortin et Lechasseur, 1999). Durant leurs expéditions à la recherche de cétacés et de morue, les Basques étaient en contact avec les Autochtones présents sur les îles du Saint-Laurent et au bord de ce fleuve. Des échanges de produits manufacturés en métal s'effectuèrent pour des peaux de gibier, tels le castor, la martre et la loutre. Un langage 'pidgin', dérivé du basque et de mots autochtones, était la langue de marchandage entre les Autochtones habitant les rives du Saint-Laurent et les pêcheurs basques.

3.2.1 Origines connues des noms « Malécite », « Etchemin »

Le degré de compréhension qu'avaient les Européens de l'ethnie et de l'identité des Malécites comme groupe était plutôt confuse jusqu'au XVIII^e siècle. L'identification des groupes autochtones par les Non-autochtones se faisait par attribution de noms dérivés de caractéristiques observées par ces derniers - par exemple « Montagnais » ¹⁶. Elle se faisait aussi par emprunt de noms attribués par des nations avoisinantes, parfois rivales, par exemple « Iroquois », qui aurait pu être d'étymologie algonquine, voulant dire « serpents », ou d'étymologie innue, signifiant « homme redoutable » ou « homme à craindre » (Day, 1968). L'étymologie des groupes autochtones était souvent attachée au nom du bassin versant qu'ils occupaient - par exemple, les Pénobscots, les Mohawks, les Senecas, les Wulust'agooga'wiks, etc.

¹⁶ Les Montagnais se sont éloignés de l'utilisation de ce nom depuis plusieurs années, préférant leur propre terme « Innus », signifiant « homme » ou « humain ».

Les Micmacs, le premier peuple que rencontra Samuel de Champlain durant sa découverte de l'est nord-américain, en 1603, nommèrent le peuple de la belle rivière les « Malécites », qui signifiait « qui parlent mal », ou « qui parlent de façon paresseuse » (Snow, 1976; Johnson, 1995; Michaud, 2003; Erickson, 1978). Le nom d'ailleurs dérivait probablement en partie du français. Mais le terme « Malécite » n'aurait été officialisé que plusieurs années après les voyages de Champlain, soit dans les années 1690. Les Malécites étaient désignés comme « Etchemins » auparavant. La première référence écrite à ce terme aurait été faite par Champlain lors de son passage à Tadoussac en 1603. Champlain agissait comme géographe pour le Roi Henri IV durant l'expédition de trafic de traite menée par le capitaine François Pont-Gravé dans le Saint-Laurent. Tadoussac était un site important de marchandage pour plusieurs groupes autochtones qui fréquentaient le fleuve Saint-Laurent, tels les Innus, Micmacs, Iroquoiens, Algonquins, ainsi que les Malécites (Trigger, 1978; Day et Trigger, 1978; Fortin et Lechasseur, 1999).

Selon Eckstorm (1945, p. 74) le terme « Etechemin » serait dérivé du mot « hommes » ou « personnes ». Bakker (1994), quant à lui, établit un lien entre la langue basque et le nom « Etchemin ». En basque, « etche » signifierait « maison », alors que « min » aurait pu signifier « montagne », du mot « mendi ». La description faite par les premiers arrivants européens des rives du Saint-Laurent serait plausible, puisque les Malécites habitaient les montagnes, dans des maisons en charpente de bois recouverte d'écorce. Par contre, le terme « Etchemins » employé par Champlain aurait pu regrouper plusieurs nations autochtones (Snow, 1976; Johnson, 1995). Selon Michaud (2003), les Etchemins regroupaient les habitants des rivières Kénébec, Pentagouët, et Quinébiqui¹⁷.

13

¹⁷ Il est aussi intéressant de noter le nom de la rivière qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Romuald, tout près de Québec : rivière Etchemin; et du lac Etchemin, environ 70 km au sud-est de Québec, près de la frontière avec le Maine.

Johnson (1995) propose que le territoire etchemin/malécite à l'époque de Champlain comprenait non seulement la vallée de la rivière Saint-Jean, mais s'étendait jusqu'à un point à l'ouest de ce bassin, situé entre les rivières Penobscot et Sheepscot. À l'ouest de ce point était le territoire « almouchiquois » (abénaki). Champlain, d'ailleurs avait observé que les habitants du pays de la rivière Saint-Jean montaient celle-ci jusqu'à Tadoussac.

3.2.2 Exploration coloniale française sur le territoire malécite

C'est en 1604 que la colonisation française s'amorce de façon soutenue en Amérique du Nord, lorsque Champlain et Sieur de Monts introduisent des colons pour construire des maisons et pour sécuriser le commerce de fourrures. Les premiers efforts de colonisation ont lieu dans la baie de Passamaquody, territoire malécite-passamaquoddy (Mechling, 1958-1959).

La bourgade malécite d'Ouigoudi est repérée par Champlain au début du XVII^e siècle, à l'embouchure de la rivière Saint-Jean (Michaud, 2003). Celle-ci pouvait accommoder plus de 1 000 personnes, selon l'explorateur. Plusieurs cabanes de différentes grandeurs, certaines pouvant abriter une famille et d'autres quatre à cinq familles. Champlain fait remarquer dans ses écrits de voyage que ce peuple etchemin est le même qu'il a rencontré l'année précédente à Tadoussac. Le sagamo, ou chef, d'Ouigoudi, Secoudun, était un dirigeant des guerriers malécites durant la guerre contre les Almouchiquois. Il démontre une ouverture aux Français et il agit comme guide sur la côte et dans les terres (Michaud, 2003).

En 1607, les colons abandonnent la région pour retourner en France. La même année, les Autochtones de la région du Maine démontrent une connaissance du français. Par contre, en 1611, les jésuites Biard et Massé s'installent à Port Royal (en Nouvelle-

Écosse actuelle) et passent l'hiver avec le renommé chef micmac Membertou pour se consacrer à l'apprentissage des langues malécite et micmac (Mechling, 1958-1959). Après la prise de Port Royal en 1613 par les Anglais, un groupe de missionnaires Récollets établissent une mission sur la rivière Saint-Jean, parmi les Malécites. C'est à ce moment que l'évangélisation des Malécites débute.

Durant cette même période, sur la rivière Saint-Jean, un poste de traite de fourrures est établi par les Français et aura une influence aussi, sinon plus, importante sur les Malécites que la mission (Mechling, 1958). On suppose aussi qu'au XVII^e siècle, les Malécites auraient été influencés de façon plus importante par les colons français de l'Acadie. C'est attribué au fait que les français se seraient intégrés davantage au mode de vie autochtone, comme coureurs de bois, plutôt qu'avec les agriculteurs anglais. Les Français du début de l'ère de colonisation s'intéressaient plus à la trappe et au commerce de fourrures, qui étaient plus rentables. Le folklore malécite du XX^e siècle démontre l'influence de la présence française (Mechling, 1958).

autochtones aux Amériques de l'époque, est sinistre. Trois épidémies entre 1616 et 1619 vont décimer entre une demie et trois-quarts des populations autochtones des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre (Michaud, 2003). Les épidémies dévastent encore les populations autochtones sur le Saint-Laurent dans les années 1640 et 1660. Johnson (1995) rapporte qu'une épidémie en 1694 réduit la population malécite de moitié. Les coutumes des survivants faisaient en sorte que ceux-ci quittaient les campements, bourgades ou villages empoisonnés par la maladie et s'établissaient ailleurs pour laisser à la nature le travail de restitution. Michaud (2003) nous rappelle

que ces ravages épidémiques furent si sérieux que les populations autochtones ne

purent s'en remettre et se rétablir comme avant.

Mais le sort réservé aux Malécites du XVII^e siècle, ainsi qu'à la majorité des peuples

À Tadoussac, à partir de 1627, les Innus, Abénakis et Malécites/Etchemins qui fréquentaient les lieux pour des échanges commerciaux, perdirent aux mains des Français le contrôle du commerce à cet endroit stratégique. C'était dû aux maladies transmises par les Européens, aux divisions internes, aux attaques haudenosaunoises (Michaud, 2003). Par ailleurs, les marchands européens échangeaient divers biens pour des fourrures, y compris alcool et armes, amplifiant les tribulations et le désarroi chez les peuples autochtones.

L'an 1637 a marqué l'alliance officielle des Malécites, Micmacs et Abénakis avec les Français, qui s'affrontent aux Anglais qui eux avaient déclenché des attaques importantes contre la Nation de Péquots, plus au Sud. Avant le quasi-anéantissement de cette Nation, les survivants des attaques se sont joints à leurs voisins autochtones au nord. Ces conflits, couplés au rythme accéléré de la colonisation anglaise, causent une compétition accrue pour les terres de chasse et pêche, et met ces groupes en position défensive envers les Anglais (Michaud, 2003).

Durant cette même époque, le jésuite Vimont note que les Etchemins/Malécites « sont entre les rives de la mer de l'Acadie et le grand fleuve Saint-Laurent » (Michaud, 2003, p. 103). Cependant, peu d'allusions sont faites sur les Malécites de la région du Bas-Saint-Laurent dans les écrits du XVII^e siècle. La majorité des écrits des pères jésuites qui ont vécu parmi les Autochtones à cette époque et dans cette région mentionnent principalement les Innus (Fortin & Lechasseur, 1999; Michaud, 2003), qui occupent de façon constante la rive nord du Saint-Laurent, entre Tadoussac et l'Atlantique. Le jésuite Gabriel Druillettes, en 1645, se joint à une équipe de chasseurs innus à la recherche d'orignaux qui se retrouvent entre le fleuve et le lac Témiscouata. En 1661-62, le jésuite Pierre Bailloquet est invité par des Innus qui se dirigent vers les monts Notre-Dame (Michaud, 2003). Cependant, Michaud fait remarquer que la fréquentation par les Innus de la rive Sud du Saint-Laurent est transitoire et exploratoire.

Il est suggéré par Mechling (1958) et Trueman (1966) que le village malécite principal à cette époque était Méductic. Cette commune, qui existe comme village à ce jour, est située à environ dix kilomètres au sud de la ville actuelle de Woodstock, au Nouveau-Brunswick. C'est là où, en 1720, les missionnaires jésuites, ont érigé leur première église autochtone - la première église sur la rivière Saint-Jean.

3.3 Débuts de l'appropriation coloniale

La première concession de terres dans le territoire traditionnel malécite de la rive Sud est effectuée par la France en 1653 à Louis de Lauson. La concession est un fief de trois lieues (environ 15 kilomètres) longeant la rive, à l'est de la rivière au Saumon. Les concessions ont pour but la colonisation, le nouvel objectif des Français.

Johnson (1995, p. 54) analyse la « dépossession » du territoire autochtone et le processus d'appropriation du territoire dans l'est du Canada par les forces coloniales. Le sens européen de possession était généralement différent de celui des Autochtones. Alors que les nations autochtones fréquentaient, occupaient, utilisaient et déclenchaient des guerres pour le territoire, le titre exclusif et permanent de parcelles spécifiques du territoire n'était pas assigné officiellement à une personne ou même à un groupe.

Cette dépossession de terres remonte aux premiers contacts entre Européens et Autochtones en Amérique (Johnson, 1995). Avant 1537, la philosophie européenne d'appropriation des terres du « Nouveau monde » se justifiait par l'invocation du « droit de découverte » du territoire peuplé « d'infidèles ». Le pape Paul III, en 1537, déclare que les « Sauvages » sont humains et ont alors le « droit » de posséder les

terres qu'ils occupent. Les nouveaux arrivants doivent quant à eux trouver d'autres moyens pour justifier leur installation dans le Nouveau Monde.

Certains colonisateurs anglais avaient justifié l'appropriation du territoire américain du fait que les habitants originaux n'occupaient pas véritablement le territoire, mais erraient en quête de ressources de subsistance alimentaire. De leur côté, les Hollandais développent la pratique d'obtention de terres des habitants autochtones par des traités ou leur abandon (« surrender »). De cette manière, un titre foncier est attribué au territoire autochtone, qui peut alors se transférer aux entités coloniales. Cette approche est ensuite adoptée par les Puritains anglais en Nouvelle-Angleterre.

Les Français, par contre, ne veulent reconnaître, au début, aucun titre autochtone aux terres du Nouveau Monde. Savard et Proulx (1982) attribuent cette non-reconnaissance à la forme différente de colonisation française, qui était orientée plutôt sur le commerce de fourrures et la pêche qu'au peuplement. Vers 1663, la Nouvelle-Angleterre compte plus de 100 000 habitants, en contraste avec les quelques 2 500 individus dans toute la Nouvelle-France, incluant l'Acadie. Par ailleurs, l'approche des Français était aussi manifeste de par leur intégration à la culture autochtone. Contrairement aux autres colonisateurs, les Français participaient aux relations politiques autochtones et fondaient des familles en mariant des femmes autochtones.

Quoique dépourvu d'une assise scientifique, le prêtre Récollet, Père Morain, en 1677, fournit une estimation de la population etchemine de 400 à 500 personnes (Wicken, 2000), située sur les rives de la rivière Saint-Jean, de la rivière Pentagouët et de la rivière Passamaquody. Ce chiffre diffère toutefois de celui du père Biard qui estimait la population etchemine à | 000 âmes, et, cinq ans plus tard, à 2 500 âmes.

Dans les guerres entre les Anglais et les Français pour les terres du nord-est de l'Amérique, certaines nations autochtones ont formé des alliances avec les uns ou les autres. Les Anglais s'étaient associés avec les Haudenosaunees comme alliés, et les Français avaient à leurs côtés durant les batailles contre les Anglais, les Malécites, les Innus et les Abénakis. Mais, ces alliances pouvaient aussi changer selon les circonstances. Il arrivait parfois que des guerriers malécites et d'autres nations autochtones se rendaient ivres avant les batailles, l'alcool leur étant fournis par leurs associés européens.

Le contrôle du territoire des Autochtones de l'Est change de mains à plusieurs reprises entre les Anglais et les Français, durant les XVII^e et XVII^e siècles. Avec la compétition grandissante pour les terres de la Nouvelle-Angleterre, les Français se résignent à reconnaître les titres fonciers autochtones seulement lorsque ces derniers risquaient de tomber dans les mains des Anglais (Savard et Proulx, 1982). L'obtention de 'surrenders' continuait et l'Angleterre l'officialise dans sa Proclamation Royale de 1763, se donnant l'exclusivité de ces concessions dans le but de freiner ses colonies qui rebellaient contre elle de plus en plus.

Malgré la présence croissante de Non-autochtones en territoire malécite au XVII^e siècle, particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent, la majorité des Malécites continuent d'utiliser et d'occuper le territoire comme auparavant, malgré les postes et missions qui s'installent à la rivière du Loup (Michaud, 2003). Cependant, vers la fin du XVII^e siècle, dans un effort de mieux exploiter le potentiel militaire des Autochtones du nord-est de l'Amérique, militaires et missionnaires anglais sont envoyés à la rivière Saint-Jean pour y effectuer des évaluations. On remarque alors que ces groupes, et particulièrement les Abénakis et les Micmacs, commencent tranquillement à délaisser leur mode de vie nomade et choisissent de passer plus de temps aux postes et forts établis. Les Français se consacrent à recruter un nombre maximal de guerriers autochtones pour engager le combat avec les Anglais, souvent

utilisant l'attrait de distributions annuelles d'armes à feu et de munitions. On rapporte l'arrivée, en 1693, d'armes et munitions sur la frégate La Suzanne, certaines destinées spécifiquement aux Malécites.

La deuxième guerre d'importance entre les Anglais et les Français, nommée la Guerre de la Reine Anne, se poursuit jusqu'en 1713, alors que la France signe le traité d'Utrecht qui stipule que la France se retire de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de l'Acadie. Cette guerre, comme toutes les autres, s'est déroulée avec la contribution importante des Autochtones. Peu avant, les Bostonnais demandent aux Autochtones de l'Est, particulièrement les Abénakis, de revenir aux terres qu'ils occupaient avant qu'ils s'installent et combattent au Canada. Plusieurs Autochtones alliés aux Français perçoivent leur retrait de la Nouvelle-Angleterre comme étant une trahison. Néanmoins, malgré le « règne » sur leurs terres ancestrales exercé par les Anglais, les Autochtones de l'Est, c'est-à-dire les Abénakis, les Malécites et les Micmacs, ne concèdent à aucun groupe l'abandon de leurs droits sur ces territoires.

Le peuplement par les colons anglais en Nouvelle-Angleterre et en Acadie s'intensifie de nouveau. Les colons acquièrent des lopins de terre et s'établissent de plus en plus loin dans l'arrière-pays, avec armes et bagages en main. Les Autochtones de l'Est dénoncent la saisie sans leur accord de tous ces lopins de terre. Certains, y compris des Malécites, descendent jusqu'à Québec pour demander des comptes et une aide militaire pour expulser les Anglais. En 1715, la requête qu'ils écrivent, destinée autant aux Anglais qu'aux Français, clame que : « My land is not thine either by right or conquest, or by grant or by purchase » (Michaud, 2003, p. 141).

3.4 La fin du régime français

La perte de la bataille en 1759 sur les plaines d'Abraham a été un moment important en ce qui a trait à la fin du régime français et à la mainmise anglaise sur le territoire malécite. En 1765, face au mouvement colonial intensif sur leur territoire de la part des colons anglais, les Malécites portent plainte aux autorités d'Halifax (Johnson, 1995). Trois ans plus tard, les chefs malécites - Ambroise Saint-Aubin et Pierre Tomah – rencontrent à Halifax les autorités anglaises pour tenter de protéger les droits de chasse des Malécites contre les empiétements acadiens.

La première revendication territoriale des Malécites concerne une parcelle spécifique de terre de 900 acres près de Frédéricton. Les chefs font aussi quelques revendications religieuses. Ils cherchent d'autant plus à demeurer neutres lors de conflits entre Européens. Ils demandent aux Anglais de sévir contre la vente d'alcool aux Autochtones. La revendication territoriale marque un point tournant pour les Malécites, puisqu'ils constatent que si une telle demande minimale n'est pas exigée, alors aucune parcelle de territoire ne leur sera maintenue.

Durant la décennie 1780, les Malécites voient l'occupation de leurs terres traditionnelles par des milliers de Loyalistes émigrés de la Nouvelle-Angleterre. Le mouvement de colonisation loyaliste envahi graduellement les terres situées en amont de la rivière Saint-Jean, alors que certains groupes acadiens choisissent de s'installer dans les hautes terres de la région de la rivière Madawaska (Michaud, 2003; Johnson, 1995). C'est aussi à cette époque, en 1784, que Londres, suite à la demande de 30 000 Loyalistes nouvellement établis, crée la province du Nouveau-Brunswick.

Les nouvelles populations euro-canadiennes mettent beaucoup plus de pression sur les ressources disponibles, ce qui engendre des pénuries et cause aux Malécites des difficultés à assurer leur subsistance. Johnson (1995, p. 65) cite les écrits de l'évêque Inglis qui décrit les difficultés causées par l'empiètement des colons sur les Malécites :

« [the] failure of their game in hunting, [...] has reduced them to the utmost distress; and as the failure is occasioned by an increase of our population, which goes on rapidly, their distress must also proportionately increase ».

Une autre description citée par Johnson (1995, p. 66) est un passage d'Edward Winslow au début du XIX^e siècle à propos de la détérioration des conditions de vie des Malécites à la suite de la prise de possession de leurs terres ancestrales par les colons:

« the Indians were of course compelled to leave the banks of the rivers (particularly St. John) and hunt on other grounds »... « the settlements being extended over the best part of their hunting grounds, they were soon reduced to the most abject poverty and distress ».

Et en 1825-1826, le missionnaire John West qui habitait parmi les Autochtones de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick décrit l'état des Malécites :

« These are becoming more and more demoralized in their unsettled and wandering state, and it is a question of location, or extinction of the remnant of a people, who were once sovereigns of the soil, at no very distant period » (Johnson, 1995, p. 66).

3.5 La création des premières réserves indiennes au Québec

Les politiques à l'endroit des Autochtones au Canada remontent à 1670, lorsque la première loi instaurée par le parlement britannique cherchait à les protéger contre les

actions immorales des colons et commerçants, tels que le commerce de fourrures et le trafic d'alcool (Johnson, 1995). La loi visait, d'autre part, à convertir les Autochtones au christianisme et à les civiliser. En 1755, le Département des Affaires indiennes est créé. Son objectif principal est de conserver les alliances militaires avec les différents groupes autochtones, en même temps que de veiller à leur protection et à leur intégration à la société euro-canadienne.

La création par les autorités impériales de terres réservées aux groupes autochtones date de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. La cession de terres réclamées par les Nations autochtones a commencé en 1820 lorsque des Mississaugas cèdent une superficie de 8 740 acres à l'embouchure de la rivière Credit, dans le sud de l'Ontario. C'est sur cette expérience que se fonde le programme de civilisation des Autochtones en 1830.

C'est au début du XIX^e siècle que des Malécites se retrouvent dans une situation où ils ont à choisir de rester dans la région de la rivière Saint-Jean ou bien s'installer dans la région du Bas-Saint-Laurent. Johnson (1995, p. 70) attribue la décision prise par certaines familles malécites de s'installer dans le Bas-Saint-Laurent aux pressions d'assimilation au « mode de vie euro-canadien » des colons de la Nouvelle-Angleterre et du Nouveau-Brunswick. En outre, l'exploitation de plus en plus intense des ressources restreint leurs pratiques de chasse et de pêche, au point de les rendre dépendants de l'aide du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la New England Company.

En 1826, une requête formulée par les Malécites Louis et Joseph Thomas au nom de 96 individus est adressée au Gouverneur général du Canada, Lord Dalhousie. Ils lui demandent de leur accorder une concession dans la seigneurie de l'Isle Verte, près de la rivière Verte, à la place d'un de leurs campements. Cette requête se résume comme suit (Michaud, 2003, p. 200) :

« 11 janvier 1826. Compte tenu de l'arrivée d'une population de plus en plus grande de Loyalistes et d'Acadiens sur les terres qui constituaient autrefois leurs terrains de chasse, les pétitionnaires se retrouvent totalement incapables d'obtenir les ressources nécessaires à leur existence. C'est la raison pour laquelle ils désirent émigrer dans le Bas-Canada et y fonder un établissement. »

Le surintendant des Indiens pour le district de Québec appui la demande, d'autant plus que l'arpenteur général, Joseph Bouchette, certifie que les terres demandées sont libres. Ce groupe de Malécites reçoit une réponse favorable du gouvernement du Bas-Canada, un cas sans précédent dans l'histoire du Bas-Canada (Michaud, 2003). En 1827, le gouvernement du Canada concède le territoire de Viger, représentant 3 650 acres, ou 12 km², près du village de l'Isle-Verte. En 1828, trente familles malécites quittent la réserve de Tobique au Nouveau-Brunswick pour s'y établir.

Cette concession a pour but d'inciter les Malécites à adopter les pratiques des Non-autochtones, soit le défrichage et l'agriculture. Elle ne deviendra une « réserve » au sens propre du terme qu'à l'adoption de la *l'Acte pour mettre à part certaines étendues de terre pour l'usage de certaines tribus dans le Bas-Canada*. La figure 3.6 illustre l'étendue des terres colonisées du Canada, qui incluaient le Haut-Canada (sud-est de l'Ontario) et le Bas-Canada (sud du Québec).

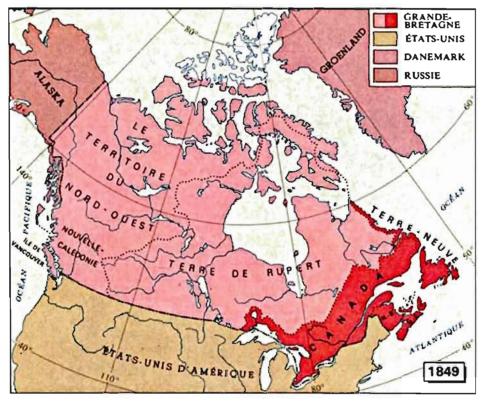


Figure 3.6 Le Canada en 1849: (Source : http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/023001-5004-f.html).

Entre 1827 et 1830, le département des Affaires indiennes rapporte un effort significatif de la part des Malécites de cultiver les terres accordées. Ils défrichent 70 acres, mais l'agriculture ne représente qu'environ le tiers de leurs sources de subsistance; le reste provient des pratiques traditionnelles de pêche, de chasse et de la cueillette. Après les semences du printemps, les Malécites quittent la concession et s'installent au bord du fleuve où la vie est plus plaisante et la nourriture plus facile à obtenir (Michaud, 2003).

Pendant ce temps, le peuplement et la transformation du Bas-Saint-Laurent se poursuit. Leur présence sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, de Mitis à Lévis, est identifiée dans les registres de différentes missions le long du fleuve.

3.6 Convoitise accrue pour la réserve de Viger

Entre 1815 et 1840, il est estimé que la population du Bas-Canada passe de 335 000 à 600 000 personnes (Michaud, 2003). La population vit une période difficile. Les cultivateurs de plusieurs régions arrivent à peine à subvenir à leurs besoins et plusieurs doivent se rendre vers d'autres régions pour subsister. Des pressions croissantes se manifestent pour la vente des terres de la réserve de Viger aux colons. En 1839, une contestation par la population qui demeure autour de la concession de Viger est soumise à l'évêque de Québec. Le porte-parole de la contestation, le curé de l'Isle Verte, l'abbé Isidore Doucet, reproche le désintérêt des Malécites dans l'exploitation de la concession de Viger. Cette contestation, bien que sans provoquer de réaction immédiate, marque le début de ce mouvement de pression pour la colonisation agricole des terres mises de côté pour les Malécites.

L'abandon ne peut être confirmé, puisque aucun représentant gouvernemental ne se rend entre 1830 et 1846 à la concession de Viger pour vérifier s'il y a ou non occupation des terres. En 1846, le chef Louis Thomas Saint-Aubin demande au surintendant Napier, chef du département des Affaires indiennes pour le Bas-Canada, un soutien financier pour l'obtention de semences et d'outils aratoires. Il explique que cette aide représente une compensation pour le bois volé par les colons sur leurs terres. L'acte de propriété de la concession, détruit lors d'un incendie à l'Isle-Verte, est nécessaire afin de dénoncer les Non-autochtones qui, depuis quelques années, s'approprient du bois de la concession. Le surintendant Napier leur accorde un soutien financier et les lettres patentes, à condition que les Malécites occupent la concession de façon définitive et se convertissent à l'agriculture (Michaud, 2003). Vingt familles s'y installent et des cabanes permanentes sont construites. Ces familles retournent au défrichement et à la culture de leurs champs, avec des chevaux et des bovins. À l'arrivée de l'hiver, les hommes gagnent les forêts des hautes terres à la

poursuite de gibier et de fourrures. Les aînés, les femmes et les enfants demeurent sur place et fabriquent des objets d'artisanat vendus l'été aux points touristiques le long du fleuve. On estime qu'à cette époque, plus de 400 Malécites habitaient les bords des la rivière Mitis et autres sites entre Lévis et Rimouski, y compris Viger (Gouvernement du Québec, 2009).

Alors que les autorités gouvernementales, en 1853 et en 1856, confirment officiellement les droits obtenus par les Malécites sur la réserve de Viger, la communauté locale récuse ces droits. La réserve de Viger est maintenant perçue par les colons comme une entrave à l'accès direct aux ressources forestières de l'arrière-pays.

Pour ajouter aux défis auxquels font face les Malécites dans la région, en 1857, un règlement est adopté interdisant une des sources essentielles à l'alimentation des Malécites, le saumon. Cette mesure est en réponse à la surexploitation graduelle par la population de cette espèce et à la destruction de son habitat par l'exploitation forestière.

En 1858, la réserve de Viger se retrouve entourée par les colons Non-autochtones. Les disputes entre ces derniers et les Autochtones concernant l'empiétement sur les boisés de la réserve s'intensifient. La loi de 1851 requiert un nouvel arpentage de la réserve de 1 497 hectares réservés aux Malécites. Pour mettre fin aux différends, en 1859 l'arpenteur F. W. Blaiklock est envoyé sur place par le Département des terres de la Couronne pour délimiter le territoire de la réserve malécite. Il ne peut cependant compléter cette tâche à cause de l'existence d'une commune de colons qui s'étaient emparés des meilleures terres arables de la réserve. Il note que :

« By adopting this line [celle prescrite dans ses instructions], as the one intended to form the South East boundary of the Indian grant I

should have within the reserve, a great part of the French settlement in the 3rd Range and have caused the utmost difficulty between the settlers and the Indians which might, as in many similar cases have ended in bloodshed » (Fortin et Lechasseur, 1993, p. 238).

La configuration de la réserve de Viger aurait, suite à cette modification, changé d'allure et montre une division en deux de la réserve créée par un chemin. Néanmoins, la fréquentation de la réserve par les Malécites, ainsi que des Micmacs, des Innus et des Hurons venus à la région, continue. Plusieurs unions entre ceux-ci sont enregistrées à la paroisse locale. Un recensement du Québec effectué en 1861 compte 169 Malécites sur le territoire de la réserve.

En 1862, l'Assemblée législative reçoit des pétitions de la municipalité de l'Isle-Verte et le Conseil de comté du Témiscouata. Le conseil municipal de l'Isle-Verte, demande que la réserve de Viger soit retournée à la Couronne pour la revente. Un rapport d'évaluation est alors préparé par un agent des terres qui constate qu'aucun Autochtone ne vit sur la réserve au moment de sa visite durant l'été de 1862. Or, cette absence pourrait s'expliquer par le fait que les Malécites se déplacent l'été, après l'ensemencement de leurs champs, vers les rives du Saint-Laurent, tel que Cacouna, Rivière-du-Loup, jusqu'à la Pointe-de-Lévy. Là ils pêchent, chassent et produisent et vendent leurs objets artisanaux.

Le Département des Affaires indiennes, qui désire obtenir l'avis des Malécites au sujet de la vente de la réserve, envoie l'abbé Lazare Marceau les rencontrer. Il rapporte que le chef Louis Thomas, âgé de 96 ans, déclare que jamais il ne consentira à une vente. Une visite subséquente produit des avis de sept chefs sur 12 se disant prêts à vendre la réserve à condition que le gouvernement leur verse des intérêts annuels sur le capital de la vente.

En 1867, trois personnages auront un rôle décisif sur le sort des terres malécites à Viger. Ce sont Jean Langevin, évêque du nouveau diocèse de Rimouski; Edmond Langevin, responsable de la gestion des dossiers administratifs du diocèse, et Hector Langevin, secrétaire d'État et surintendant des Affaires des sauvages à Ottawa. Ensemble, ces trois frères arrangent la vente, en 1869, de la réserve de Viger.

Dès janvier 1868, le surintendant Langevin demande à l'agent des terres de produire un nouveau rapport sur l'occupation de la réserve, qui détermine qu'une veuve et ses sept enfants habitent la réserve de façon permanente. Langevin se fie à ces informations pour déclencher le processus de reprise des terres de la réserve. Une première réunion des Malécites doit se tenir pour élire un chef. Ce chef doit être approuvé par le département des Affaires indiennes pour qu'ensuite un vote sur la rétrocession à la Couronne des terres de la réserve puisse avoir lieu. Malgré l'existence d'une pétition signée par cinq chefs malécites qui expriment leur opposition à la rétrocession des terres de la réserve de Viger, le surintendant Hector-Louis Langevin décide d'accélérer le processus de rétrocession.

En mai 1869, la première réunion se tient et un conseil de bande est élu, que le surintendant Langevin ne tarde pas à approuver. La deuxième réunion se tient le 4 août 1869 et c'est à ce moment que 17 Malécites, disant représenter les 154 membres de la Nation malécite de Viger, signent l'acte final de rétrocession des terres de Viger. De ces 17, seulement quatre comptaient parmi ceux qui avaient fait des « améliorations » à la réserve. Les 13 autres n'avaient pas travaillé ces terres et il est cru qu'ils étaient absents de la région lors de l'assemblée.

En annexe au procès-verbal de la cession de la réserve, il y avait une liste de 156 noms identifiés pour recevoir des sommes de la vente des terres de la réserve de Viger. Alors qu'elle n'était probablement pas complète, entre autres parce que les

noms des opposants n'y figuraient pas, elle donne un aperçu de la distribution des Malécites à l'époque. Le tableau 3.1 illustre cette distribution.

Tableau 3.1 Localisation d'une partie des membres de la PNMV, 1869.

Rivière-du-Loup	40
Isle-Verte	8
Trois-Pistoles	2
Cacouna	39
Malbaie	4
Tobique (Nouveau-Brunswick)	2
Pointe-de-Lévy	12
Moisie	4
États-Unis (huit familles)	37

(Source: Michaud, 2003).

Le 11 mai 1870, les 3 520 acres de terres de Viger sont vendues aux enchères (voir la figure 3.2) pour un montant total de \$9 268, représentant une moyenne de \$2.63 l'acre.

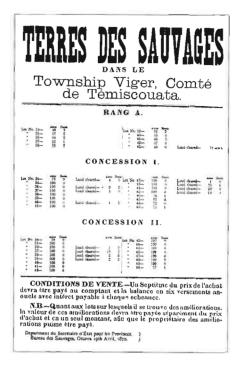


Figure 3.7 Annonce de la mise aux enchères des terres de la réserve de Viger. (Source : Fortin et Lechasseur, 1993.)

3.7 Démantèlement d'une base communautaire et dispersion

Les Malécites qui habitaient, du moins de façon saisonnière, la réserve de Viger ont dû quitter leurs demeures et leurs parcelles de terre. Ils se sont dirigés vers des sites qu'ils connaissaient et utilisaient déjà: Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, région de Québec, Chicoutimi, région de la Côte-Nord. D'autres se sont dispersés vers des places où ils avaient de la famille ou amis, au Nouveau-Brunswick ou aux États-Unis (Michaud, 2003). Alors que les connaissances locales sur les mouvements des Malécites suite à la rétrocession sont rares, les registres paroissiaux démontrent que leur fréquentation d'un endroit à l'autre de la région s'est poursuivie. De maîtres chez eux, ils sont désormais des squatteurs. Les sommes versées aux bénéficiaires de la rétrocession étaient dérisoires et, lorsque versées, souvent en retard. D'autant plus qu'elles étaient présentées comme des actes de charité par les autorités.

Suite à une proposition faite par l'évêque de Québec au sujet d'un projet « d'isolation » des Malécites, le Département des Affaires indiennes accorde en 1876 aux Malécites de Viger une réserve rocheuse de 339 acres à Whitworth. Cependant, les Malécites ne démontrent pas un grand intérêt pour ces terres, qui sont loin des endroits qu'ils ont pris l'habitude de fréquenter depuis le début du XIX^e siècle. Néanmoins, avec un certain soutien financier du département des Affaires indiennes, plusieurs familles malécites vivent pendant presque deux ans sur la réserve de Whitworth. Mais les conditions étant trop difficiles sur ces terres, ils se dispersent de nouveau. Ce même groupe fait des requêtes pour un terrain à Cacouna, sans succès, jusqu'en 1891, lorsque le département des Affaires indiennes achète un lopin de terre d'une demi-acre (0.2 hectares) : la réserve de Cacouna. Cette nouvelle réserve sera jusqu'à nos jours la plus petite réserve indienne au Canada.

En 1906, on fait état de 10 Malécites vivant sur la réserve de Cacouna. Il n'y en a plus aucun aujourd'hui (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2011b). La dispersion est donc totale.

3.8 Le legs des Malécites de Viger

Jusqu'à l'ère des mouvements identitaires qui marquèrent les années 1960, l'identité autochtone était associée à des connotations négatives par la population générale, comme le manque de moralité, de religion, de propreté, de prospérité. Dû aux pressions civile et religieuse, les aînés malécites préféraient demeurer silencieux quant à leur histoire. C'est ainsi que beaucoup de connaissances importantes sur la territorialité, la culture, la langue et l'histoire de Malécites sont disparues pour toujours. Une érosion identitaire, ou plutôt un appauvrissement culturel, comme nous le verrons plus loin, s'est produite.

Peu d'informations existent sur les Malécites de Viger durant la période entre la fin du XIX^e siècle et les années 1980. Toutefois, l'identité malécite a survécu jusqu'à nos jours. Nous savons que, parmi les membres dispersés, des Malécites de Viger ont servi le Canada dans les deux guerres mondiales. Leur service a été reconnu durant une cérémonie à Rivière-du-Loup en 2009, organisée par l'Association des Anciens – Les Fusiliers du St-Laurent, 2009).

L'identité malécite est aujourd'hui toujours vivante. En 1975, une centaine de Malécites étaient inscrits au Registre des Indiens (Lajoie *et al.*, 2006). Mais la loi « C-31 » ¹⁸ et un regain d'intérêt de l'identité autochtone font en sorte qu'au cours des années 1980, les Malécites de Viger se regroupent politiquement pour former une Première Nation au Québec. Jean-Marie Aubin mène ce regroupement. Il habitait la rive-sud de Montréal à l'époque et a cherché et contacté de nombreux descendants des familles souches connues ¹⁹ de la Nation. En 1987, à Rivière-du-Loup, 130 membres se réunissent en assemblée générale pour élire un chef et un conseil (Gouvernement du Québec, 2009) et adoptent leur code de citoyenneté (Première Nation Malécite de Viger, 1987). En 1989, suite à une demande de reconnaissance

¹⁸ En vertu de la Loi sur les Indiens, seulement les Autochtones définis comme « Indiens » au sens de la Loi sont statués, une règle qui se fonde principalement sur l'ascendance indienne. Jusqu'à l'adoption de la Loi « C-31 », une Indienne, ainsi que ses enfants, perdait son statut d'Indien en épousant un non-Indien. Cette perte de statut s'appliquait en vertu d'une disposition de l'ancienne *Loi sur les Indiens* qui était en vigueur depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. La nouvelle loi modifiant la *Loi sur les Indiens*, S.C. 1985, c. 27, permit aux femmes et leurs enfants de retrouver leur statut. Malgré l'adoption de la loi C-31, il n'en demeure pas moins que la *Loi sur les Indiens* et le système de reconnaissance d'Indiens favorisent l'ascendance masculine. C'est-à-dire qu'un individu qui n'a qu'un grand-parent indien, selon la *Loi sur les Indiens*, sera lui ou elle statué/e que si le grand-père est Indien. Les petits-enfants d'une grand-mère indienne, qui est le seul grand-parent Indien, ne seront pas reconnus comme Indiens. C'est en ce sens que le système du gouvernement fédéral, responsable de la gestion des affaires des Indiens, est paternaliste au niveau du rôle fiduciaire qu'il joue, mais aussi de la reconnaissance prioritaire de la ligne paternelle chez les Indiens au sens de la loi.

¹⁹ Les noms de ces familles recensés par le Canada et compilés par, entre autres, Johnson (1995), incluaient, entre 1861 et 1897, les : Thomas, Aubin, St-Aubin, Athanase, Nicolas, Launière, Denis, Joseph, Lesourd, Bernard, Grey, Paul et Picard.

officielle, le gouvernement du Québec accorde au groupe le statut de Première Nation, la onzième et dernière reconnue au Québec, et M. Aubin devient le premier Chef des Malécites de Viger. La Nation comptait 807 membres statués en avril 2011 (Affaires Indiennes et du Nord Canada, 2011a).

3.8.1 Situation géographique de la diaspora malécite

Néanmoins, l'époque présente est toujours une marquée par la dispersion sur un large territoire des Malécites de Viger. C'est la seule Première Nation au Québec sans communauté concentrée en un lieu. L'absence d'ancre physique communautaire est au centre du défi auquel font face les Malécites. Tel que décrit au chapitre 1, les Malécites de Viger ont dû adopter des nouveaux territoires diffus et se « reterritorialiser » après la « déterritorialisation », vivant ainsi comme groupe une territorialité « atomisée ».

Tel qu'il est énoncé au tableau 3.2 et représenté dans la figure 3.8, le bureau du Conseil rend compte, en 2008, de la situation de diaspora de ses membres à travers toutes les régions administratives du Québec, au Maine, en Ontario, et ailleurs. Leur territorialité prend une forme de « constellation » et est réticulaire puisqu'elle se manifeste par la répartition sur le territoire de diverses poches de membres, souplement liés par un réseau d'abord familial et ensuite communautaire. Comme nous le verront aux chapitres 4 et 5, le discours identitaire et territorial des acteurs de la Nation reflète un rattachement aux événements et lieux du passé et un désir de maintenir un souvenir de leur territoire. La Nation revendique son droit à cette mémoire et un nouvel espace, si ce ne peut être son espace d'origine. Un des objectifs principaux de la Nation est de « rassembler sa population et d'assurer son développement socioéconomique » (Première Nation Malécite de Viger, 2004).

Tableau 3.2 Localisation des membres de la Première Nation Malécite de Viger en 2007.

RÉGION	VILLE ou VILLAGE	NOMBRE
Province de Québec		1015
Bas Saint-Laurent (225)	Rimouski	99
240 04 244.0 (22)	Le Bic	17
	Mont Carmel	17
	Rivière-Trois-Pistoles	16
	Cacouna	12
	Saint-Anaclet	10
	Saint-Valérien-de-Rimouski	9
	Rivière-du-Loup	7
	Saint-Mathieu-de-Rioux	6
	Trois-Pistoles	6
	Saint-Pascal	4
	Saint-Éloi	3
	Saint-Modeste	3
	Autre	2 membres et moins
	Autic	2 memores et moms
Duplessis (122)	Gethsémani (La Romaine)	50
	Sept-Iles	43
	Sheldrake	5
	Fermont	4
	Havre Saint-Pierre	4
	Port-Cartier	4
	Chevery	3
	La Tabatière	3
	Autre	2 membres et moins
Québec (114)	Québec	99
Queen (11.)	Saint-Pierre-Ile-D'Orléan	5
	Lévis	3
	Sainte-Catherine-JCartier	3
	Autre	2 membres et moins
Manicouagan (111)	Tadoussac	41
Wanieouagan (111)	Forestville	18
	Baie Comeau	17
	Longue-Rive	15
	Chutes-aux-Outardes	9
	Grande Bergeronne	4
	Pointe Lebel Portneuf-sur-Mer	4 3
	rottileut-sut-iviet	3
Montréal (107)	Montréal	41
	Mascouche	8
	Laval	6
	Saint-Hubert	6
	Otterburn Park	5
	Greenfield Park	4
	La Gardeur	4
	Longueuil	4

RÉGION	VILLE ou VILLAGE	NOMBRE
	Autre	3 membres et moins
Saguenay—Lac-Saint-Jean (86)	Chicoutimi	47
Sagachay Lac Same Scan (60)	Saint-Honoré-de-Chicoutimi	13
	Jonquière de emedatini	10
	Sacré-Cœur	8
	Roberval	7
	Anse Saint-Jean	1
Montérégie (66)	Sorel-Tracy	10
Wolleregie (00)	Sainte-Hyacinthe	10
	Pincourt	7
	Les Cèdres	5
	Pointe-des-Cascades	
	1	5
	Sainte-Catherine	5
	Autre	2 membres et moins
Lanaudière (47)	Joliette	12
	Saint-Charles-Borromé	7
	N-D-de-la-Merci	6
	Crabtree	5
	Autre	3 membres et moins
Chaudières-Appalaches (44)	Saint-Pamphile	11
	Saint-Rédempteur	8
	Montmagny	6
	Saint-Georges	4
	Saint-Romuald	4
	Autre	2 membres et moins
Abitibi-Témiscamingue (22)	Senneterre	10
	Malartic	4
	Val-Senneville	4
	Rouin-Noranda	3
	Belcourt	1
Laurentides (20)	Sainte-Agathe-des-Monts	5
	Pointe-Calumet	4
	Lantier	3
	Saint-Donat	3
	Autre	2 membres et moins
Gaspésie (18)	Causapscal	6
	Grande-Rivière	4
	Autre	2 membres et moins
Outaouais (16)	Gatineau	15
	Lac-Sainte-Marie	1
Mauricie (6)	Autre	2 membres et moins
Canton de l'Est (5)	Sherbrooke	3

<i>RÉGION</i>	VILLE ou VILLAGE	NOMBRE	
	Autre	1 membre	
Centre du Québec (5)	Sainte-Françoise	5	
Canada (hors Québec) (30)			
Ontario		20	
Alberta		4	
Nouveau-Brunswick		3	
Colombie-Britannique		1	
Territoires-du-Nord-ouest		1	
Nunavut		1	
États-Unis (96)			
Maine (ME)		62	
Massachusetts (MA)		13	
New Hampshire (NH)		5	
Texas (TX)		3	
Washington (WA)		3	
Connecticut (CT)		2	
Maryland (MA)		2	
California (CA)		1	
Colorado (CO)		1	
Georgia (GA)		1	
Montana (MO)		1	
North Carolina (NC)		1	
Oregon (OR)		1	

Source : Première Nation Malécite de Viger, 2008.

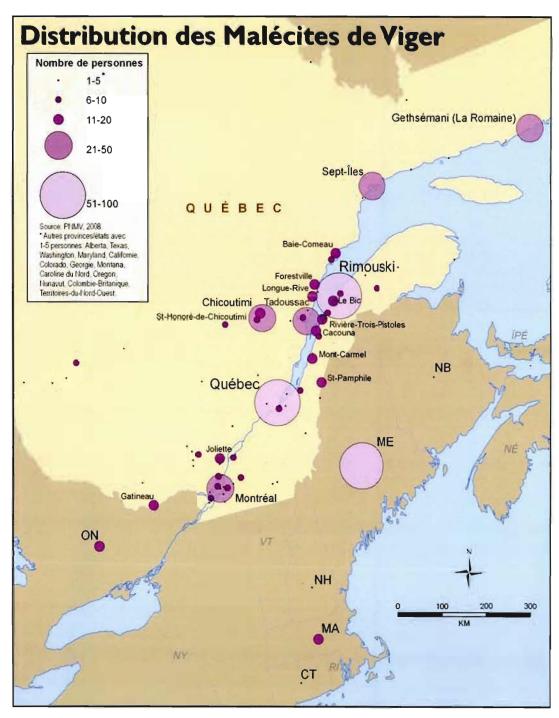


Figure 3.8 Répartition géographique des Malécites de Viger en 2007. (Source : Première Nation Malécite de Viger, 2008. Carte réalisée par Steve Driscoll et Coco Calderhead, 2010).

En termes de comparaison, selon les données émises par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (2011d), en mars 2011 on comptait 6 150 membres inscrits venant des six communautés malécites au Canada autres que de Viger. Au États-Unis, on en comptait 1 020 à Houlton, au Maine (Four Directions Development Corporation, 2011).

3.8.2 Maintien de la culture malécite

Au début des années 2000, la Nation obtient un financement partiel du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour construire un bureau administratif pour son conseil. Celui-ci est érigé sur la minuscule réserve de Cacouna.

Entre 2002 et 2005, le Conseil publiait et distribuait 900 exemplaires en français et en anglais du bulletin communautaire bi-mensuel *Wulust'agooga'wiks – Le peuple de la belle rivière*, destiné principalement à ses membres. Les thèmes abordés incluaient :

- les activités économiques de la Nation, telles que l'entreprise piscicole Aquaculture Nordik, dont le Conseil est un partenaire, la pêche commerciale, et le tourisme;
- la situation des Malécites en matière d'éducation et de santé;
- la distribution de poisson et de viande de gibier aux membres de la Nation;
- les activités de préservation et de diffusion de la culture malécite, en collaboration avec la communauté malécite du Nouveau-Brunswick, Tobique;
- le progrès de leurs revendications territoriales auprès des gouvernements fédéral et provincial.

3.8.3 Situation politique

La structure politique des Malécites est conforme à la *Loi sur les Indiens*. Elle est formée d'un Chef et de conseillers élus. Les Malécites de Viger élisent à tous les quatre ans un Grand Chef et quatre conseillers. Ensemble, le Conseil se réunit régulièrement pour aborder et décider de divers dossiers. La dernière élection pour les cinq postes du Conseil a eu lieu en 2008.

En 2005 survient une crise politique interne au sein de la Première Nation Malécite de Viger (« PNMV »). Des irrégularités dans certaines transactions financières sont découvertes et le Grand Chef à cette époque est destitué en 2006, avec le support de plus de 200 membres qui signent une pétition pour appuyer sa destitution. La communication de cette mesure prise par le Conseil se retrouvait jusqu'en mai, 2010, sur le site Web des Malécites de Viger : « Le Conseil de bande rappelle que la Cour Supérieure a aussi constaté que la situation financière de la PNMV était en progression fulgurante avant l'élection [du Grand Chef] mais qu'un mois après, elle s'était envenimée et était même devenue périlleuse » (Première Nation Malécite de Viger, 2009). Les activités du bureau du Conseil ont été paralysées pendant six mois, causant ainsi un arrêt des services aux membres. L'incertitude politique créée par cette crise s'est poursuivie jusqu'en 2008, alors qu'un nouveau Conseil est élu. Les effets de la crise perdurent jusqu'à tout dernièrement et plusieurs initiatives entreprises par le Conseil, telle la publication du bulletin communautaire, sont toujours arrêtées.

La structure fonctionnelle de la Première Nation se rebâtie tranquillement et l'embauche de personnes ressources nécessaires à son soutien se poursuit. Cependant, des efforts de relance se manifestent, d'abord par la création en 2009 d'un comité de gestion des pêches qui émet des recommandations au Conseil; ensuite par

l'organisation de la première fête des Malécites de Viger, le « Rassemblement de la route des Sauvages », tenu en août 2009. Depuis, la Première Nation a invité en 2009 et en 2010 sur son territoire et les alentours ses membres et toute personne intéressée à participer aux diverses activités.

3.8.4 Situation socioéconomique

La principale activité économique générée par la Première Nation Malécite de Viger depuis 1999 est la pêche commerciale (Première Nation Malécite de Viger, 2004). En janvier 2000, la Nation a signé une première entente avec Pêches et Océans Canada. La Nation est propriétaire de deux crevettiers (Amalécite I et Amalécite II) et deux crabiers (Frédéric CII et Fish). Il y a actuellement 34 personnes qui sont employées dans les activités reliées à la pêche commerciale, dont 12 Malécites (Comm. pers., Thibault, 2011). En été 2007, une Malécite est devenu capitaine d'un bateau de pêche, pour la première fois dans l'histoire de la Nation (Comm. pers., Caron, 2008). Durant la saison de 2010, la Nation a pêché son quota de 107 000 kilos de crabe des neiges et de 1 075 000 kilos de crevettes (Comm. pers., Thibault, 2011), ce qui représente respectivement 0.8% et 5.54% de cette industrie au Québec (Pêches et Océans Canada, 2010a et 2010b). L'exploitation de l'oursin et le concombre de mer sont aussi des pêches émergeantes/exploratoires pour la Nation, qui a pêché 137 tonnes d'oursins en 2010. Celle-ci a aussi des quotas non-exploités pour le poisson de fond et l'anguille. Malgré le fait que les revenus de 2010 étaient environ la moitié de ceux de 2004, l'apport économique de la pêche commerciale à l'économie malécite est important, et représente au moins 80% de ses revenus.

Un atelier d'artisanat et une boutique existent aussi sur la réserve de Cacouna et permettent la vente d'objets artisanaux malécites. Le Conseil a aussi acheté 11 cabines de la pointe de Cacouna et l'auberge Wulustuk (anciennement l'auberge

Dufferin) dans le but de développer des activités touristiques à Cacouna. Les jeunes malécites travaillent comme guides l'été au site ornithologique Le Marais de Cacouna (Première Nation Malécite de Viger, 2005).

D'autres données existent sur la situation socioéconomique des Malécites de Viger, pour certains secteurs, mais un profil général de tous ses membres n'a pas encore été généré. Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada ne fait pas de relevés des données socio-économiques puisque les membres de la Nation ne vivent pas dans une réserve. Des données existent, cependant, sur leurs compétences professionnelles, suite à un sondage effectué en 2007 par le Conseil de bande et financé par la compagnie Énergie Cacouna dans le cadre de son projet de terminal méthanier. Les tableaux 3.3 et 3.4 résument ces données, qui dénombrent les individus et les entreprises malécites qui avaient les compétences requises et qui étaient intéressés à participer aux occasions d'emplois et d'affaires créées par le projet énergétique, arrêté depuis 2009. Ce projet était d'une valeur d'environ \$1 milliard pour sa construction. Il était perçu par des membres de la Nation comme une opportunité de renversement au moins partiel de la dispersion et de regroupement pour des membres de la communauté dans la région de Cacouna durant les phases de construction et d'exploitation de la centrale.

Tableau 3.3 Spécialisation des membres de la PNMV par domaine

Domaine	Nombre
Construction, réparation et machinerie	40
Administration et gestion	18
Services	14
Éducation	12
Environnement, foresterie et faune	12
Santé et services sociaux	12
Alimentation et restauration	11
Informatique et bureautique	7
Finances et assurances	4
Art et décoration	3
Pêche	2
Droit	1
Techniques policières	1
Transport	1
Total	138

(Source : Première Nation Malécite de Viger, 2008.)

Tableau 3.4 Spécialisation des entreprises de membres de la PMMV par secteur

Secteur d'activité	Nombre
Construction, réparation et entretien	7
Fabrication	3
Transport	2
Santé	1
Informatique	1
Hébergement et services de restauration	1
Vente au détail	1
Alimentation	1
Finance	1
Total	18

(Source : Première Nation Malécite de Viger, 2008.)

3.8.5 Projet territorial

Un processus de réaffirmation territoriale et identitaire est en cours depuis plusieurs années. Le Conseil affirme dans un mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise en 2004, peu avant la crise politique qui

s'ensuivit, qu'elle « souhaite regrouper ses membres sur le territoire ancestral. Pour réussir, cette réintégration éventuelle devra se faire dans un contexte de développement socioéconomique harmonieux. La création d'emplois et l'accès au territoire et au partage de ses ressources sont des conditions essentielles pour y arriver » (Première Nation Malécite de Viger, 2004, p. 4).

En 2004, dans l'optique de création d'une communauté localisée, le Conseil de la Première Nation entame un processus de négociation avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'une revendication territoriale globale, pour l'achat de terres dans la région de Cacouna. Le gouvernement du Québec, qui ne participe à ces négociations qu'à titre d'observateur, soutient que les prétentions territoriales des Malécites de Viger « ne sont pas appuyées par des considérations justifiant qu'il s'engage dans un processus de revendication territoriale globale » (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2006, p. 127). Un négociateur représentant le gouvernement fédéral avait alors été assigné, mais depuis la crise politique, le dossier a été suspendu.

En 2008, le processus de négociation de revendications territoriales avec le gouvernement fédéral redémarre, avec la formulation d'une revendication particulière concernant le chemin de fer traversant la réserve de Whitworth²⁰. Le gouvernement du Canada offre de négocier un règlement en 2009, et la Nation accepte l'offre la même année (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2010a).

La résilience de la Nation est démontrée par des gestes de réappropriations identitaire et du territoire ancestral telle la célébration des Malécites de Viger comme peuple, le

²⁰ Il existe généralement deux types de revendications territoriales que peuvent faires les groupes autochtones au Canada: les revendications territoriales globales et les revendications territoriales particulières. Le premier concerne toujours des terres et vise la conclusion de traités qui n'ont pas encore été terminés. Ils sont des traités modernes négociés avec le Canada et la province ou le territoire et sont « axés sur l'avenir » (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2010b). Le deuxième type de revendication concerne des griefs quant aux obligations du Canada par rapport au territoire ou à d'autres sujets.

« Rassemblement de la route des Sauvages » à l'été 2009 et l'été 2010. La Grand Chef Anne Archambault a confirmé qu'un millier de personnes ont convergé sur Cacouna durant les deux jours de l'événement de la première année pour fêter l'histoire et la culture des Malécites de Viger, entre autres des Malécites de Montréal, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, et des villages environnants (Communication personnelle, 28 septembre 2009). C'est une participation et un intérêt qui surpasse les attentes des organisateurs.

« Artistes et artisans des Premières Nations se donnent rendezvous. Des ateliers d'information sur le portage, la chasse, la pêche, démonstration de sculpture sur bois, panache d'orignal, peintre et bien d'autre...dégustation de nourriture, jeux traditionnel, activité de pêche à l'éperlan à la pointe de Cacouna (cabines sur mer). » (Cacouna.net, 2009).

Des questions s'ensuivent dans un contexte à la fois de dispersion, de métissage et de revendications territoriales : comment les Malécites de Viger peuvent-ils perdurer comme peuple? quelle est leur territorialité projetée? quels sont les résultats de leurs actions sur leur collectivité?

CHAPITRE IV

ENJEUX, ACTIONS ET DÉFIS DANS LE RENFORCEMENT IDENTITAIRE ET LE PROJET DE RETERRITORIALISATION

Les chapitres précédents nous ont permis d'élaborer les contextes géographique et historique dans lesquels s'inscrit le cheminement des Malécites de Viger – une communauté qui a survécu comme groupe malgré la perte de leurs aires d'occupation ancestrales et la dispersion de ses membres. À partir de notre enquête de terrain, nous présentons dans le présent chapitre une analyse de témoignages sur leurs conceptions, perceptions et actions: leur perception de la culture, de l'identité et de la territorialité, la manière dont le territoire est conçu, et les actions prises pour arriver au déploiement de leur projet territorial et leur vision de l'avenir.

Tel que décrit au deuxième chapitre, les individus concernés par le renforcement identitaire et la réappropriation territoriale des Malécites de Viger (Malécites parmi les plus actifs de la communauté – que nous appelons « acteurs malécites »; représentants des Malécites de Viger – que nous appelons « représentants »; et interlocuteurs avec ces derniers – que nous appelons « interlocuteurs ») ont été rencontrés et interrogés sur ces sujets. Les principales réponses obtenues sont présentées sous forme d'extraits signifiant les convergences et les divergences qui se dégagent de la perception des différents répondants au sujet de la territorialité et de l'identité malécite en « reconstruction ». Même si elle peut paraître fastidieuse, il nous semble que cette façon de procéder rend justice à un peuple qui n'a pas eu souvent l'occasion de s'exprimer publiquement.

4.1 Qui sont les Malécites de Viger ?

Il importe de connaître les méthodes d'identification des Malécites de Viger. Comment savoir qui est Malécite? Tous les répondants se référaient à deux listes. L'une, le Registre des Indiens, est construite par le Conseil sous les auspices du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada qui se charge des membres inscrits pour administrer les services qui leurs sont offerts. Elle est basée entièrement sur la *Loi sur les Indiens* de 1876, et la loi C-31 qui s'ensuivit, plus de 100 ans plus tard (abordées brièvement aux chapitres 1 et 3 dans le texte principal et en notes de bas de page). Alors que cette loi et son système de reconnaissance autochtone clarifie le processus de reconnaissance de la descendance autochtone au sens de la *Loi sur les Indiens*, elle demeure une méthode d'identification imposée de l'extérieur et est restrictive (par exemple, on n'est plus Indien selon la *Loi sur les Indiens* après trois à quatre générations d'unions avec des non-Indiens).

En raison de ces limites, le Conseil de bande tient sa propre liste des « citoyens » malécites, laquelle inclut tout individu ayant prouvé une descendance des familles « souches » qui ont migré de la réserve de Tobique pour occuper les terres de Viger en 1828. Les Malécites comptabilisent aussi parmi ses membres, conformément au règlement adopté par le Conseil de bande dans les années 1990 pour formaliser un code de citoyenneté, des « associés », c'est-à-dire les épouses et époux des Malécites de Viger. Le code de citoyenneté malécite de Viger est plus inclusif. La liste construite d'après ce code compte environ 1 300 membres alors que le Registre des Indiens inscrits du gouvernement fédéral n'en compte qu'environ 800 membres. Sur le code de citoyenneté :

Représentant 1

[...] c'est un peu plus compliqué, les associés qui sont mariés avec les Malécites. Pas conjoints de fait, là, mariés. Euh... Voilà. Donc ils n'ont pas de sang indien.

Donc les citoyens malécites ne sont pas tous des Malécites de sang [...] [il y a] des Chinois, [...] des Africains, beaucoup d'Italiens. Oui, ils viennent aux rencontres puis ils votent. Ils sont membres.

Acteur malécite 3

T'sais, moi je l'ai, mes enfants l'ont. Les enfants de mes enfants vont-ils l'avoir? Les autres vont-ils l'avoir? Les leaders ont perdu le contrôle un peu là-dessus.

4.1.1 Cohésion communautaire

La solidarité étant une caractéristique de l'identité collective et des mouvements sociaux, les entrevues ont révélé l'existence d'une question récurrente concernant l'identification des Malécites de Viger : celle de l'ascendance malécite de Viger, peu importe qu'elle soit définie selon la *Loi sur les Indiens* ou le code de citoyenneté. Le manque de reconnaissance et d'acceptation de toutes les familles malécites de Viger représente un élément qui divise la Nation et pose un défi, voire un obstacle, au renforcement identitaire. Sans vouloir accorder une place primordiale à cette question, il n'en demeure pas moins important de reconnaître cet élément qui est un facteur de discorde dans la communauté.

Représentant 1

À l'origine je t'ai dit qu'ils se sont basés sur 5 ou 6 clans souche. Alors je... je pense que c'était 4 ou 5. Les Jenniss²¹ sont arrivés après. Ils ont été acceptés par les autres clans comme étant des Malécites. Sauf que leur présence est très contestée. Il y en a qui disent qu'ils sont Abénakis. Alors jusqu'à maintenant, le suspense demeure entier. [...] Il y aurait beaucoup moins de Malécites s'il n'y avait pas de Jenniss. Je crois aussi qu'au moment où ils les ont inclus ça a dû pencher dans la balance. [...] Est-ce qu'ils sont des Malécites de souche? Ça c'est une autre question qui fait l'objet de... C'est un irritant.

²¹ La famille malécite Jenniss est un clan dont l'appartenance est contestée par certains membres.

Un moratoire au regard des ajouts à la liste de citoyens malécites, excepté les Malécites statués, a récemment été imposé par le Conseil de bande en réponse à la crise politique et financière dans laquelle la communauté s'est retrouvée. Cette crise est directement liée à la direction d'un chef précédent, lui-même un citoyen malécite de Viger, mais non-statué. Une décision prise à l'assemblée générale de la Nation en 2008 fait en sorte qu'un non-statué ne peut pas se présenter comme Grand Chef aux élections – seulement comme Chef conseiller. L'autre raison à la base du moratoire concerne celle des prévisions démographiques de la Nation, où la possibilité de se retrouver avec plus de membres non-statués que de statués représente de nouveaux problèmes.

Acteur malécite 5

Quand tu commences à accepter des gens, des non-statués, euh, le problème est que un jour, tu risques de te retrouver avec plus de non-statués que de statués. Et, c'est probable, en tout cas. Et le problème que ça peut créer, c'est au niveau des revendications, des négociations, même des subventions, puis la survie de l'organisme qui reçoit des subventions pour 500 membres et que t'en as 1 500 : un moment donné ça devient plus vivable, de gérer toute cette situation-là. Et ça fait partie des problèmes que la PNMV va avoir à gérer.

4.2 Reproduction identitaire

Une des questions centrales de notre travail concerne la reproduction identitaire - nous avons posé plusieurs questions s'y rattachant. Pour une majorité de répondants (huit), la chasse, la pêche et l'artisanat sont des pratiques importantes pour l'identité. Le port de vêtements autochtones tels que les vestes en cuir, les peaux et fourrures, les séances de purification, ainsi que le rapport avec la terre ont été identifiés par certains répondants comme étant aussi des référents identitaires.

Acteur malécite 2

Ben là, on s'en fait, on s'en crée. Comme moi, ma mère, elle faisait des paniers de frêne noir; des paniers de foin d'odeur. Elle faisait des bijoux, elle faisait des paniers d'écorce. Puis dans le temps, Joe Launière, ça fait pas si longtemps que ça qu'il faisait des raquettes, puis il avait une vannerie ici, en arrière, là... moi je suis allé rencontrer euh... des artisans qui font le panier encore, là, pour pouvoir ramener ça là, à la source, là. [...] On a fait un hommage à la mer aussi, lors de l'ouverture devant les marées, euh, à Rivière-du-Loup - on était les invités. Je me suis équipée de peaux, moi, justement pour quand je vas en conférence ou en présentation des Malécites, pour faire connaître l'histoire puis les besoins, je vais exposer ça. Je vais attirer les enfants.

Trois répondants ont évoqué les déplacements sur le territoire ancestral, soit pour des activités de chasse, de pêche, ou pour resserrer des liens avec d'autres Malécites éparpillés sur le territoire (soit de Viger ou d'autres communautés malécites), comme étant des activités importantes pour la continuité du sentiment identitaire.

Sur le maintien de la culture malécite, il y a une majorité, mais non un consensus, qui considère son importance (huit répondants). La transmission de l'histoire des Malécites se fait à différents degrés par les acteurs malécites, parmi les membres malécites mais aussi parmi les allochtones de la région, surtout de Rivière-du-Loup et Rimouski. Toutefois, une majorité des répondants ont identifié une insuffisance à l'égard de la portée de la transmission de l'histoire.

Acteur malécite 2

Il y a des gens qui parlent de l'histoire... de bouche à oreille, ça se parle. J'en parle beaucoup. On a fait faire un historique par l'avocat. On essaye de diffuser l'information parce que c'est important : « c'est votre histoire, accaparez-vous de ça. »

Acteur malécite 4

[...] j'peux pas dire moi que ma mère a parlé beaucoup. Puis mon grand-père, pas tant, pas vraiment non plus. Ça fait que j'ai... ça c'est beaucoup de l'histoire

orale, hein, les Autochtones? Je trouve ça de valeur parce qu'il y a beaucoup de choses... mon grand-père, moi, il allait dans le bois puis il allait chercher des herbages — toutes les racines de toutes sortes de choses... on sait... ça aurait été le fun, ça, qu'il transmette tout ça... je disais « ça serait le fun leur parler de ça à nos membres. Les intéresser », t'sais, de l'histoire, là - au moins ce qu'on sait. Ce qu'on sait pas, on peut pas le dire, là. ... on n'en sait pas beaucoup de l'histoire. Hein? C'est difficile de le transmettre. Moi j'ai deux garçons. Puis euh, j'en parle pas mal plus avec eux que moi j'en ai parlé avec ma mère.

Représentant 2

Ils ne m'apparaissent pas comme étant très studieux de l'histoire autochtone. Ils semblent pas... ceux avec qui je travaille ne semblent pas très préoccupés par ça...Pour moi, là, un de leurs rôles, c'est l'histoire — l'histoire malécite. C'est de la préserver. C'est de l'étudier, la préserver, la communiquer, puis de la faire connaître au reste des Canadiens, parce que c'est une richesse culturelle.

Les travaux de Laurence Johnson et Ghislain Michaud ont été reconnus par certains des répondants comme des outils contribuant à la transmission de l'histoire écrite des Malécites de Viger.

En ce qui concerne les moyens pour faciliter le renforcement identitaire, nous avons obtenu une grande variété de réponses, mais il n'a pas été possible de dégager des consensus forts. Pour certains (quatre répondants), la tenue d'assemblées générales, et le fait que celles-ci soient tenues aux deux ans est un facteur de renforcement identitaire. Tel qu'indiqué par l'acteur malécite 2 : « Maintenant ça a été décidé de faire une assemblée générale par deux ans, pour qu'on puisse se rencontrer plus souvent. » À noter aussi que plus de 400 membres, soit environ 1/3 des citoyens malécites, ont participé à l'assemblée générale de 2008, mais que seulement 50 ont participé à l'assemblée de 2010, où il n'y avait pas d'élections.

Pour d'autres (trois répondants), ce sont les activités d'exploitation, particulièrement la pêche et la chasse, et la distribution communautaire de récoltes de la mer et de la viande de bois (orignal, chevreuil) qui permettent le renforcement identitaire et culturel.

Acteur malécite 1

À La Romaine, ceux-là qui restent là qui sont Malécites de Viger, euh... ils pêchent la crevette, ils pêchent le crabe. Puis euh... La continuité se fait pareil. La chasse est là pareil.

Acteur malécite 7

C'est la fameuse entente de chasse et pêche. C'est ce qui nous uni le plus comme Nation. [...] J'parle pas de la pêche commerciale. La pêche sportive, là... ce qui nous a le plus rapprochés, ce qui nous a le plus unis, ce qui fait que les gens de Montréal, de Chicoutimi, de la Côte-Nord, du Bas-du-Fleuve, se ramassent ensemble, dans un même site, dans des mêmes endroits, c'est ces activités-là... Puis on n'a pas beaucoup d'accès à la ressource, surtout au niveau de la pêche, là. On pourrait avoir des activités de pêche communautaire beaucoup plus élaborées. Et malheureusement on nous envoie pêcher sur des sites où il n'y a pas de truites, où il n'y a pas de poissons, à des périodes où, à ces sites-là, ça mord plus. C'est pas, c'est pas des bons endroits. Mais qu'encore une fois, on se fait, euh... on nous donne les restants. [...] Puis euh, c'était mon chalet, « venez vous-en! ». Il est venu des gens, des gens de la famille Brière, les gens, les Larouche et compagnie, euh, qui sont venus, puis c'est ça. Les autres gens qui... du Conseil sont pas venus. Peut-être que ces leaders-là devraient donner l'exemple, t'sais, puis se présenter. Déjàt'es une Nation, il faut que t'encourage ces activités-là.

D'autres répondants ont insisté sur le rôle du Conseil et un répondant a identifié l'établissement de la structure administrative comme un facteur de renforcement :

Représentant 1

À mon avis ça a été renforcé par la reconstitution d'une structure organisée en 1987. C'est ça qui a renforcé l'identité des Malécites. Il n'y avait plus d'organe structuré, organisé, depuis 100 ans. Ça a renforcé. Ils se sont redéfinis Malécites, parce qu'il y a un Conseil, parce qu'il y a quelqu'un qui tient un registre de la communauté, parce qu'ils ont une structure administrative, qui soit parfaite ou pas, mais c'est ça qui a renforcé l'identité malécite. À nouveau, les gens ont pu dire « je suis Malécite ». Avant ils étaient des Indiens sur une liste générale 816, au Ministère des Affaires indiennes.

Les revendications territoriales ainsi que les consultations réalisées à cet égard ont été aussi identifiées comme des facteurs de renforcement identifaire.

Représentant 2

Les gens ont ben apprécié les tournées de consultation qu'on a fait sur les revendications territoriales globales. Ça c'est un projet qui est pas divisif, mais c'est un projet qui est unificateur.

Représentant 3

[...] ils ont un devoir de mémoire. Ça c'est un deuxième rôle que je leur vois. Ils essayent par tous les moyens de créer un, un sens collectif, là, de rassembler le plus possible, les Malécites vers un but commun. Euh... et puis ils ont un intérêt économique à le faire. Alors ils le font de plus en plus, là, depuis que la Bande est... a connue une renaissance, là, en 1987, là.

La communication entre les membres est fortement liée à la reproduction identitaire. On reconnaissait les difficultés à cet effet liées à la dispersion des membres. Il y avait huit répondants qui se sont référés au site Internet de la Nation comme un moyen de communication avec les membres, et sept répondants ont identifié les envois communautaires par le Conseil – qui ont cessé depuis la crise politique – comme un moyen efficace de rejoindre les membres et de transmettre de façon fiable les informations sur la communauté.

On nous a fait remarquer le manque de communication entre les membres et les effets négatifs que cela provoque :

Acteur malécite 2

Parce que les gens sont intéressés, t'sais. Puis l'information elle circule, puis quand c'est pas nous-autres qui l'envoient, ben ça circule mal. Fait qu'on a réussi à faire un beau petit bulletin... c'est beau par la poste, mais quand on se rencontre vis-à-vis, là, euh... c'est intéressant...

Acteur malécite 5

Très difficile à cause des distances qui séparent les gens. Donc chaque envoi communautaire, ici on parle de milliers de dollars [...] c'est très dispendieux, et heureusement il y a des programmes qui permettent de couvrir ces frais-là.

Représentant 3

Il y a une chose que je constate, c'est qu'il y a énormément de conflits internes. [...] Il y a beaucoup, beaucoup de rivalités. Et je crois que c'est dû, justement à un manque de communication et un manque d'information.

Les répondants soulignent cependant l'importance pour une communauté de transmettre son histoire, sa culture, de tenir les membres au courant de leurs droits (droits issus de traités, tels que l'accès aux ressources fauniques sur des terres publiques; droits ancestraux, tels que l'accès au territoire, les revendications territoriales globales) et leurs privilèges, comme Indiens inscrits (au niveau des programmes de santé, d'éducation). Certains ont identifié l'absence de vie communale sur la réserve comme un facteur d'appauvrissement culturel.

Acteur malécite 2

Ben là, (re)garde, « t'as un droit, toi, de pêcher le saumon. Puis ta subsistance en plus, là. T'sais? Pas t'enrichir, là, mais pour... ouais... Fait que t'as le droit d'aller à Rivière-Métis. T'as le droit d'aller dans une autre rivière. Euh... Chaudière, t'as le droit d'aller là. T'as le droit. T'as le droit d'aller te pêcher un saumon, puis d'aller le faire griller sur un feu de bois puis de le manger. C'est ton droit, ça. »... Puis donner ça aux jeunes. Dire aux jeunes « tu veux pêcher, viens pêcher! »

Acteur malécite 5

Le fait que les gens soient dispersés, ça crée un besoin d'être encore plus informés.

Une tendance a été observée en ce qui concerne la communication avec les membres: les assemblées générales représentent un des meilleurs forums. En ce qui concerne la communication entre membres, elle se fait surtout indirectement à travers les clans ou les familles :

Acteur malécite 7

On se réunit beaucoup, nous-autres, là, 10, 15, 20 personnes dans notre famille, où on peut parler un p'tit peu de ce qui se passe dans la Nation... Les autres clans comme le clan des Tremblay, les Jenniss, euh, on communique pas beaucoup ensemble. Très peu d'échanges, à cause de justement, des, des chicanes qu'il y a eues.

Acteur malécite 6

I'd have to say yes, there's communication between members... not just because they are Malecite, but simply because, I guess you'd have to say, they are human. When you meet somebody, you like 'em or you don't like 'em. If you like 'em, you're going to communicate.

4.3 Évolution territoriale

Dans l'optique de déterminer si un lien existe entre l'occupation ancestrale du territoire, la série d'événements qui ont contribué à la territorialité actuelle des Malécites de Viger, et leur identité, nous avons demandé aux répondants de nous décrire brièvement l'évolution territoriale des Malécites. Nous cherchions à comprendre l'attachement au territoire malécite ancestral et la signification rattachée à la réserve de Viger.

Au sujet de la perception du territoire malécite de Viger, des 14 répondants, tous ont identifié les lieux représentant la territorialité plus récente du groupe: les réserves de Cacouna et Whitworth, le Bas-Saint-Laurent en général, et les concentrations de Malécites de Viger à Rimouski, Tadoussac, Chicoutimi, La Romaine (Gethsémani), Sept-Îles, Québec, Montréal, Fort Kent, Trois-Pistoles. Quelques-uns seulement (cinq) ont identifié le bassin de la rivière Saint-Jean (ou Wulustuk) comme un des

jalons historiques. Par ailleurs, certains ont soulevé l'occupation extensive du territoire, permise par le nomadisme, qu'ils confrontent à l'occupation restrictive de nos jours, tout en signifiant que cela a engendré une perte territoriale :

Acteur malécite 3

Ben le problème des Malécites c'est qu'il y avait pas vraiment de territoire. Ils étaient tout le temps partis. Ils allaient à la pêche sur le bord du fleuve l'été [...].

Représentant 2

Moi dans ma tête on n'a jamais cédé nos terres... ils se sont servis du territoire pour nous écraser, pour nous assimiler, pour nous faire disparaître, parce que ils nous ont confiné dans une, ce qu'ils appellent une réserve... nos assises territoriales sont demeurées les mêmes, mais la politique en place ont confiné les Malécites de façon à ce qu'on éclate... On est vraiment « spread out ». L'évolution territoriale ça a été de passer à un vaste territoire à ce que les Blancs décident que nous-autres on n'avait plus de territoire... moi je me base là-dessus pour les négociations. là.

Représentant 3

La colonisation des Loyalistes dans le bassin de la rivière Saint-Jean les a chassé de leur territoire habituel puis euh... puis après ça ben leur déplacement de la réserve de Viger aussi. Puis il en a résulté, euh, une perte d'identité. Ben, c'est-à-dire, une assimilation.

Interlocuteur 1

Si on prend dans la région, ben ils ont la, la réserve de Whitworth, là. C'est la terre de Caïn, là. T'sais? ...Fait que, qu'ils revendiquent aujourd'hui. C'est sûr qu'on les a... J'pense pas qu'il y a eu justice qui a été fait dans le temps. T'sais? ... Parce que dans le fond eux-autres, leur chef-lieu c'est ici : Cacouna.

Pour ce qui est de la signification accordée à l'ancienne réserve de Viger, la majorité (sept répondants) a souligné l'importance de ce territoire en lui accordant un rôle symbolique, voire spirituel, du fait de son utilisation par les ancêtres. On reconnait les vestiges malécites toujours présents sur l'ancienne réserve, tels que les tombes, les

artéfacts qui s'y trouvent toujours et le monument dédié « aux valeureux Malécites », érigé par un agriculteur local. Finalement, l'amertume démarquait l'association aux anciennes terres de Viger pour une majorité des répondants (neuf).

Représentant 1

Beaucoup de Malécites ne savent pas c'est où Viger. Beaucoup. Chez les jeunes il y a une christie de gang qui ne savent pantoute où ce que c'est. Il y a une pierre, une espèce de monument qui a été érigé là pour la « route des Sauvages ». Et les gens de ce coin là, de ces villages-là, Saint-Épiphane notamment, connaissent mieux... c'était la route des Sauvages qui était emprunté par les Indiens pour se rendre... ils faisaient le portage. Alors il y a une espèce de pierre gravée par les gens du milieu en hommage à ces Indiens, qu'ils ont développé... Ils ont été chassés de là puis ils l'ont chassé de leurs pensées. Je ne crois pas que c'est un référencement identitaire pour eux. C'est les Blancs qui les ont appelés « de Viger ».

Représentant 2

Pour les gens qui sont bien informés, ça représente un... j'essaie d'avoir un terme poli... ça... disons-que ça représente pour eux un événement majeur où ils se sont faits fourrer, et j'imagine que ça doit être assez révoltant, quand tu connais ce qui s'est passé, euh, puis plus qu'on gratte, plus qu'on s'aperçoit que c'est un événement capital dans, qui affecte le sentiment d'appartenance. [...] D'autres événements qui font qu'ils se font fourrer, euh, la réserve est vendue à l'encan, le gouvernement collecte pas les montants, euh, que les gens ont misé pour les terres, le gouvernement diminue unilatéralement le taux d'intérêt, achète des terres pour faire Whitworth. [...] Au fur et à mesure que le gouvernement commande des rapports d'historien sur ces sujets-là, ça révèle des faits embarrassants pour le gouvernement quand il réalise comment ça avait été fait. Et puis euh, les historiens le révèlent dans les rapports. Là ça fait partie de leurs preuves à eux. Donc, euh, ils sont convaincus du bien-fondé de leur revendication.

Représentant 3

[...] C'était des terres qui aujourd'hui ont beaucoup de valeur... ces gens-là se sont dispersés et c'est à partir de ce moment-là qu'ils ont définitivement perdu leur identité totalement. Euh, leur identité non seulement malécite mais autochtone, là. Fait que pour eux c'est, c'est un élément important, là, de leur histoire. [...] Pour toute la communauté malécite... c'est sûr que il y a beaucoup

de gens qui, qui évacuent l'aspect historique puis qui voient un signe de piastres, mais c'est pas mal en soi. C'est pas mal en soi de voir les choses de cette façon-là. C'est certain que leurs ancêtres ont été privés de cette richesse-là. S'ils l'avaient préservée, la condition socio-économique de ces gens-là serait totalement différente aujourd'hui – on peut le présumer.

Acteur malécite 4

Je suis allée voir à Saint-Arsène, il y a un monument qui a été, qu'un cultivateur a érigé en mémoire des Malécites, puis euh, ces terres-là, ces terres-là, euh, alentour, c'était des camps. Les Malécites demeuraient là, une période... Je peux te dire quelque chose, euh... quand je suis arrivée là, j'ai vu ce monument-là, moi ça m'a fait quelque chose en-dedans. Je me suis dit « Hé! Il y a plusieurs, plusieurs, plusieurs années, euh, les Malécites qui étaient ici, c'était leur territoire. Ils étaient là! Leurs campements étaient là, ils vivaient là... il y a même une route qui s'appelle, dans le coin de Rivière-du-Loup — Cacouna, tout ça, là, Saint-Arsène, ce coin-là, qui s'appelle la Route des Sauvages. Et il y a un pont qui s'appelle le Pont des Malécites... Ils partaient du Nouveau-Brunswick — c'était le chemin qui était tracé... Ils descendaient vers le fleuve...

4.4 Importance attribuée à une communauté regroupée

Au sujet de l'importance d'un nouveau territoire dédié à une communauté malécite viable, pouvant grandir et fleurir, les répondants se concordent. Cependant, il existe des différences concernant ceux qui devraient l'habiter. On nous a souligné en effet l'importance d'un territoire où se regrouper, où se retrouver ensemble, mais les avis divergent sur l'endroit et sur qui va s'y retrouver :

Acteur malécite 5

Oui... les gens voulaient, aimeraient avoir un endroit où se regrouper; recréer une culture malécite. Ça c'est une chose qui est ressortie souvent. Très souvent. Surtout chez les aînés... avoir l'impression qu'ils ont bâti quelque chose ensemble. J'pense que c'est ça qui manque. Euh, créer ce sentiment d'appartenance-là, parce que... il est pas très présent... Quel pourcentage voudrait l'habiter? Ça c'est une autre question.

Acteur malécite 4

[...] Les gens seraient, sont réticents parce qu'on est habitué à nos genres de vie, nous-autres, là, là. Moi j'ai ma maison ici, là. Je le sais pas. Je le sais pas si c'était sérieux, peut-être... je pense aux jeunes personnes qui sont en dehors, sont en ville, qui travaillent, ils s'en viendront pas pour travailler dans notre coin, là. C'est évident. Peut-être les personnes d'un certain âge qui sont à leur retraite, eux-autres, peut-être, ça leur intéresserait. Et si je me rappelle bien, lors d'un, à l'intérieur d'une, d'une réunion générale, là, ça avait été parlé, mais c'était pas des jeunes vraiment qui parlaient.

Acteur malécite 3

Oui, indifférents, il y en a beaucoup, qui ont fait leur vie sans les Malécites puis qui vont continuer à faire leur vie sans les Malécites. [...]La population active, la population qui a... qui sont déjà sur le marché du travail. C'est des personnes qui sont euh, sont indépendantes de la Nation, qui n'ont pas besoin de la Nation pour exister, pour travailler, pour payer leur loyer, pour aller à l'école, qui n'ont pas besoin, donc qui sont indifférents.

Et comment les gens entrevoient cette communauté malécite regroupée sur un même territoire? Nous avons interrogé les répondants sur les caractéristiques que devrait avoir cette communauté. Ce qui en ressort est un village, situé au bord de la mer, avec une résidence pour aînés et une école, où les Malécites pourraient cohabiter entre eux et avec les communautés environnantes :

Acteur malécite 6

If you had an area where you could have, let's say 10 elders, or 20, whichever may be the case, then you'd have a centre where your children could go and learn from the Elders.

Acteur malécite 2

[...] moi j'ai le goût d'innover. Réserve, là, c'est assez, là. On n'est pas une réserve de loups, puis une réserve de, de... Pour tout le respect que j'ai pour mes frères animaux, là. Mais, innovons... on est libre, on a un territoire, il est délimité, délimitez-le si vous voulez, là! Mais s'arranger pour nous-autres, avoir un territoire où on va se construire, où on va pouvoir monter nos tipis, où on va pouvoir se construire des maisons, aller pêcher, aller à chasse, faire nos euh...

nos paniers, faire... t'sais? [...] J'avais des murs, puis là je mettais : cabane à sucre, pourvoirie, pêche au saumon, euh... équinoxe! Euh... euh... summer-time; winter-time; aweye! Dis des affaires pour qu'on se rencontre, puis : faire des raquettes, puis aweye de la babiche, puis aller à la chasse à l'année, puis... Je l'remplissait. J'étais après faire une liste de tout ce qu'un Malécite peut désirer dans sa vie, qu'il a pas eu. [...] Mais moi, je m'en venais ce matin, là, en auto, puis je me disais : « j'ai hâte de me promener dans un village et ... « hé! Les Aubins! Salut! Hé! Les Launières! Salut! Salut, gang des Malécites! » » Promener dans des rues où il va y avoir des Malécites. Puis avec des Blancs aussi, parce que moi je fais du partenariat avec les Blancs.

Représentant 3

Le projet actuel c'est vraiment de créer comme un pôle économique qui va avantager, qui va bénéficier à tous les Malécites de la province. Puis qui pourrait éventuellement attirer les gens. Euh, si ça devient économiquement rentable de déménager puis de vivre là, mais il faut que ça le soit. Pour le moment, ça l'est pas vraiment...

Acteur malécite 7

Ce que je pense que si la Nation Malécite de Viger a à revivre, j'pense que ça sera sur le bord de la mer... Qu'on soit sur le bord d'un grand centre, proche de la nature, proche, t'sais, des écoles, proche où ce que nos jeunes puissent travailler. [...] Moi, l'endroit où je verrais la Nation s'établir le plus, le mieux, là, c'est un des plus beaux sites que je trouve que la Nation malécite pourrait vivre, là, ça serait dans le Parc du Bic... proche de la mer sur les terres publiques...Moi je vois ben faire de la cogestion avec le Parc du Bic, où ça serait le seul parc au Québec où il y aurait une réserve autochtone qui serait établie... Des habitations qui seraient assez traditionnelles, dans le sens que ça serait proche de la terre, ça serait en bois, ça serait, c'est ça. Avoir une architecture qui serait invitante, là. [...] Ça serait comme un attrait touristique en même temps. Ça serait merveilleux, là, si il y aurait quelque chose dans le respect; garder des arbres intacts, garder des... se construire des maisons, euh, des petites maisons, là, pas des buildings comptables, là. Avec un petit réseau routier [...]. Deux, trois, quatre maisons, puis tu montes tranquillement, par rapport à l'intérêt que les gens ont.

Nous avons demandé aux interviewés s'ils considéraient l'absence d'un territoire habité communément comme étant un obstacle à leur développement collectif. Onze répondants ont répondu positivement à cette question, mais quelques-uns ont fait

remarquer, en même temps, que le fait de vivre au sein de la population nonautochtone, de ne pas vivre sur une réserve, peut être vu aussi comme un atout :

Acteur malécite 4

Oui, je te dirais oui. C'est sûr que c'est difficile d'organiser des choses. D'abord des rencontres c'est quasiment impossible de, de... on a beau avoir toutes les communications, là, nouvelles, Internet, puis tout ça... c'est difficile de se rejoindre, là... on a cet avantage là, nous-autres. On est parmi le monde. J'te dis pas que c'est parfait, mais me semble qu'on... [...] nous-autres, c'est pas les mêmes problèmes, là. C'est pas les mêmes problèmes qu'on a que dans d'autres communautés. [...] Euh, j'suis à peu près certaine, là, que beaucoup de nos membres — la plupart de nos membres — travaillent. Et les enfants de ces membres-là aussi ont eu de la scolarité, puis euh, sont scolarisés, puis euh, ça s'est fait naturellement, là [rire]. Puis c'est peut-être l'avantage ça de pas avoir demeuré sur une réserve.

Acteur malécite 5

C'est sûr que de na pas avoir ce lieu d'appartenance-là fait que t'as des racines moins profondes. Euh, au niveau social, c'est sûr que de pas avoir d'interaction entre les gens au 'day to day', ça fait que les gens se sentent détachés, et ça a un impact aussi sur la culture; surtout au niveau économique. C'est que d'avoir un territoire que tu peux bâtir des choses qui t'appartiennent, créer des entreprises viables, c'est sûr que ça peut aider. Pour les gens, bon, est-ce que c'est essentiel? Non. Il y a des gens réussissent très bien en affaires et qui s'en sortent admirablement bien.

Interlocuteur 4

[...] à long-terme, ça devient un obstacle au développement culturel. C'est clair. Économique, je l'sais pas. Je pense que ce sont des, je pense que les individus malécites sont en général des gens qui participent à l'économie de l'endroit où ils habitent d'une manière assez dynamique. Ce sont des gens qui sont professionnellement assez épanouis et actifs. Euh, mais certainement pour le développement culturel, identitaire, le fait de vivre ensemble apporte évidemment, pour des raisons évidentes, des avantages.

Nous cherchions aussi à comprendre quelle était la perception de nos répondants à propos de la survie des Malécites de Viger comme peuple et comme culture dans la

société contemporaine, mondialisée dans laquelle nous vivons. Les réponses obtenues nous montrent que la majorité des répondants considèrent la survie du groupe comme importante, mais qu'à cet égard, il n'y a pas d'unanimité. Les réponses variaient aussi sur la perception de l'avenir identitaire et territorial du groupe. Plusieurs reconnaissent les nombreuses possibilités qui existent, mais d'autres soulignent qu'il s'agit d'une course contre le temps.

Acteur malécite 2

Ma vision d'avenir, là, elle est dans le touristique, l'écologie, euh... la pêche, la chasse, euh... Reconstruire, quoi. Puis, pas « revenir », parce qu'on a jamais vraiment quitté.

Acteur malécite 4

Oui, la survie est importante, je trouve. Tous les moyens seront pris pour assurer notre survie. [...] Même si notre monde va diminuer, je trouve c'est important pareil. [...] Moi je suis fière d'être une Autochtone, d'être une Malécite [...] Ça me ferait quelque chose, là, dire si ma communauté existait plus. Oui. Mais c'est sûr que c'est une réalité aussi, là. T'sais, j'peux pas faire grand-chose. En tout cas, pas à mon âge!. Il aurait fallu que j'y pense avant... aller me trouver un Indien en quelque part! [rire].

Acteur malécite 5

Je pense que pour certains, il y a une volonté de s'associer. C'est sûr qu'il y a toujours, il y a toujours des gens qui vont vouloir s'associer pour des facteurs monétaires. Mais je pense qu'il y a aussi le sentiment de chercher quelque chose de commun... les gens s'identifient beaucoup à leur lieu d'origine. [...] Si on réussit à avoir des revendications qui donnent un territoire, un endroit où s'établir, qu'on réussit à établir des bases économiques fortes, l'avenir peut être intéressant.

Acteur malécite 6

It's important to them, to the people themselves. And it's also important to the non-Native people. [...] I always say, you know, "we learn from the past", and a lot of people tell me, "well forget the past". Well you can't! [...] I would hope that we would be able to come back more often together. I still think that we're going to be dispersed. I still think that it will be hard for us to get back.

Interlocuteur 4

La mondialisation c'est un... c'est souvent perçu comme étant un bulldozer qui lamine les différences. Mais c'est aussi, la mondialisation, la mise à disposition des différences, des bons véhicules pour se faire connaître, pour se faire voir, pour se faire entendre, et se faire apprécier. Donc, je pense que les Malécites, comme toutes les autres sociétés minoritaires ont ce défi, de, de survivre, de se transmettre dans le temps. [...] Le futur des Malécites va dépendre entièrement de leur dynamisme. Entièrement. Euhm, les épisodes comme ils ont vécu ces dernières années, où, je dirais les deux dernières années, là, qui ont été très difficiles : les conflits intestins. Ça c'est un passeport pour la destruction.

Représentant 1

On a posé la question à des anciens, puis on est à peu près sûrs qu'il existe aucun Malécite pur... Ils sont beaucoup plus avancés dans ce processus là d'assimilation, que n'importe qu'elle autre Nation. Il est urgent, s'ils veulent qu'elle [l'identité] survive, qu'ils fassent quelque chose. Parce que ça ne survivra pas à huit générations. Déjà ils n'ont plus leur langue, ils n'ont plus leurs pratiques, euh... ils n'ont pas le folklore, ils n'ont pas de chansons, ils n'ont pas de danse. [...] Devant la Nation, c'est des tipis. Mais les Malécites, ils avaient pas de tipis! C'est des maisons longues. [...] Oui, j'ai l'impression qu'ils vont se regrouper plus que maintenant. Peut-être pas un village comme on le conçoit. Peut-être une colonie de vacances. Mais un retour aux souches. Je pense qu'ils ont besoin d'un lieu commun pour revenir à leurs souches.

4.5 Rôle du territoire dans l'adhésion communautaire

Le rapport entre le territoire et l'identité est un élément central dans notre travail. Nous avons demandé aux répondants si la dispersion actuelle des Malécites était une composante de leur identité. Onze répondants ont considéré que la dispersion faisait partie de l'identité malécite depuis la rétrocession des terres de Viger.

Acteur malécite 2

C'est sûr que si tu parles vraiment géographiquement, oui, « we're spread out » parce que, écoute, on a... on est obligé. Mais je trouve que le lien, il est encore là.

Acteur malécite 5

Absolument. C'est, c'est la base. En fait... c'est là où que la culture s'est beaucoup perdue... Dans certains cas, il y en a qui vont dire « nous sommes un peuple dispersé ». Dans d'autres cas, il y a des gens qui vont se dire « nous... sommes-nous vraiment un peuple? » ... Ceux qui vivent loin, souvent, ont le sentiment d'être un peu délaissés par les autres. Par le, le noyau. Ceux de la Romaine, ceux qui sont... ceux de la Romaine sont beaucoup isolés. Ceux dans le Maine aussi.

Représentant 1

J'ai découvert à ma stupéfaction que beaucoup de Malécites ne savaient pas l'histoire de leur dispersion. [...] Alors tu me dis « est-ce que ça fait partie de leur identité d'être nomade, d'être répartis un peu partout ?»... Oui. Je crois que oui. C'est ce qui fait leur différence.

Interlocuteur 4

[...] dans tous les cas dans mes interactions avec eux, il est clair qu'ils se perçoivent eux-mêmes comme une collectivité physiquement éclatée.

La négociation de revendications territoriales (spécifiques et globales, expliquées au chapitre 3) en cours et leur règlement futur va encadrer et faciliter les projets économiques, sociaux, territoriaux des Malécites. C'est un processus confidentiel entre le gouvernement fédéral, et le gouvernement provincial lorsqu'il est interpellé, et la Nation malécite. Bien que les détails sur le contenu de ces revendications ne peuvent pas être divulgués, nous avons tenté de comprendre comment la négociation de revendications territoriales s'insère dans le projet de renforcement identitaire et de regroupement collectif. Tous les répondants y voient un rôle structurant dans les projets malécites et tous l'associent à une amélioration générale de la situation socio-économique de la Nation.

Sur ces revendications, les répondants s'expriment avec les paroles suivantes :

Acteur malécite 3

On a beaucoup de revendications... c'est sûr que c'est long. La négociation avec les gouvernements, je trouve ça compliqué... C'est des dédommagements monétaires et territoriales — les deux. [...] Les revendications c'est basé sur nos droits, premièrement. Euh, de là à dire basé sur euh, le [...] sentiment d'appartenance qu'on pourrait inculquer par après, j'pense qu'on n'est pas encore rendus là. On va commencer par faire valoir nos droits, de ce qui nous a été enlevé.

Acteur malécite 2

[...] j'allais à Restigouche, là, puis je me promenais, puis je pleurais. T'sais, je me promenais, puis je disais « je suis dans un village où que des Indiens vivent, ils ont des difficultés sociales extrêmes, mais ils ont un village! Ils sont là, ils sont ensemble, ils peuvent s'entraider. Ils peuvent s'haïr, ils peuvent s'aimer, mails ils ont quelque part. »

Acteur malécite 5

Îl y a l'aspect monétaire; il y a la création potentielle, justement, d'un village; des terres. Idéalement, ce que les gens demandent beaucoup, ce sont des terres, pour pouvoir recréer [...] un site malécite, avoir, exercer des activités de chasse, de pêche, d'exploitation de la ressource. [...]

Acteur malécite 4

Je pense que ça va être ben long! [...] si c'est pas nous autres, si on le voit pas, nos jeunes seront là. Mais c'est important de continuer... c'est une histoire de reprendre ce qui était à nous... Des territoires et ce que ça contient.

Quant aux interlocuteurs, ils répondent de la façon suivante :

Interlocuteur 2

Nous on est favorable à collaborer à ce qu'il y ait, comme dans le cas la Pointe, collaborer à ce qu'il y ait, ces terres-là, puissent être achetées entre autres par le gouvernement du Canada et cédées aux Malécites, pour leur développement. On est tout à fait favorables à ça. C'est ce qu'on fait, d'ailleurs.

Interlocuteur 3

Si, un jour, les membres de la communauté décident de revenir sur le territoire, leurs réserves, pour s'installer puis d'avoir des institutions, le Ministère va être partie prenante, évidemment, c'est certain. [...] Je sais qu'on a accepté la revendication concernant le chemin de fer qui traverse sur Whitworth. [...] Ils nous ont fait une certaine démonstration. [On] a accepté basé sur un certain nombre de critères [...] Après ça, il se négocie, puis il y a un processus de rectification et nous on veut juste des quittances, là, t'sais, donc, les régler, là, « qu'est-ce que je te donne en compensation, or 'whatever that may be', puis tu me donnes la quittance. [...] T'sais, ça peut ne pas être nécessairement de l'argent, t'sais? Ça peut être des terres de remplacement. Ça peut être de l'argent, ça peut être...Mais la mise en œuvre du règlement peut prendre 15 ans, 20 ans. Ça dépend c'est quoi le règlement. Si c'est des achats de terres de gré à gré, ça peut prendre, ça peut être un processus qui dure 20 ans, parce que c'est une terre à la fois. [...] On fait pas d'expropriations. Puis quand c'est des terres, on doit s'entendre sur une zone de sélection.

Interlocuteur 4

Quand on a une revendication territoriale globale qui nous est dûment soumise [...] [on] reconnaît ou non la revendication, la juge crédible ou non. Et selon qu'il la juge crédible ou non, va accepter à une table de négociations. Mais il faut l'analyser, la regarder, il faut l'étudier, il faut regarder ça comme il faut. Il y a des études anthropologiques, historiques, archéologiques. Il y a toutes sortes de choses qui devraient être faites pour qu'on puisse juger du sérieux et de la crédibilité dans la revendication territoriale. C'est un immense travail puis là, clairement nous, on n'est pas en mesure d'en parler tout de suite. [...] dans un traité, on se trouve à encadrer, à définir et à compenser aussi, des titres puis des droits ancestraux. Ça, pour les Autochtones, c'est énorme! C'est gros pour eux, là! Ca veut dire que là, ils peuvent plus faire une entente sans préjudice. Ils doivent mettre sur la table leurs droits, leurs titres, puis dire « ben voilà ce que ça vaut, voilà ce qu'on en retire, voilà ce que ça devient, puis voilà comment on va vivre ces droits-là dans l'avenir ». C'est très, très engageant pour toujours. C'est juridiquement attaché [...] La Cour nous a dit depuis que les droits ancestraux étaient évolutifs, il faut prévoir ces choses-là dans le traité pour qu'on ait une mécanique complexe pour mettre en place.

Je vous renvois aux traités modernes qui ont été signés. Il y a toutes les questions de territorialité, l'autonomie gouvernementale, les régimes de chasse, de pêche, de gestion forestière, de partage des redevances ou des ressources naturelles [...] une Nation qui obtient aussi en même temps beaucoup d'avantages, puis beaucoup d'outils pour son épanouissement collectif.

4.6 La mobilisation collective des Malécites

Étant donné une approche d'action collective que nous avons adoptée, nous avons voulu savoir ce que les Malécites, leurs représentants, et leurs interlocuteurs ont fait et font pour mener leurs projets identitaires et territoriaux à terme. Les actions varient énormément de la représentation politique de la Nation à travers le Canada, à l'instauration de la fierté malécite chez les membres, à l'organisation d'activités traditionnelles sur le territoire, à la participation dans le processus de revendications territoriales et la planification de leur contenu. Voici quelques réponses significatives.

Acteur malécite 2

Moi, je vas cogner, puis je dis « Malécites de Viger! » [...] Comme là, j'suis allée au Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs. On vient de monter une marche. On est rendu au national. J'ai été acceptée par les chefs du Canada. [...] Je vas partout. Je vas à Ottawa, je vas à Québec, je vas à Montréal [...] J'ai été à Halifax. On est plus présents que jamais, nous. [...] Dans quatre ans, moi j'ai fait 26 envois communautaires malgré tout l'ouvrage que j'avais.

Acteur malécite 4

Moi, j'étais déjà à ma retraite puis j'suis revenue là un peu, un peu par défi, puis j'pense ça me tentait, là, de faire quelque chose pour ma communauté [...] le but premier c'était pas pour gagner ma vie. [...] j'ai l'impression d'être utile dans ma communauté.

Acteur malécite 5

Ça été de repartir des demandes de financement, de regarder aussi les opportunités. On parlait de la 185. Donc il y avait une certaine négociation à faire au niveau du passage sur la réserve actuelle.

Acteur malécite 7

J'suis allé moi, un avant-midi, là; j'ai pris congé de mon travail, puis j'suis allé parler des Malécites, on a parlé de la culture malécite à l'école. Où ce qu'on était basé, comment qu'on a vécu à l'époque. J'ai parlé de la rivière de Cacouna; de la chasse à la baleine; de la chasse aux phoques; des traversées entre, entre

Tadoussac et Cacouna; un peu de l'éparpillement de la Nation. [...] j'ai fait un projet avec le SAA... j'ai amené des jeunes Malécites [...]sur le terrain piéger[...] J'ai fait ça sur trois ans, là, même encore là, il y a des Malécites qui veulent venir avec moi, moi je les invite puis euh, je dis « si vous voulez venir faire du piégeage avec moi une fin de semaine, vous embarquez avec moi [...] j'ai fait des démonstrations, là, de piégeage à martre, là, durant la journée, là. Je leur expliquais comment qu'on fait du piégeage humanitaire, les nouvelles techniques de piégeage, c'est ça, les mœurs des animaux, je discutais un peu de ça[...] il y a beaucoup de personnes qui sont ben intéressés, là. [...] il y avait peut-être dans le coin, 'garde 15, 20, peut-être même 30 personnes et puis plus [...] j'ai investi là-dedans de ma poche, là. [...] Le premier bateau de pêche, c'est moi qui a coordonné les activités de crabe et de crevettes, là, j'étais le coordonnateur de pêches – le premier. [...] J'avais déjà proposé [...] qu'un pourcentage du revenu des pêches devrait être séparé, remis à chaque famille de la Nation, en commençant avec les Aînés, puis en commençant par les, les personnes qui sont seuls pour élever des enfants. Puis euh, il y a toute une fin de non-recevoir làdessus...

Représentant 2

Ça fait au-dessus de 10 ans. Mon rôle ça a été de voir à ce que la preuve du titre des droits ancestraux soit colligée pour la transmettre aux gouvernements fédéral et provincial pour entrer en négociations. [...] On est allé chercher aussi un historien qui était l'expert des Micmacs dans la cause de Marshall. [...] On lui a demandé de faire une preuve de l'occupation ancestrale malécite du côté du bas du fleuve, et puis on a envoyé le rapport de Bill Wicken avec le rapport de Laurence Johnson – on l'a envoyé au gouvernement fédéral. Et par la suite, on est rentré en négociations.

Depuis [...] je fais de la coordination de ce processus-là; de contacts avec le Conseil... pour expliquer la stratégie, le plan de travail, chercher le financement. [...] On a remis au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial un projet d'entente cadre dans le processus de discussions exploratoires en vue de négocier un traité moderne, qui liste une série d'items qu'on veut négocier, et [...] qui identifie quel sera le processus de négociation. Dans la partie 'liste d'épicerie', on a un item « nouveau village ».

Représentant 3

J'ai travaillé à la formulation d'une revendication particulière pour la perte de la réserve de Viger et pour l'obtention d'une compensation qui en découle. Une compensation très importante... Parce qu'on estime que les dommages à toute cette collectivité-là sont, suite à leur dispersion, sont, c'est irréparable [...] c'est

très difficile à chiffrer et c'est très important. Alors l'idée, c'est ça, c'est d'obtenir une compensation qui va permettre de recréer une collectivité.

Interlocuteur 2

Dans ce projet-là d'aménagement de la Pointe, on aide les Malécites à ce qu'ils fassent l'acquisition de ces terrains-là. Donc nous comme Ville, on est facilitateur, on fournit les évaluations, les prix, et on les met en contacte aussi avec la compagnie Irving. Ce qui est l'intérêt pour les Malécites c'est qu'ils peuvent avoir des terrains et dans quelques secteurs, et il y a près de 400 000 pieds carrés de terrain. Donc c'est quand-même un espace de terrain assez incroyable pour ce secteur-là, et nous on est tout-à-fait d'accord à accompagner les Malécites pour qu'ils en fassent l'acquisition [...] c'est dans ce projet-là de réaménagement, on a toujours vu, la corporation, une opportunité touristique pour le développement, la mise en valeur de la culture autochtone.

4.6.1 Défis et obstacles

La solidarité et le leadership sont deux ingrédients fondamentaux pour le succès de l'action collective. Surmonter les divisions et avancer dans la voie du développement communautaire représente un défi important pour les Malécites de Viger. Un autre défi, soulevé par tous les répondants, est celui de se doter d'une structure de gouvernance qui assurerait une stabilité politique et économique. Les témoignages cidessous énoncent ces défis :

Acteur malécite 4

Le principal défi c'est de coordonner les gens... les gens travaillent fort, mais les efforts ne sont pas toujours canalisés [...] dans un même sens.

Acteur malécite 7

Les gens qui auraient peut-être les compétences pour faire avancer les choses, ils peuvent faire du travail, du bon travail, mais ils sont peut-être trop éloignés les uns les autres pour être capables, justement de faire bénéficier la Nation de leur expérience, leur expertise, là. La Nation a pas grand-chose à offrir. Comme moi, là, lâcher mon travail pour aller travailler pour la Nation, j'ai beaucoup trop à

perdre - surtout avec le contexte de crise qu'il y a eu ces dernières années. [...] Je sens pas qu'il y a beaucoup de volonté pour faire avancer, collectivement, les choses. Il y a beaucoup de volonté pour faire avancer les choses individuelles. [...] Le rythme qu'on prend, le temps qu'on prend pour régler nos problèmes est trop lent. [...] il faut que tu passes par ton conseil de bande. Tu demandes une autorisation, sur nos terres ancestrales, de se construire un camp pour pratiquer nos activités, là : chasse, pêche, piégeage, en famille, avec les jeunes. On avait fait une genre de pétition, puis ce qu'on nous avait répondu, c'est que... c'est ça, ils ont peur qu'on nuise à la Nation [...] qu'on nuise aux négociations. On n'avait pas demandé un sou, là. On était prêts à tout payer de notre poche. On va se construire un chalet à tel endroit, sur une réserve faunique locale, ici, là. Euh, non, on n'a pas eu d'appui [...] C'est des choses qui se passent déjà dans les autres Nations sur la Côte-Nord, aussi, là, là. Les gens sur la Côte-Nord qui le font, ici, là, c'est le Conseil de bande qui construit les camps pour eux, pour pratiquer justement leurs activités ancestrales.

Représentant 3

Le principal défi, actuellement, ça a été, justement, les problèmes de communication entre eux, qui ont fait en sorte qu'il y a eu de nombreux conflits internes qui ont retardé leur marche vers l'atteinte de ces objectifs-là, de créer une collectivité qui se tient et qui est prospère. Alors tous ces conflits internes-là leur ont coûté extrêmement cher, et ca leur a écarté de...

Interlocuteur 4

Ça dure très, très, très, très, très, très, très longtemps, c'est très, très, très, très, très coûteux. Et puis euh, l'expérience qu'on en a, c'est que ça aboutit pas toujours. Hein? Partout au Canada c'est comme ça.

Quelques répondants nous ont fait part de leur vision sur les moyens de surmonter ces principaux obstacles et défis sur la lenteur de la recomposition communautaire et de sa stabilité :

Représentant 3

[...] là il faudra qu'ils se rassemblent puis qu'ils se concentrent sur les revendications particulières et les revendications globales.

Interlocuteur 2

Le prochain défi, c'est le financement de tout ça. Alors on est, on est rendus là. [...] Puis la clé, c'est le développement. Faut faire partie du développement économique, social, puis milieu de vie. Il faut faire partie du, du développement, et ça va commencer par la réalisation de projets. Il faut qu'il y ait des projets par les Malécites, pour les Malécites, en partenariat avec les autres, dans un partenariat gagnant-gagnant.

Acteur malécite 3

Durant la crise, la confiance a été perdue. Les relations avec le milieu ont été affectées. C'est important les bonnes communications, l'information, être fidèles à nous. Il faut aussi avoir une présence dans le milieu pour préparer le terrain.

4.7 Constatations principales

Les différentes réponses obtenues aux questions posées lors de notre enquête nous permettent de conclure que l'identité collective malécite de Viger est toujours vivante, que ce peuple ressent une fierté d'être autochtone et un désir de s'épanouir comme peuple aux niveaux social, culturel, économique. De plus, la grande majorité des répondants considère que c'est par le territoire, c'est-à-dire le regroupement physique sur un territoire commun, que les Malécites de Viger pourront atteindre cet épanouissement collectif. L'obtention de ce territoire commun, désigné malécite, habitable, se réaliserait d'ailleurs par la conclusion d'une entente avec les gouvernements.

Nous avons trouvé une convergence des opinions dans les réponses suivantes:

- les listes de membres, soit celle construite par le Conseil de bande et celle construite par le ministère des Affaire indiennes et du Nord constitue la base de l'identification des Malécites de Viger;
- 2) l'importance du maintien de la culture et de la transmission de l'histoire malécites et du rôle du Conseil de bande dans ceux-ci;

- les communications limitées entre membres de la communauté et avec les membres des communautés malécites au Nouveau-Brunswick et au Maine.
- 4) l'importance des lieux les plus récents où ont vécu ou où vivent les Malécites (région du Bas Saint-Laurent), les événements historiques qui ont mené à leur situation actuelle, et l'importance symbolique de la réserve de Viger, en tant que référent territorial;
- 5) la dispersion constitue une dimension de l'identité malécite;
- 6) la représentation d'un village idéal malécite au bord de la mer et qui desservirait les enfants et les aînés;
- 7) l'absence de regroupement malécite est un obstacle au développement de la collectivité;
- 8) le rôle structurant des revendications territoriales dans le renforcement identitaire des Malécites;
- 9) le défi que représente l'établissement et le maintien d'une structure de gouvernance qui assure une stabilité politique et économique nécessaire à l'avancement de tout projet communautaire.

Par ailleurs, nous constatons aussi des divergences notables dans les réponses aux questions concernant:

- 1) la perception des moyens facilitant le renforcement identitaire;
- 2) le site envisagé pour une communauté géographiquement regroupée;
- 3) la vision de l'avenir des Malécites de Viger;
- 4) les actions prises pour faire avancer leurs projets identitaires et territoriaux.

Des divergences selon le type d'acteur, soit malécite, représentant ou interlocuteur, étaient aussi perçues dans les réponses obtenues. Naturellement, les acteurs malécites identifiaient davantage des référents identifiaires malécites. Les interlocuteurs se sont abstenus de répondre à la majorité des questions portant sur l'identité malécite et les communications. Les acteurs malécites percevaient que l'objet des communications

avec les membres était de tenir les membres informés des activités de la Nation, de leurs droits, des services offerts et de corriger les mauvaises informations. Quant aux représentants des Malécites, l'objet de la communication était plutôt de créer un sentiment d'appartenance et de construire un projet collectif.

Au niveau territorial, les réserves actuelles figuraient davantage dans le discours des acteurs malécites et les interlocuteurs quant à l'évolution territoriale de la Nation. La perte de Viger était un élément du discours de tous les types d'acteurs. La localisation souhaitée pour un village malécite n'était identifiée que par les acteurs malécites, ce qui est logique puisque ce sera les Malécites de Viger qui détermineront l'emplacement en temps et lieu. Le but et les caractéristiques d'un village malécite étaient identifiées par les acteurs malécites et leurs représentants seulement.

Les actions différaient entre les acteurs malécites, les représentants, et les interlocuteurs, selon leur rôle par rapport à la reproduction identitaire malécite et/ou leur projet territorial. La confiance du milieu était un obstacle identifié par certains acteurs malécites mais qui ne l'était pas pour les représentants et les interlocuteurs. Enfin, le maintien de l'espoir, la patience, la communication avec les membres, et l'établissement d'un plan directeur pour la Nation étaient des moyens nommés par les acteurs pour surmonter les obstacles qui ne figuraient pas dans le discours des représentants et interlocuteurs.

Le tableau 4.1 résume les convergences et divergences pour les variables énoncées au chapitre 2 et selon le type d'acteur.

Tableau 4.1 Sommaire des réponses sur l'identité et la territorialité malécites.

	Acteurs malécites	Représentants des Malécites	Interlocuteurs avec les Malécites	Synthèse
1. Identification des	Registre des Indiens du MAINC ²² ;	Registre des Indiens du MAINC;	Registre des Indiens du MAINC;	Registre des Indiens du MAINC;
membres	Liste de citoyens du Conseil	Liste de citoyens du Conseil	Liste de citoyens du Conseil	Liste de citoyens du Conseil
2. Reproduction identi	taire			
a) Référents	Chasse;	Chasse;	Artisanat	Chasse
identitaires	Pêche;	Artisanat		Pêche
	Distribution communautaire;			Artisanat
	Artisanat;			
	Vêtements autochtones;			
	Séances de purification;			
	Rapport avec la nature			
b) Importance de la	Oui (6/7)	Oui (1/3)	Oui (1/3)	Culture est considérée importante pour les acteurs
culture	Non (1/7)	Non (1/3)		malécites
c) Transmission de	Bouche à oreille;	Bouche à oreille;		Bouche à oreille;
l'histoire	Livres;	Écoles;		Livres;
	Écoles;	À degré insuffisant		À degré insuffisant
	À degré insuffisant		_	
d) Moyens	Assemblées générales bisannuelles;	Reconstitution de la Nation;		Rencontres entre membres
	Pêche communautaire	Tournée de consultation		
e) Communication				
i. Moyens	Envois communautaires;	Téléphone		Envois communautaires;
	Téléphone;			Téléphone
	Internet			
ii. Raisons	Tenir membres informés des activités de la	Créer un sentiment d'appartenance, un projet		Tenir les membres informés des activités de la Nation
	Nation, de leurs droits, services offerts;	collectif		
	Corriger mauvaises informations			
iii. Lacunes	Oui (7/7)	Oui (3/3)		Oui
3. Perception de	Perte de Viger, réserves et concentrations	Perte de Viger et dispersion	Maritimes et nord-est étatsunien,	Maritimes et nord-est étatsunien, perte de Viger,
l'évolution	actuelles		réserves actuelles	réserves et concentrations actuelles
territoriale				

²² Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

	Acteurs malécites	Représentants des Malécites	Interlocuteurs avec les Malécites	Synthèse
4. Importance attribuée à une communauté regroupée	Absence d'une communauté regroupée représente un obstacle au développement; Intérêt dans un village malécite, surtout pour aînés, près de Cacouna, Whitworth, Viger, le Bic; Survie du groupe est importante; Futur optimiste envisagé pour la communauté Futur difficile envisagé pour la communauté	Absence d'une communauté regroupée est un obstacle au développement; Désir d'un village malécite qui servirait de pôle d'attraction pour membres; Survie du groupe est importante Futur optimiste envisagé pour la communauté	Absence d'une communauté regroupée est un obstacle au développement; Désir observé pour un village malécite; Survie du groupe est importante; Futur optimiste envisagé pour la communauté; Futur difficile envisagé pour la communauté	Absence d'une communauté regroupée est un obstacle au développement; Intérêt manifesté surtout par aînés pour village malécite près de l'eau, au Bas-Saint-Laurent (divergences sur lieu exact); Survie du groupe est importante; Divergences sur futur envisagé de la communauté
5. Rôle du territoire dans l'adhésion communautaire	Dispersion est un composant de l'identité malécite de Viger; Revendications territoriales comprennent création d'un village, dédommagements, opportunités économiques, épanouissement collectif	Dispersion est une composante de l'identité malécite de Viger; Revendications territoriales comprennent création d'un village, opportunités économiques, reconstruction de la collectivité	Dispersion est un composant de l'identité malécite de Viger; Revendications territoriales peuvent comprendre terres, dédommagements, traité et possibilité d'un épanouissement collectif	Dispersion est une composante de l'identité malécite de Viger; Revendications territoriales comprennent création d'un village, dédommagements, opportunités économiques, épanouissement collectif
6. Actions/ réalisations visant l'épanouissement collectif	Participation aux rencontres du Conseil et gestion des dossiers; Représentation de la communauté à travers le Canada; Préparation d'envois communautaires; Demandes de financement; Organisation de camps de chasse et pêche pour jeunes; Mise en œuvre de l'entente de pêches commerciales de la Nation Participation à la planification des revendications territoriales	Soutien au fonctionnement du Conseil; Représentation de la Nation dans la négociation de revendications territoriales; Contribution à la préservation de leurs droits	Inclusion de la communauté dans projets/activités locaux, facilitation de l'acquisition de terrains pour projet touristique, soutien aux programmes provinciaux/ fédéraux	Actions aussi variées que les répondants
a)Défis et obstacles	Lenteur administrative des gouvernements; Le temps; Confiance du milieu; Problématiques de communication	Unification des membres; Manque de communication entre membres; Gouvernance passée problématique	Gouvernance passée problématique; Lenteur du processus de règlement de revendications territoriales	Problématiques de communication; Gouvernance passée problématique; Le temps
b) Moyens pour les surmonter	Maintien de l'espoir, patience, détermination, bonne communication avec les membres, création d'un plan directeur, solidarité	Détermination, énergie, solidarité	Participation aux négociations territoriales, création et mise en œuvre de partenariats gagnants- gagnants	Détermination, solidarité, participation aux négociations et partenariats gagnants-gagnants

4.7.1 La synergie entre l'identité et le territoire dans les interventions des acteurs

L'identité malécite de Viger est à la base de ces actions et le territoire figure comme élément important des revendications du groupe. Nous avons vu que l'on dispose de deux systèmes d'identification des membres. Celui du ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada est présentement privilégié par la communauté qui cherche à limiter l'ajout de membres non-inscrits.

Quoique restreint et n'étant pas unique aux Malécites, les référents identitaires identifiés incluent la chasse, la pêche et l'artisanat. D'autres éléments plus spécifiques à leur groupe tels que la langue, le folklore, la fabrication de canots d'écorce de bouleau, ne figurent pas parmi ces référents.

Néanmoins, l'ethnicité autochtone, ou « l'indianité », est une composante importante de l'identité malécite de Viger. Ce sont sur cet élément identitaire et les droits et avantages qui en découlent, ainsi que le désir de maintenir l'existence même de la Nation malécite de Viger que les interventions des acteurs se fondent et s'inspirent. La culture et l'histoire sont d'autant plus fondamentales au renforcement de l'identité. Les acteurs reconnaissent une lacune aux niveaux de la connaissance et de l'éducation de l'histoire malécite. Ils souhaiteraient que les membres, particulièrement les jeunes s'accaparent de leur histoire et que le milieu connaisse davantage leur culture générale. De là l'importance du rôle de la communication et des outils pour propager cette information. Par exemple, les livres qui ont été écrits, le curriculum dans les écoles et la transmission accrue de l'histoire entre membres et de parents aux enfants faciliteraient cette propagation. Enfin, les rencontres des membres sont considérées comme la meilleure façon de renforcer l'identité malécite. C'est

d'ailleurs une des raisons qui explique la décision de la communauté d'augmenter la fréquence des assemblées générales.

Ce sont surtout la perte de la réserve de Viger et la dispersion actuelle des membres qui sont évoqués par les acteurs à l'égard de l'évolution territoriale des Malécites de Viger. Le bassin de la rivière Wulustuk (Saint-Jean) et l'occupation de celui-ci ne s'inscrit pas de façon importante ni dans la mémoire collective, ni comme base des interventions des acteurs au niveau du territoire. De plus, les acteurs observent une lacune au niveau de la conscience collective par rapport à la région de Viger, surtout auprès des jeunes malécites.

Néanmoins, l'ancienne réserve de Viger revêt une valeur symbolique importante pour la Nation et représente le fondement de sa revendication territoriale auprès des gouvernements. L'absence de territoire propice à l'établissement d'un village, dédié aux Malécites de Viger, est perçue par les acteurs comme un obstacle à leur développement socioéconomique. Leur spatialisation actuelle de dispersion serait aussi une composante de leur identité, d'autant plus que la majorité des acteurs considère la survie de la Nation comme étant importante. C'est pour ces raisons, et pour tenter de réparer les dommages causés par l'appropriation de leurs terres en 1869, que les acteurs préparent un projet socio-territorial qui regrouperait les membres et créerait ainsi un pôle d'attraction économique et culturel.

Une volonté est manifeste auprès de tous les groupes d'acteurs de contribuer à l'avancement de ce projet qui en est à sa phase de conceptualisation. Les idées et visions de la forme exacte de ce projet sont nombreuses et variées. Leur viabilité et les moyens employés pour le développer sont aussi à déterminer. Il incombe au Conseil de bande d'arrimer les possibilités et les désirs de la majorité de leurs membres et de serrer le plan socio-territorial afin de le présenter aux instances

gouvernementales responsables pour la négociation d'une revendication territoriale globale.

Plusieurs projets et initiatives ont débouché depuis la reconstitution de la Nation en 1987. Que ce soit la pêche commerciale, la revitalisation de la langue malécite, les envois communautaires, la négociation de revendications territoriales spécifiques, les tournées de consultation, ou les fêtes communautaires, tous servent de repères à la reconstruction de la communauté. L'idée d'une terre promise et son établissement comme village malécite sont perçus par les acteurs comme les moyens privilégiés d'en arriver à un épanouissement collectif. Le territoire joue un rôle central, voire essentiel, dans les prospectives d'adhésion communautaire. En même temps, le territoire est la source de revendication principale de la communauté. Le territoire représente alors le point focal des revendications de la communauté en ce qui a trait au passé, aux actions du présent, et à leur avenir.

Enfin, les conflits politiques internes et les dommages à court et à long terme qui en résultent ont été identifiés par tous les acteurs interviewés comme des obstacles importants au développement de la Nation. En développant un système de gouvernance plus robuste et transparent qui empêche autant que possible les atteintes à l'intégrité communautaire, les effets destructeurs potentiels sont grandement réduits. De plus, en termes de conditions nécessaires à la réalisation des projets structurants, on retrouve l'attitude de détermination de la communauté et de ses acteurs, la solidarité, la poursuite de négociations de revendications territoriales globales et de partenariats gagnants-gagnants avec le milieu.

Il existe des opportunités intéressantes et importantes. Celles-ci prennent diverses formes allant du réapprentissage de la langue malécite à l'aide de moyens pédagogiques modernes comme les ordinateurs et Internet, à la revalorisation de terres locales dans le cadre d'un projet touristique, jusqu'à la conclusion d'un traité et

l'établissement d'un village malécite viable et culturellement spécifique. Le processus de réalisation de ces opportunités élargirait alors la place de la gouvernance locale dans le système qui existe au Québec et au Canada de gouvernance à multiples échelles.

CHAPITRE V

LES ACTEURS ET LA RECONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE MALÉCITE : SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Le chapitre précédent a présenté de façon détaillée les résultats de nos entrevues auprès des acteurs malécites, de leurs représentants et de leurs interlocuteurs. Afin de procéder maintenant à l'analyse des résultats, revenons d'abord aux questions et hypothèses qui orientent notre travail.

5.1 Nos questions de recherche

Nous nous demandions si l'élaboration et la maturation d'un projet territorial suscite l'adhésion communautaire et le renforcement identitaire chez les Malécites de Viger. En d'autres mots, nous cherchions à déterminer la place du référent territorial dans les efforts de renforcement identitaire de ce peuple. Notre hypothèse était que le territoire constitue le fondement stratégique des acteurs dans le renforcement identitaire malécite et le regroupement des membres. Le territoire joue donc un rôle fondamental pour les acteurs dans le travail d'adhésion communautaire.

Pour parvenir à répondre à notre question principale et déterminer la validité de notre hypothèse, nous avons cherché des réponses aux questions suivantes :

• comment identifie-t-on les membres de la communauté?

- quels sont les référents identitaires et de quelles façons les acteurs contribuent-ils à la reproduction de l'identité malécite?
- en quoi consiste la territorialité passée et envisagée des Malécites de Viger?
- quel est le lien au territoire ancestral?
- quelle est l'importance d'une communauté regroupée géographiquement?
- en quoi le territoire suscite l'adhésion communautaire?
- que font les acteurs pour faire avancer le projet socio-territorial de la communauté?

Avec ces questions délimitant notre cadre, tentons maintenant de produire une synthèse de nos résultats.

5.2 Nos principaux résultats

5.2.1 L'identité et les Malécites de Viger

Au départ, nous cherchions à comprendre comment fonctionne le processus d'identification des membres de la communauté. Qui est un/e Malécite? Qui ne l'est pas? Le Registre des Indiens, qui établit l'appartenance au groupe uniquement selon ce qui est prescrit par la *Loi sur les Indiens*, semble plus fonctionnelle que la liste de citoyens établie par les Malécites, sur laquelle un moratoire a été imposé par la communauté elle-même suite à des conflits internes.

L'ascendance malécite est basée sur les familles de souche identifiées par la communauté. Cette ascendance définit qui est Malécite. Mais l'identité malécite n'est pas unidimensionnelle. Elle se caractérise aussi de façon importante par le métissage, qui s'est produit en grande partie suite à la dispersion du groupe et à son intégration

dans la population québécoise depuis la fin du XIX^e siècle. Ensuite, les limites ont été étendues pour inclure les époux et épouses de Malécites et ce, depuis l'adoption du code de citoyenneté en 1987 jusqu'au moratoire établi en 2008. Ces limites identitaires sont depuis remises en question au sein du groupe.

L'appartenance est source de conflits, parfois importants, mettant en cause la fonctionnalité même du Conseil en tant que gouvernement des Malécites. L'absence de cohésion interfamiliale et le conflit qui s'en est suivi ont été mis en évidence lors des problèmes politiques et économiques qui se sont manifestés. La fragilité politique, économique et sociale de la communauté a été évidente et les effets se font ressentir jusqu'à aujourd'hui. C'est une fragilité qui n'est malheureusement pas nouvelle. Les différences de vision par les leaders et les divisions politiques ont eu un rôle dans la rétrocession des terres de Viger en 1869, dont les impacts ont été irréversiblement destructeurs sur l'identité et la territorialité des membres de la communauté et leurs descendants. Ainsi, l'effet du travail de renforcement identitaire et des tentatives d'unification géographique dépend, comme dans tout mouvement collectif, du niveau de solidarité, de détermination et de dynamisme des membres de la communauté.

La Première Nation Malécite de Viger possède en effet une identité collective malgré l'absence d'un regroupement géographique des ses membres. Par ailleurs, la dispersion est effectivement un élément de leur identité. Nous avons appris qu'il y a des référents importants dans l'affirmation identitaire malécite. Ces référents identitaires incluent certaines pratiques comme la chasse, la pêche, le piégeage, la cueillette de plantes médicinales, et l'artisanat. Il y a aussi des objets associés au mode de vie traditionnel malécite tels que les vêtements de cuir, les fourrures, ainsi que certaines attitudes, dont le rapport à la terre et à la nature. Cependant, les déplacements sur le territoire ancestral, eux ne sont pas perçus comme une pratique particulièrement signifiante pour la majorité des répondants.

Une grande importance est accordée au maintien de la culture et à la transmission de l'histoire du groupe parmi les membres. Il y a des acteurs travaillant au sein de la Première Nation, et individuellement au sein de leurs familles et de leur milieu, qui, dans l'optique d'une prise de conscience collective de l'histoire et de la culture malécite, éduquent les membres, les visiteurs, et les membres des communautés environnantes sur l'histoire malécite, le mode de vie traditionnel, l'occupation du territoire ancestral, les injustices commises durant l'époque de la colonisation du Bas-Saint-Laurent, les droits ancestraux et les droits issus de traités.

Plusieurs moyens sont employés pour atteindre ces objectifs. Étant donné la situation de dispersion de la communauté, la tenue d'assemblées générales des membres semble être un des moyens les plus importants et les plus efficaces de favoriser cette prise de conscience, de développer cette fierté et de contribuer aux rétroactions d'affirmation et de reproduction identitaires malécites. La tenue d'assemblées plus fréquentes représente une occasion idéale de renforcement identitaire.

De plus, étant donné le lien étroit entre la langue et l'identité, certaines initiatives ont ainsi été entreprises pour revitaliser la langue malécite, qui a été gravement atteinte par les effets du colonialisme et de l'intégration à la société québécoise. De concert avec la communauté de Tobique, au Nouveau-Brunswick, où la langue malécite est toujours parlée par des membres, un projet en ce sens a été lancé en 2004. Ce type d'initiative de revitalisation linguistique avait été mis de côté depuis la crise politique, mais a redémarré dernièrement.

La communication est reconnue comme étant essentielle au renforcement et à la reproduction identitaires. La communication s'effectue principalement de deux façons : 1) dans les familles, par la transmission de génération à génération de traditions familiales, d'histoires, de pratiques traditionnelles telles que la chasse, la

pêche, la cueillette, et 2) par le Conseil de bande, par le biais de bulletins d'information, du site Internet, de la tenue d'assemblées générales, de l'organisation de fêtes annuelles autochtones (telles que la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin; la Fête de la pêche, au mois de juin de chaque année, et depuis 2009, le powwow des Malécites de Viger, soit le « Rassemblement de la route des Sauvages » à la fin août). Chaque initiative de communication et d'échanges auprès de l'ensemble de la communauté en diaspora représente un effort délibéré et important, et qui coûte cher financièrement à la Nation. Mais la réalité géographique de la communauté rend la nécessité de la communication d'autant plus essentielle.

Nous avons vu, cependant, que des lacunes ont été identifiées à ce niveau et qu'un renouvellement des efforts est nécessaire pour remobiliser les membres et les intéresser de nouveau à leur patrimoine, à leur communauté, et au projet territorial de construction d'un village malécite.

5.2.2 Rôle du territoire dans l'affirmation identitaire

Le discours identitaire des acteurs de la Nation reflète un attachement aux événements et lieux du passé. Mais le territoire malécite a été repensé depuis le départ de groupes malécites du bassin de la Rivière Saint-Jean et depuis la perte de l'ancienne réserve de Viger. Le lien entre l'expérience du territoire ancestral et l'identité serait plutôt faible, si on considère que les répondants n'y ont pas fait référence. On constate que le « paysage » ancestral et l'attachement physique à celuici ne jouent pas un rôle particulièrement important au regard de l'identité. Ce résultat fut significatif pour ce travail alors qu'on s'attendait à des associations plus importantes au bassin versant de la Rivière Saint-Jean, leur territoire d'origine. L'observation contesterait en particulier les postulats de Schama (1995) de la notion de la construction culturelle du paysage et la mémoire « héréditaire » de celui-ci.

La situation de dispersion actuelle à travers le Québec et le Nord-est étasunien devient une composante importante de l'identité malécite. Notre enquête nous a aussi révélé que le territoire malécite de Viger est perçu comme étant les deux réserves des Malécites de Viger (Cacouna et Whitworth) et la région du Bas-Saint-Laurent. Par ailleurs, la territorialité malécite de Viger est composée de certains centres à l'intérieur et à l'extérieur de la région du Bas-Saint-Laurent (Rimouski, Tadoussac, Chicoutimi, La Romaine, Sept-Îles, Québec, Montréal, Fort Kent, Trois-Pistoles) où l'on retrouve des regroupements de Malécites.

Le territoire ancestral interviendrait dans la conscience collective plutôt par rapport à ce qu'il représente : une vaste richesse sur laquelle un mode de vie au caractère nomade a changé à tout jamais et s'est perdu. Quant à l'ancienne réserve de Viger, elle représente à la fois un élément triste de l'histoire du groupe, soit un territoire escroqué par les autorités colonisatrices, figurant maintenant comme base des revendications auprès des gouvernements. Ce territoire est aussi une source de fierté qui doit être revalorisée pour ce qu'il contient, soit des vestiges archéologiques et autres valeurs historiques rappelant l'occupation et l'utilisation de cette région par les ancêtres des membres de la communauté. Ces terres, en plus de leur valeur historique, représentent aujourd'hui une valeur monétaire dans le contexte des négociations avec le gouvernement.

Un des aboutissements de la compensation monétaire qui pourrait être obtenue suite aux revendications territoriales liées à l'ancienne réserve de Viger serait l'acquisition de terres pour l'établissement d'un village malécite. Celle-ci permettrait la reconstruction des assises territoriales de la communauté.

Alors que l'établissement d'un village malécite est considéré par les acteurs comme une réalisation requise pour l'épanouissement de la communauté, les points de vue varient lorsqu'il est question de son emplacement, de ses habitants et de sa composition. Le territoire de Cacouna et les terres adjacentes à la réserve de Cacouna sont revendiquées. Toutefois, cette localisation ne semble pas réaliste à ce stade étant donné l'existence de propriétés privés autour du territoire convoité. Whitworth est mentionné comme lieu possible, mais est quelque peu désirable étant donné l'absence d'étendues d'eau, son aspect rocheux et sa distance de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Le cas est semblable pour la région de Saint-Épiphane, où se situe l'ancienne réserve de Viger - une région plus ou moins d'attrait géographique étant donné sa distance des étendues d'eau d'importance et ainsi que des principaux centres régionaux. Un intérêt existe pour un site dans le Bas-Saint-Laurent, près du fleuve, qui pourrait offrir des services pour les aînés. Ces derniers sont les membres qui auraient un intérêt accru présentement à se rassembler sur le territoire ancestral malécite. Les territoires autour de Rivière-du-Loup et du Bic seraient des options à explorer. La présence de maisons, de magasins et d'une école, de même qu'un accès plus important aux ressources de la région, font aussi partie des considérations des acteurs pour choisir le lieu approprié.

Il est admis que les aînés souhaiteraient participer à l'établissement d'un village regroupant les membres, mais des questionnements se font quant à l'absence d'intérêt des jeunes Malécites pour s'y installer.

5.2.3 Organisation et mobilisation

Un élément crucial pour notre recherche concerne le rôle des différents acteurs dans le processus de renforcement identitaire ainsi que dans le projet de regroupement territorial des Malécites. Une grande part de l'organisation et de la mobilisation dans ces deux sens se fait au sein du Conseil de bande. Selon les réponses obtenues, le Conseil de bande est perçu comme étant le leader du renforcement identitaire et du

rapprochement du groupe de son territoire ancestral. Le Conseil de bande apparaît comme l'entité directrice dans la prise de conscience et la solidification du sentiment d'appartenance parmi les membres. Cette perception peut s'expliquer par le contexte territorial éclaté que vivent les Malécites de Viger, et qui rend difficile la reproduction identitaire. Ils ne jouissent pas du bénéfice identitaire qu'ont la majorité des communautés autochtones, soit d'habiter un territoire qui regroupe leurs membres. Qui plus est, des questions émergent à l'égard de ce rôle attribué au Conseil de bande. Ces questions concernent la place des individus et des familles dans le travail de diffusion et d'appropriation de la culture et de l'histoire malécite en appui aux efforts du Conseil. La participation de chaque membre de la collectivité est essentielle et serait encore plus importante si nous considérions le ralentissement du travail du Conseil durant des périodes de crise politique ou de changement de priorités.

Certains individus assument ce rôle en prenant l'initiative de partager les connaissances des pratiques malécites avec ceux qui ne les connaissent pas et en contribuant à la reproduction identitaire. Ces contributions sont essentielles puisqu'elles aident le Conseil de bande dans son travail de réunification et elles mettent en évidence le rôle de l'individu dans ce processus. Les tentatives de reformulation territoriale par certains individus sont évidentes surtout selon l'approche de la réoccupation du territoire ancestral, sur les terres de la Couronne, pour poursuivre certaines pratiques traditionnelles comme la chasse, la pêche et le piégeage.

Aux deux niveaux, soit celui des acteurs agissant individuellement ou par l'entremise du gouvernement malécite, l'histoire et le territoire, qui sont en soi fortement liés, convergent vers une refondation identitaire et vers la réunification des membres du groupe. L'historicité des appartenances, le refus d'oublier les liens avec les ancêtres, ainsi que les événements qui se sont déroulés à travers les époques de colonisation

dans le Bas-Canada, définissent le caractère culturel, social et territorial du peuple malécite. Notre hypothèse accordait un rôle fondamental au territoire dans le processus de construction du sentiment identitaire des membres de la communauté. La recherche nous a montré que son rôle est central, mais ne peut pas être séparé du rôle de l'histoire dans ce processus.

Divers moyens sont employés par les acteurs dans la réorganisation de leur travail et la mobilisation des ressources accessibles. Le Conseil de bande a de nombreux programmes financés par les gouvernements fédéral et provincial en matière de santé, éducation, formation professionnelle et développement économique (soutien aux petites entreprises). Il y a aussi la gestion des activités économiques de la Nation : la concession touristique sur la réserve de Cacouna, la pêche commerciale et le développement d'autres projets touristiques (chalets sur la mer, hôtel à Cacouna), la distribution communautaire de viande et de poisson, la coordination d'événements spéciaux (journée de la pêche, journée nationale des Autochtones, rassemblement de la route des Sauvages), et la tenue d'assemblées générales.

Certains fonds du gouvernement fédéral soutiennent les programmes et les activités malécites (la formation professionnelle, les tournées de consultation liées aux revendications territoriales globales cherchant à déterminer entre autres le sentiment d'appartenance malécite et l'intérêt des membres à vivre ensemble). D'autres sont soutenues par des fonds du gouvernement provincial, par exemple les activités culturelles. La concertation locale permet la création de partenariats avec des municipalités et institutions religieuses locales qui à leur tour se servent de leurs réseaux pour faciliter la mise en œuvre d'un projet territorial, d'un projet de préservation de la culture malécite (en impliquant les Malécites dans des célébrations interculturelles), et de valorisation de la culture et l'histoire malécites (en facilitant l'acquisition de terres et la participation à la planification et l'animation d'un centre

d'interprétation liées nommément au projet d'aménagement du Carrefour maritime à Rivière-du-Loup).

Les moyens de communication comme les envois communautaires, le site Internet, et la ligne téléphonique « 1-800 » sont utilisés par les membres pour obtenir des informations concernant la Nation. Les présentations aux assemblées générales et pendant les tournées de consultation favorisent la mobilisation des membres et en appellent à leur participation au projet d'unification territoriale de la communauté. La Nation pourrait d'ailleurs se prévaloir davantage des bénéfices liés aux médias sociaux. C'est un moyen peu coûteux de rejoindre ses membres « virtuellement », particulièrement les jeunes. Ces derniers, d'après notre enquête, se sentent moins prédisposés à s'engager dans l'action collective de leur communauté que les aînés. Alors que des informations sur les Malécites de Viger se retrouvent sur quelques sites Internet (Cacouna.net, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, Mokotakan), un site dédié la Première Nation n'existe pas en ce moment²³. Il existe aussi une page Facebook « Maliseets from Quebec – Malécites du Québec » établie par un membre malécite. Cependant, un site Internet dédié et des plateformes telles que Facebook, Twitter, LinkedIn développés et entretenus par le Conseil de bande auraient des effets rassembleurs. Ces moyens seraient à explorer par les acteurs de la communauté afin d'élargir et renforcer le réseau et l'identité malécites.

L'énergie et le dynamisme sont manifestes chez plusieurs acteurs qui cherchent à atteindre les divers objectifs de la communauté, à travers l'exploitation viable de leur industrie de pêches commerciales, l'augmentation des services aux membres de la communauté, les visites régulières aux écoles locales pour partager les connaissances de l'histoire et la culture malécites, le maintien de la concession touristique et la production d'objets d'artisanat, la concertation et les partenariats avec les acteurs de

²³ Le site Internet de la Première Nation Malécite de Viger (<u>www.malecites.ca</u>), au moment de réalisation de ce mémoire, était « en reconstruction ».

la région, le rétablissement de programmes communautaires qui étaient en place avant la crise politique et l'amélioration de ceux-ci, et l'avancement soutenu des dossiers de revendications territoriales.

Les exemples mentionnés ci-dessus représentent des composantes d'un système socio-territorial que l'on souhaite durable. Ce système socio-territorial est unique étant donné son aspect réticulaire créé par une configuration géographique de dispersion. Les acteurs qui assurent le fonctionnement de ce système doivent le faire sur un espace atomisé, ce qui demande un effort accru en ce qui concerne la communication, la consultation et la concertation.

5.3 Identité et survie communautaire

Les répondants nous ont fait comprendre que la survie de l'identité malécite est importante pour eux. Puisque la majorité des Malécites de Viger vivent au sein de la communauté non-autochtone, qu'ils sont plus ou moins séparés les uns des autres, et qu'ils sont plus métissés que d'autres nations autochtones, il existe une urgence dans le travail de préservation, de mise en valeur et de reproduction identitaire. Ce travail ne peut se faire que par les acteurs malécites eux-mêmes. Un consensus existe entre ces acteurs sur le fait que l'obtention d'un territoire propice à l'établissement d'un village viable faciliterait le renforcement et la transmission identitaire malécite.

Cependant, la perception de l'avenir de la communauté suscite des réactions controversées. L'accroissement des activités économiques sur le territoire ancestral malécite figure de façon centrale dans la vision de l'avenir que les acteurs ont de leur communauté, surtout pour les jeunes cherchant des occasions d'emplois et d'affaires. La pêche commerciale incarne le projet économique le plus important dans la vision de l'avenir de la communauté. D'autres, plus craintifs, ont prédit qu'il y aurait peu

d'améliorations pour la communauté à court terme, durant la période relativement prolongée de négociation d'une revendication territoriale globale, qui commence à peine, et qui peut durer une, voire plusieurs décennies. Mais la conclusion d'une entente avec les gouvernements aurait, selon les acteurs, des résultats positifs à long-terme autant aux niveaux territorial, que culturel et socio-économique. D'autant plus que l'obligation de la Couronne et des promoteurs depuis le début du XXI^e siècle de consulter les Premières Nations sur des territoires revendiqués est favorable pour la Première Nation Malécite de Viger par rapport à son rôle sur le plan géopolitique contemporain.

L'identité autochtone malécite a été vue comme un élément de la conscience individuelle et collective. Ce lien avec les ancêtres autochtones, autrefois caché, est maintenant source de fierté. L'assimilation et de la disparition des Malécites de Viger pour toujours en tant que communauté identitaire est cependant soulevé par plusieurs comme un risque réel. Ceci justifie aux yeux du groupe des efforts importants pour empêcher cette disparition.

5.4 Retour sur le cadre conceptuel

Alors que nous avons effectué une analyse des résultats de notre travail de terrain, revenons au cadre conceptuel dans le but de synthétiser les différents éléments de ce travail.

5.4.1 Territoire et territorialité – « le lieu malécite »

L'État est toujours responsable de la gestion du territoire, mais cette gestion se fait avec une implication et des contributions locales, permettant ainsi la recomposition

des espaces géopolitiques, tel qu'expliqué par Klein (2000). Les interdépendances entre localités, lieux et territoires sont effectivement étirées, approfondies et intensifiées aujourd'hui, comme nous avons pu le constater chez les Malécites de Viger. Leur spatialisation actuelle de dispersion les oblige à communiquer, exister et reproduire leur identité en tant que communauté entre multiples localités et sur des territoires éloignés et séparés les uns les autres.

Nous avons pu comprendre davantage en quoi consistaient les trois types d'espaces sociaux du groupe, soit les espaces perçu, vécu et conçu, et leur diversité. Ainsi l'existence de territorialités multiples qui varient selon l'individu et le groupe identitaire a été confirmée. Sur cette question, nous ne pouvons écarter les postulats de Harel (2003) et d'autres quant à l'immatérialité du lieu dans le monde virtuel dans lequel nous vivons, où l'espace et le temps sont compressés et où leur continuum porte de nouvelles significations. Évidemment, l'immatérialité du lieu s'applique à la société contemporaine en général. Mais elle s'applique encore plus à des collectivités telles les Malécites de Viger qui souvent, étant donné leur situation géographique de diaspora, doivent reproduire leur identité et construire leur projet territorial dans un contexte virtuel. Cependant le lieu malécite perçu, conçu et vécu est tout à fait réel : il comprend le désir géopolitique des acteurs de contrôler un espace géographique et mener une reconstruction territoriale autochtone sur un territoire ancestral.

5.4.2 Identité et mémoire collective

Tel que nous l'avons énoncé au chapitre premier sur les nations sans État, celles-ci se voient à part, différentes, de la nation dont elles font partie. La mémoire collective est souvent centrale à la production identitaire de ces groupes minoritaires et le maintien d'une identité collective à travers le temps veut dire qu'un groupe refuse d'oublier. Nous pouvons trouver chez les Malécites de Viger la conscience d'une communauté

culturelle qui se voit à part et le désir de former un groupe; la mémoire d'un passé collectif et le désir de déterminer son propre futur politique. Leurs identités malécite, autochtone, voire québécoise et canado/étasunienne sont renforcées par divers types d'institutions de mémoire tels que les familles, le Conseil de bande, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, et à un certain point, les instances gouvernementales provinciales et fédérales, ne serait-ce qu'au niveau financier. Nous reconnaissons les importantes améliorations qui restent à faire au niveau du système d'éducation de l'État dans l'enseignement de l'histoire autochtone et l'instauration de la mémoire dans le milieu.

Les chevauchements identitaires et le pluralisme relationnel sont deux concepts pertinents pour ce travail. Ils sont importants parce que le sujet de notre recherche est un groupe ethnique dont les membres, depuis plus de 100 ans, ne sont pas rapprochés géographiquement, à part des concentrations de membres de clans familiaux dans certaines régions du Québec et du nord-est étatsunien, vivant parmi d'autres groupes culturels et ethniques. Ils se sont davantage associés et intégrés à ces groupes. Ces mélanges et métissages sont inévitables et caractériseraient l'identité non seulement malécite, mais contemporaine, dans un monde globalisé. Mais l'identité vécue et exprimée par toutes ses différences entre individus et groupes assure un enrichissement collectif. Cet enrichissement représente une source d'inspiration et un puits d'énergie important pour les mouvements collectifs.

CONCLUSION

Ce travail s'est avéré un exercice fécond d'apprentissage. Nous avons examiné les concepts d'identité et de territoire, leur importance, leurs interrelations et leurs chevauchements, ainsi que le rôle central que ces éléments jouent dans l'action collective. L'identité et le territoire sont significativement inter-reliés à plusieurs niveaux. L'identité est façonnée par le territoire, que ce soit le territoire perçu, conçu ou vécu. Ces territorialités multiples se rejoignent dans les trois variantes de l'espace social (Lussault, 2003), soit l'espace perçu (substances et de valeurs), l'espace conçu (configuration), et l'espace vécu (position) qui sont influencés quant à eux par le processus identitaire. En ce sens, l'identité sert de levier pour la création de systèmes territoriaux d'innovations sociales et économiques (Klein et Laserre, 2006). Enfin, le territoire devient une construction identitaire qui agit comme assise pour les collectivités dans leurs négociations avec « l'autre ».

Nous avons vu que la collectivité malécite de Viger possède une identité territoriale collective malgré l'absence d'une base territoriale commune. Sa territorialité, caractérisée par la dispersion à travers le Québec et ailleurs, en est une de diaspora. Cette communauté dispersée vit depuis 25 ans une réaffirmation identitaire qui est à la base d'un ensemble de revendications territoriales. Les chevauchements identitaires et le pluralisme relationnel sont parmi les caractéristiques de la Nation malécite. Ils sont les résultats en partie de leur dispersion et aussi du fait que les Malécites de Viger vivent parmi d'autres cultures et sociétés (québécoise, américaine, non-autochtone). L'approche de l'action collective nous a permis de voir comment ce groupe construit son identité, comment celui-ci se re-territorialise et comment les acteurs s'organisent et se mobilisent.

À travers notre enquête, nous avons appris que les acteurs ont divers points de vue sur l'identité malécite, sur son importance, sur le rôle du territoire dans l'adhésion communautaire d'une diaspora, sur les caractéristiques du projet territorial malécite et sur l'avenir de leur collectivité. Cependant, d'une seule voix, tous souhaitent qu'il y ait, par la voie d'une restitution de territoire, une réparation des injustices subies par le passé.

Nous considérons que les réponses nous ont fourni la matière nécessaire pour effectuer une analyse valable permettant de répondre à nos questions : Comment l'identité malécite s'est-elle transmise dans un contexte de diaspora? Quel rôle joue le référent territorial dans les efforts de renforcement identitaire et de regroupement du peuple malécite de Viger? Que font les acteurs pour avancer les projets de nature territoriale de cette communauté dispersée?

Notre hypothèse était que le territoire constitue le fondement stratégique des acteurs participant dans l'avancement du projet de renforcement identitaire malécite. Nous avons trouvé qu'effectivement, le territoire est perçu comme une base de l'identité malécite. Il invoque le passé du groupe et sert d'agent réunificateur pour les membres autour d'un projet socio-territorial. Inspirés par une aspiration de réappropriation territoriale, les Malécites de Viger entretiennent, en mode de dispersion, un réseau de liens culturels entre les membres de la population. L'idée de l'accaparement d'un nouveau territoire malécite, et son établissement comme village socialement, économiquement, et environnementalement durable, est perçue par les acteurs comme le moyen privilégié pour un épanouissement collectif. Le territoire représente alors le fondement pour les acteurs en ce qui a trait au passé, aux actions du présent, et à l'avenir des Malécites de Viger. D'autant plus que le maintien et le renforcement de l'identité malécite sont considérés comme étant importants à plusieurs niveaux : la connaissance de ses origines autochtones, la fierté, un sentiment d'appartenance aux

peuples autochtones, un intérêt pour la défense des droits des Autochtones et un désir de réunification permanente sur le territoire ancestral.

Enfin, nous avons mis en lumière le travail des acteurs dans l'actualisation de projets malécites passés, actuels et envisagés. Ce travail est essentiel à la survie et au renforcement de l'identité malécite et à l'obtention d'un territoire permettant le regroupement géographique de la communauté. La réunification des membres et l'établissement de la communauté comme Première Nation officiellement reconnue ont eu lieu en 1987, il y a presque 25 ans. Mais un grand travail se présente dans les années à venir. Les fruits de ce travail collectif seront pour le bénéfice des futures générations malécites mais aussi de notre société, et représenteront un élément résilient de notre richesse géographique.

Limites de la recherche

L'objectif était d'interviewer une vingtaine d'acteurs dans l'optique de construire un échantillon représentatif du spectre d'acteurs et groupes qui existent chez les Malécites. Nous avons pu identifier seulement une quinzaine de répondants et l'un d'eux n'était pas disponible pour participer à l'entrevue. Nous avons dû nous contenter de moins de répondants que prévu. Cependant nous considérons que les données obtenues sont valables. Avec moins d'entrevues, nous avons néanmoins couvert l'ensemble des acteurs. L'information obtenue nous semble suffisante étant donné qu'un seuil de saturation avait été atteint au niveau des types de réponses obtenues des entrevues.

Nous aurions souhaité, par ailleurs, avoir des données démographiques et socioéconomiques sur les Malécites de Viger pour étoffer la description que nous en avons faite au chapitre 3 de ce travail. Aucune étude complète de ce genre n'a encore

été effectuée, ni par le Conseil de bande, ni par un organisme gouvernemental, ni par la communauté scientifique. La cueillette de telles informations et leur analyse devront cependant se faire dans le cadre de la préparation des plans associés aux revendications territoriales globales de la communauté.

La crise politique et économique vécue par la Nation en 2005, qui a eu des effets néfastes qui ont perduré pendant des années, représente un épisode difficile pour la communauté et sa progression. Il aurait été intéressant d'aborder plus en profondeur la question de la gouvernance de la collectivité malécite, de façon à voir comment la répétition d'une telle crise, qui a constitué un obstacle important dans l'épanouissement de la communauté, pourrait être évitée.

Les Malécites de Viger sont actuellement dans une phase de reconstruction politique et administrative. Les projets, autant de revitalisations culturelle et identitaire, ainsi que ceux liés aux revendications territoriales, ont été mis sur la glace pendant plusieurs années. Au moment de notre recherche sur le terrain, le redémarrage ne faisait que commencer. Il aurait été intéressant d'interroger les répondants durant une période de mobilisation accrue. Ceci aurait pu donner une vision plus revendicative de la Nation malécite.

Nonobstant ces limites, nous avons pu montrer que le lien entre l'identité et le territoire est étroit et que l'identité, en perpétuelle transformation et négociation avec l'« autre », se transmet même dans des circonstances de diaspora. La communication et le resserrement des liens avec les membres du groupe qui sont territorialement atomisés jouent un rôle d'autant plus crucial pour le maintien de l'identité collective. Par ailleurs, l'identité collective, qui comprend la conscience d'une communauté culturelle de former un groupe, la mémoire d'un passé collectif et le désir de déterminer son propre futur et sa propre cohésion sociale, représente la fondation catalytique du développement socio-territorial. C'est alors à travers la conscience de

posséder une identité commune que se forgent des réseaux dynamiques, capables de concevoir et construire des projets territoriaux qui répondent aux besoins pragmatiques ou symboliques du groupe. Sa survie et sa pérennité sont mieux assurées.

Cette recherche nous a permis de mieux comprendre comment l'identité et la territorialité se conjuguent chez un groupe autochtone en phase de réaffirmation. De plus, nous avons pu situer la place que joue le référent territorial dans les efforts menés par les acteurs pour atteindre leurs objectifs culturels, sociaux et économiques. Il sera d'autant plus intéressant de revenir plus tard, dans une génération, sur la question de la survivance identitaire et culturelle des Malécites de Viger, et de leur territorialité.

	-		

ANNEXE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Recherche sur les Malécites de Viger : Identité collective et territorialité
Thèse de mémoire de maîtrise

Dans le cadre d'une exigence partielle du département de géographie de l'Université du Québec à Montréal

Cette recherche, menée par Coco Calderhead, étudiante en géographie à l'Université du Québec à Montréal, porte sur les facteurs de maintient et de reproduction identitaire des Malécites de Viger et de leur territorialité passée et envisagée. La recherche vise à déterminer, à travers l'analyse du discours, comment les Malécites de Viger mettent en œuvre la reproduction de leur identité autochtone et leurs projets territoriaux véhiculés par leur identité collective. Ce, pour examiner le lien entre l'identité malécite de Viger et le territoire ancestral. Plus concrètement, la recherche prendra la forme d'une enquête par entrevues auprès de répondants/répondantes ayant un rôle dans ce maintient et cette reproduction identitaire et/ou leurs projets territoriaux à titre d'acteur.

Le choix des répondants/répondantes s'est fait en fonction de leur rôle dans les différentes initiatives. L'entrevue aura une durée d'entre une et deux heures et sera réalisée par l'étudiante, à partir d'un questionnaire, dans un lieu fixé de commun accord avec le répondant/la répondante.

La participation du répondant/de la répondante est volontaire, elle n'entraine aucune rémunération à son endroit et il/elle peut y mettre fin librement sans préjudice pour lui/elle d'aucune forme. Les questionnaires des répondants/répondantes ainsi que les enregistrements audio seront conservés dans les archives de l'étudiante. Aucune personne autre que l'étudiante n'aura accès à ces informations. Toutes les informations seront regroupées et traitées de façon à assurer la confidentialité des réponses.

Ce projet de recherche a reçu l'approbation de Juan-Luis Klein, superviseur de l'étudiante et professeur titulaire au département de géographie à l'Université du Québec à Montréal.

Coco Calderhead	Date
Étudiante au 2 ^e cycle, département de géographie, Université du Responsable de la recherche	ı Québec à Montréal
J'accepte de rencontrer l'étudiante et de répondre à ses questior	าร
Nom et signature du répondant ou de la répondante	Date

ANNEXE B

GUIDE D'ENTRETIEN

1. D'ordre général

- a) Quel est votre groupe d'âge?
- a) Lieu de résidence?
- b) Fonction?

2. Votre organisme

- a) Comment vous identifiez-vous comme organisme?
- b) Quels sont le rôle et les objectifs de votre organisme?
- c) Qui sont vos partenaires?
- c) Comment les Malécites participent-ils dans votre organisme?

3. Culture malécite

- a) Est-ce que votre organisme identifie des attributs ou des pratiques malécites qui se maintiennent, par exemple :
 - i. au niveau culturel : folklore, mythologie, langue, chansons, art
 - ii. au niveau de mœurs : pratiques de chasse, déplacements sur le territoire, traditions familiales
 - iii. au niveau historique : connaissance de l'histoire des Malécites, de leaders/chefs antérieurs
- b) Est-ce que c'est important?
- c) Pourquoi?

4. Évolution territoriale et identité

- a) Quelle a été l'évolution territoriale des Malécites de Viger?
- b) Croyez-vous que cette évolution joue un rôle sur l'identité malécite aujourd'hui?
- c) La dispersion fait-elle partie de l'identité des Malécites de Viger?

5. Réserve de Viger

- a) Que représente la région de l'ancienne réserve de Viger?
- b) Est-ce important pour quelqu'un?
- c) Qui? (aînés, enfants?)

6. Renforcement de l'identité, de la cohésion malécite

- a) Y a-t-il transmission de l'histoire des Malécites aux jeunes et aux enfants?
- b) Comment se fait-elle?
- c) De quelle façon l'identité malécite est renforcée?
- d) Comment se fait la communication?
- e) Est-elle difficile?
- f) Pourquoi se fait la communication?
- g) Savez-vous si les membres communiquent entre eux?
- h) Comment? Fêtes, rencontres, lettres, Internet, téléphone?
- i) Y-a-t-il un site Internet ou un journal?
- j) Quel est son niveau d'usage?

7. Membres

- a) Comment est-ce que votre organisme identifie les membres malécites de Viger?
- b) Existe-t-il une base de données commune? Selon vous, est-ce qu'elle est complète?
- c) Cette base de données sert à quoi?

d) C'est pour qui?

8. Recherche d'un territoire commun

- a) Est-ce que les Malécites veulent un lieu commun désigné pour eux?
- b) Si oui, qui est pour? Quel est le % approximatif de la population?
- c) Y en a-t-il qui sont contre? Qui?
- d) Y en a-t-il qui sont indifférents? Qui?
- e) Pourquoi avoir un lieu/territoire commun?
- f) Quelle allure aurait-il?
- g) Comment sera-t-il géré?
- h) Est-ce que le fait de ne pas avoir un territoire commun est un obstacle pour le développement culturel, économique, social? Comment?

9. Actions entreprises vers l'obtention d'un lieu commun

- a) Que pensez-vous de la négociation de revendications territoriales en cours?
- b) Qu'est-ce qui sera obtenu grâce à la négociation de revendications territoriales qui n'existe pas déjà?
- c) Quel a été votre rôle dans le travail vers l'obtention d'un lieu commun?
- d) Qu'entendez-vous faire pour la réaliser?
- e) Qui sont vos partenaires?
- f) Quel est votre progrès?
- g) Quels sont les défis, les obstacles et comment seront-ils surmontés?

10. Futur des Malécites de Viger

- a) Dans la société mondialisée d'aujourd'hui, est-ce que la survie des Malécites de Viger comme peuple est importante?
- b) Pourquoi?
- c) Selon vous, comment se présente le futur de l'identité et de la territorialité malécite?

ANNEXE C

SOMMAIRE DE RÉPONSES TYPES

Questions	Réponses		
1. Quels sont le rôle et objectifs	Défendre les droits et les intérêts de la Première Nation Malécite de Viger ramener les Malécites de Viger concrètement sur leur terres.		
de votre organisme?	Essayer d'être présents un peu sur tout le territoire avec d'autres pour travailler en partenariat, que ce soit pour des jobs, que ce soit pour la culture Faire savoir que, dans la région, il y a une communauté que les trois-quarts des personnes n'en parlent même pas - ou pas trop Briser des mythes. La remise en marche de la revendication sur le chemin de fer Revendication auprès de l'autoroute, du passage de l'autoroute 85-185 sur la réserve de Whitworth. Ensuite de ça, on avait commencé à regarder les revendications globales		
	To enable people to realize their ancestry; to take pride in what they are descendants of one of the few Nations on the East Coast that has been spread out. Le soutien juridique à leur développement et dans leurs revendications. De mettre en œuvre l'autonomie gouvernementale des Malécites. Ce qui est très vaste, et un défi énorme. Mais c'est faisable.		
	Représenter les intérêts des Malécites de Viger devant les tribunaux		
	Assurer le développement économique, social et du milieu de vie. On agit dans le cadre de la Loi sur les Indiens. Ça couvre aussi les services aux Premières Nations, et les négociations.		
	Coordonner les affaires autochtones au gouvernement du Québec, comprenant tous les dossiers qui touchent les Autochtones au Québec et qui nécessitent une intervention ou une action de l'État - soit à la demande des Autochtones, soit à notre propre initiative.		
2. Attributs/ pratiques malécites qui se	La forêt, l'eau, la pêche, la chasse. C'est l'amour de forêt, la liberté. Il n'y en a pas beaucoup qui se pratiquent dans le moment sur 1200, il y en a peut-être un 150 qui font la pêche, la chasse comme leurs grand-pères faisaient.		
maintiennent?	Hommage à la mer, lors de l'ouverture devant les marées à Rivière-du-Loup; Le côté invisible des Indiens est très vivant encore, chez les Malécites; Privilégier les aînés, comme dans la distribution de la viande de bois; Le port de peaux aux conférences ou en présentation des Malécites, pour faire connaître l'histoire puis les besoins. La chasse communautaire, la pêche communautaire.		
	La langue malécite, on l'a plus. La culture malécite va se pratiquer beaucoup plus dans des endroits comme le Maine, ou encore Nouveau-Brunswick, Tobique. Les pratiques de chasse, beaucoup; l'artisanat. On n'a pas de il se maintient pas grand-chose.		

3. Est-ce qu'ils	C'est nos racines. C'est notre vie. C'est sur ça qu'on bâti. C'est sur ça qu'on défend		
sont importants?	nos droits. C'est sur ça qu'on prouve aux gens qu'on était des Premières Nations,		
Pourquoi?	qu'on avait une culture, qu'on avait une langue, qu'on avait des assises territoriales.		
	Non. Ils s'en ont passé tous leurs vies.		
	Oui c'est important Ça devrait avoir une première place.		
	C'est sûr que c'est important, si on veut cultiver une fierté.		
	Il y a un sens aux danses, aux tambours, mais on ne le comprend pas, en grande part.		
	C'est important pour ne pas oublier d'où nous venons.		
	C'est important de transmettre à mon fils cet amour-là de la nature : aller à la chasse,		
	la pêche, aux p'tits fruits, trapper en raquette. S'il prend un chemin différent, au		
	moins je lui aurais retransmis les valeurs que j'ai. Puis il va savoir à quelle Nation		
	qu'il appartient.		
	C'est pour qu'on reste présents, unis. Pour ne pas qu'on nous oublie, peut-être. Pour		
	pas qu'on s'oublie, nous aussi, d'où qu'on vient.		
	C'est ça qui sert de fondement; c'est un des piliers de leur réclamation de leurs		
	droits ancestraux.		
	Non. Je pense qu'ils ont un rôle important à jouer, même si il y a une disparition de		
	leur culture.		
	Il y a encore présence autochtone officielle et officieuse, et c'est ça qu'on doit		
	maintenir. On est très favorables à ce que ça soit maintenu.		
4. Quelle a été	On a perdu nos territoires par rapport aux Blancs.		
l'évolution	Il n'y a jamais eu une cession de nos terres.		
territoriale des	Le territoire a été utilisé pour nous écraser, pour nous assimiler, pour nous faire		
Malécites de	disparaître, parce que ils nous ont confinés dans une, ce qu'ils appellent une réserve.		
Viger?	C'était pas des sédentaires, c'était des nomades.		
	St-Arsène, l'Isle-Verte, Cacouna, Viger aussi. Whitworth. Mais les gens sont		
	éparpillés.		
	Rivière-St-Jean, une partie du Nouveau-Brunswick, le Maine Il y a eu une période		
	où ça s'est limité à la réserve de Viger, Whitworth, Cacouna. Aujourd'hui, ça se		
	limite et les gens demeurent ailleurs. Il y a neuf points principaux : Tadoussac,		
	Chicoutimi, Québec, Montréal, Sept-Îles, La Romaine, il y a deux endroits dans le		
	Maine.		
	On perd notre identité à cause de cette évolution-là.		
	Il y a différentes versions. Il y en a qui les font venir des États-Unis, plus dans l'est,		
	plus au sud.		
5. Est-ce que la	Pas du tout. Non.		
dispersion fait	Oui, beaucoup. Les Malécites sont dispersés puis je pense que ça va		
partie de	malheureusement rester comme ça. Ça va peut-être changer aussi, dans 10, 20, 30		
l'identité malécite?	ans.		
malecite?	Si ça fait partie de l'identité, c'est une identité négative.		
	Oui, forcément, parce que ce qu'on a vécu nous caractérise.		
6. Que représente	Une terre contenant des ressources archéologiques intéressantes.		
l'ancienne	C'est plate, mais pour moi ça représente pas grand-chose. Tant et aussi longtemps		
réserve de	que c'est pas revendiqué totalement à 100%.		
Viger?	Très important au niveau politique et au niveau économique. Ça représente le centre		
	des discussions pour beaucoup de revendications.		
	Une aire considérable de terres.		
	De mauvais souvenirs. Ils en ont été chassés. On entend ben plus souvent parler		
\	De mauvais souvenirs. Ils en ont été chassés. On entend ben plus souvent parler Whitworth, que de Viger. Un événement majeur où ils se sont faits fourrer		

7. Comment se fait	De bouche à oreille.
la transmission	L'histoire est peu connue, donc c'est difficile de le transmettre. J'ai deux garçons,
de l'histoire	puis j'en parle pas mal plus avec eux que j'en ai parlé avec ma mère.
aux jeunes?	Certains aînés sont très au courant. Mais, au niveau des jeunes, beaucoup moins.
	Aujourd'hui, il y a beaucoup de choses qui sont à faire et à refaire. Ça se ravive
	tranquillement. Mais il n'y a pas une grande tradition qui s'est perpétuée, de par le
	fait que les gens étaient isolés.
	Des présentations sur culture malécite dans les écoles de la région, sur où ce qu'on
	était basé; comment qu'on a vécu à l'époque; de la rivière de Cacouna; de la chasse
	à la baleine; de la chasse aux phoques; des traversées entre Tadoussac et Cacouna;
	de l'éparpillement de la Nation.
	C'est la responsabilité du Conseil : par le biais d'envois communautaires. Par
	exemple, le Conseil a considéré le soutien aux projets de diffusion comme un film et
	un livre sur les Malécites de Viger. C'est le Conseil qui a ouvert le petit musée la
	Maison Launière.
8. Comment se fait	En se rassemblant plus souvent puis en ayant un bon bureau d'administration.
le renforcement	La distribution communautaire de crevettes, de crabe.
de la culture	On ne se bat énormément de ces temps-ci, à la renforcer. Il y a des assemblées qui
malécite?	vont avoir lieu aux deux ans maintenant.
	La tenue de cérémonies par les leaders. Mais c'est pas typique aux Malécites. C'est
	des choses inspirées d'autres communautés, mais disons que ça se ressemble.
	Il y avait des CDs qui étaient disponibles pour apprendre la langue malécite. Il y a
	des sites Internet aussi.
	L'entente de chasse et pêche.
	Ça a été renforcé par la reconstitution d'une structure organisée en 1987.
	Par des communications du Conseil de bande aux membres; par des consultations
	sur des projets unificateurs.
9. Comment et	C'est important qu'ils soient au courant de leur histoire, de leurs droits, de leurs
pourquoi se fait	intérêts, et de qu'est-ce qui s'en vient.
la	Le but premier n'est pas d'éveiller le sentiment d'appartenance. C'est les services.
communication	le ne pense pas que ça soit fait pour rien. Il y a des gens qui sont intéressés. Même si
avec les	on en intéresse juste quelques-uns, c'est important de communiquer.
membres?	Le fait d'être informés peut éviter que les gens remettent en doute les intentions. Le
	fait que les gens soient dispersés, ça crée un besoin d'être encore plus informés.
	Très difficile à cause des distances qui séparent les gens. Chaque envoi
	communautaire coûte des milliers de dollars.
	Au niveau de la communication, il y a un gros manque.
	On avait un agent de communication. Ça va revenir, avec le retour des finances plus
	évolué.
	Tournées de consultations, par lettre, par Internet, par téléphone.
	Pour créer un sentiment d'appartenance, puis finalement créer un projet collectif; un
	projet économique; un projet de préserver la mémoire collective. La communication
	est essentielle.
10. Est-ce	Oui, ils communiquent entre eux. Aux assemblées, ils sont très contents de se voir.
qu'il y a	Oui, c'est beaucoup par clan, par famille D'où les ragots, les mémèrages, se font.
communication	C'est toujours du hasard. On est content de se voir, mais on les provoque pas ces
entre les	occasions-là. Sauf les assemblées.
membres?	La communication se fait entre membres non parce qu'ils sont Malécites, mais parce
	qu'ils sont humains. On va communiquer avec quelqu'un parce qu'on les aime.
	C'est deux, trois familles qu'il y a à Rimouski, puis on communique ensemble pas
	C cot dear, note families qu'il y a a kimouski, pais on communique chsomole pas

	mal. Les autres clans comme le clan des Tremblay, des Jenniss, on communique pas beaucoup ensemble.
	Certains clans se parlent beaucoup – surtout les plus petits. D'autres clans ne se
	parlent pas du tout.
	Énormément de conflits internes. Il y a beaucoup de rivalités. Et je crois que c'est dû
	à un manque de communication et un manque d'information.
11. Comment	Par l'arbre généalogique. Puis ça prend une personne à temps plein à faire ça.
se fait	Il y a une base de données commune. L'admission se fait à même par le registraire
l'identification	de la Nation. Il y a un moratoire, sauf pour les membres statués. Quand tu
des membres?	commences à accepter des non-statués, le problème est qu'un jour, tu risques de te
	retrouver avec plus de non-statués que de statués. Le problème que ça peut créer,
	c'est au niveau des revendications, même des subventions, puis la survie de
	l'organisme. Lorsque tu as 500 membres statués et 1,500 citoyens, ça devient
	difficile de gérer et ça fait partie des problèmes que la PNMV aura à gérer.
	Il y a les statués, c'est-à-dire ceux reconnus comme Indiens selon la Loi sur les
	Indiens et qui sont sanctionnés par le gouvernement. Il y a aussi les citoyens, qui ne
	sont par reconnus par le gouvernement fédéral comme étant d'ascendance
	autochtone. Ensuite il y a les associés qui ont marié un Malécite. Ils sont associés à un descendant autochtone.
	Ils gèrent leur propre liste. On ne gère pas ça. Une fois qu'ils ont quitté la liste
	officielle du Registre, volontairement, nous on ne traite plus cette liste. C'est leur
	liste à eux.
	On ne juge pas les codes d'appartenance ou de citoyenneté que se donnent les
	bandes.
12. Qui veut	Il y en a beaucoup qui seraient prêts à s'en venir, mais on n'a pas de bâtisse pour les
une	recevoir.
communauté	C'est pour se rassembler, puis donner de l'espoir aussi aux jeunes. Un lieu de
regroupée et	rassemblement ça va être très, très important. Ça, ça va être un noyau.
pourquoi?	Ils le souhaitent, mais pas à n'importe quel prix.
	Lors des assemblées générales, les gens l'ont demandé. Mais on ne rejoint pas tout le
	monde.
	Le dollar contrôle tout. Pour des facteurs économiques, pas plus que 5% viendraient
	s'installer. Nos aînés viendraient probablement.
	Je dirais un 40 à 50% des membres de la Nation seraient intéressés, tout dépendant de la situation géographique.
	Ça serait pour se reforger une identité, repartir sur des nouvelles bases, puis rebâtir
	la Nation malécite; se retrouver un petit peu comme Nation.
	C'est une grosse majorité. Les tournées de consultation ont révélé que 90% ou 75%
	le souhaitait. C'est pour que la Première Nation Malécite de Viger puisse se
	renforcer.
	Je ne pense pas qu'ils s'attendent à convaincre tous les Malécites de la province de
	déménager à Cacouna ou de déménager à Whitworth.
	Avoir une masse critique.
	On peut penser que c'est quelque chose qui est présent dans l'esprit du Conseil de
	bande. C'est peut-être à l'état de projet, ou d'espérance, peut-être – parce qu'un
	«projet» c'est peut-être plus, plus évanescent.
	Territoire commun, c'est la vie sociale. C'est vivre ensemble. Alors pour s'épanouir,
	se développer, grandir ensemble comme communauté, comme groupe, il faut avoir
12 011-	une proximité physique.
13. Quelle	Un village normal avec des magasins, des pharmacies, un musée, un foyer pour

allure aurait-	personnes âgées.
elle?	Ça sera aux membres de définir. Je peux leur suggérer des choses, un petit peu avec
Circ:	le goût ancien : des tipis. Puis on va avoir des maisons aussi, chauffées, éclairées,
	avec une toilette.
	J'ai le goût d'innover. Réserve, c'est assez, là. On n'est pas une réserve de loups, ou
	autre animal - pour tout le respect que j'ai pour mes frères animaux. Mais, innovons.
	Ils seraient capables de faire quelque chose de beau, je suis convaincue.
	Ça dépendrait de qui viendrait habiter sur la réserve.
	Idéalement quelque chose près du bord de la mer. Les Malécites ont une culture de
	pêche.
	Un des plus beaux sites que je trouve que la Nation malécite pourrait vivre, ça serait
	dans le Parc du Bic. Les gens pourraient avoir accès, venir nous connaître, venir
	connaître la culture, venir vivre avec nous-autres dans différents chalets, camping,
	n'importe quoi qu'on pourrait présenter en cogestion.
	Un très petit village avec les services de base.
	Un pôle d'attraction économique intéressant dans la région de Cacouna - ils sont
14	susceptibles de créer quelque chose d'intéressant.
14. Comment	Un village géré par le Conseil.
se ferait sa	Peut-être un groupe de personnes travaillant indépendamment du Conseil de bande,
gestion?	qui serait identifié par les membres de la Nation, partageant le pouvoir justement et
	équitablement.
	Conseil de bande, mais aussi par des conseils d'administration qui vont gérer les
1.5	différents projets de business.
15.	Tout ce que les Malécites veulent avoir.
Qu'obtiendront	C'est des dédommagements monétaires et territoriaux. On va commencer par faire
les	valoir nos droits de ce qui nous a été enlevé. Après, on verra qu'est-ce qu'on fait
revendications	avec ce qu'on a eu.
territoriales?	Des terres pour pouvoir recréer un site malécite; exercer des activités de chasse, de
	pêche, d'exploitation de la ressource; des opportunités qui pourraient être créées,
	puis surtout un village.
	Un plus grand territoire.
	L'accès aux ressources.
	Enfin une reconnaissance qu'ils n'ont pas; ils sont inconnus dans leur propre milieu.
	Les différents acteurs du milieu doivent comprendre que le fait que les Malécites
	négocient un traité moderne va faire en sorte qu'il y aura des injections de fonds
	fédéraux assez importants dans la région, avec la mise en œuvre de ce traité-là.
	Obtenir des compensations qui vont permettre de reconstruire une collectivité
	On peut pas présumer du résultat, tant que la négociation n'a pas été conclue Puis
	il n'y a pas de négociations de commencées, non plus.
	Il y a toutes les questions de territorialité, l'autonomie gouvernementale, les régimes
	de chasse, de pêche, de gestion forestière, de partage des redevances ou des
	ressources naturelles. Une nation qui obtient en même temps beaucoup d'avantages,
16 0 1	puis beaucoup d'outils pour son épanouissement collectif.
16. Quel a	On a fait beaucoup, l'équipe et moi des thèmes de rassemblement. On est allé
été votre rôle	chercher des argents les bateaux de pêches commerciales. Une partie des revenus a
dans l'obtention	
	financé les tournées d'information.
d'un village	Peser le pour et le contre à chaque conseil de bande.
	Peser le pour et le contre à chaque conseil de bande. Repartir un processus de revendications territoriales particulières et globales qui
d'un village	Peser le pour et le contre à chaque conseil de bande.

de partager mon expérience aux décideurs, s'ils veulent. Amener des jeunes Malécites piéger avec moi en forêt. Le premier bateau de pêche, c'est moi qui a coordonné les activités de crabe et de crevettes. J'ai animé la Fête de la pêche au mois de juin, 2009 - ça a attiré 20 à 30 personnes. J'ai aidé durant la période difficile de la Nation, durant la crise politique, à ce qu'une élection puisse avoir lieu, et qu'il y ait justice devant les tribunaux dans le procès concernant la fraude chez la Nation. Depuis 10 ans, mon rôle est de voir à ce que la preuve du titre des droits ancestraux soit colligée pour la transmettre aux gouvernements fédéral et provincial pour entrer en négociations. On a remis au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial un projet d'entente cadre dans le processus de discussions exploratoires, en vue de négocier un traité moderne, qui liste une série d'items qu'on veut négocier, et qui identifie quel sera le processus de négociation. Dans la partie 'liste d'épicerie', on a un item «nouveau village». J'entends le mettre en œuvre. Je pense que je sers de modérateur municipal entre les parties. Facilitateur : on fournit les évaluations, les prix, et on les met en contacte aussi avec la compagnie Irving. Il y a près de 400 000 pieds carrés de terrain et on accompagne les Malécites pour qu'ils en fassent l'acquisition. Des avocats, Ottawa, Québec. 17. Qui sont vos partenaires? Les deux paliers gouvernementaux Ville de Rivière-du-Loup, les maires, les préfets, les agents de développement. La Corporation du carrefour maritime qui comprend 20 partenaires, dont les Malécites. 18. Ouel est On est à veille de déposer deux particulières. Les particulières font avancer la globale à un certain niveau. votre progrès? C'est en train de se remettre sur les rails, mais il y a beaucoup à faire. C'est un territoire qui a beaucoup de potentiel, mais malheureusement, il v avait trop de dissension. On a un fruit entre les mains, mais on n'entretient pas les racines de l'arbre. Le gouvernement fédéral a demandé à la Première Nation de faire une demande de fonds pour reprendre le processus. On devra travailler beaucoup avec les membres pour renforcer le sentiment d'appartenance pour que les membres soient derrière l'équipe de négociateurs pour obtenir des consentements - à toutes les étapes de cette négociation. Très difficile d'agrandir le territoire au niveau de Cacouna. On est rendu à rencontrer Irving, puis présenter les éléments au niveau du gouvernement. On complète la phase d'information. La prochaine étape est de rencontrer Irving puis rencontrer les gens du gouvernement; dire « voilà! ». Je pense qu'il y a un élan. Le but ultime du gouvernement fédéral, c'est de régler tous les griefs qu'il peut y avoir, relatifs aux question territoriales ou autres. 19. Trop de paperasse. Trop de choses à aller chercher au gouvernement. Ouels sont défis et La lenteur administrative que les gouvernements nous imposent en rapports quand obstacles? ils nous donnent un montant d'argent. Le temps; les mémérages; la mauvaise réputation qu'ils ont fait aux Indiens. Il y a eu une perte de crédibilité Coordonner les gens; on travaille fort, mais les efforts ne sont pas toujours canalisés dans dans un même sens.

Les gouvernements. Le réseau de communication de notre Nation. Notre capacité de nous asseoir ensemble comme Nation. Des gens compétents pour faire avancer les choses. L'unification des membres malécites. Convaincre le gouvernement provincial d'entrer dans le processus de négociations territoriales globales. Les problèmes de communication. En 2005, le conflit avec le Chef à l'époque leur a fait perdre beaucoup, beaucoup de Tous ces conflits internes-là leur ont coûté extrêmement cher. La méfiance du Conseil envers leurs voisins. Une gouvernance réactive. Essayer à arriver à un règlement juste et équitable pour tout le monde, puis éventuellement, une quittance Les négociations de revendications territoriales globales durent très longtemps et sont très couteux. Et l'expérience qu'on en a, c'est que ça n'aboutit pas toujours. Partout au Canada c'est comme ça. Bien informer les gens. Gardant l'espoir au sein de la Nation Malécite de Viger. 20. Comment surmonter Donner l'espoir qu'un jour on va revenir sur nos terres. les obstacles? Ca sera accompli par la détermination, l'espoir, le courage, la bravoure. C'est tous des qualités que ça prend pour passer au travers de toute cet espace-temps-là: Perspicace, tenace, polie, ferme. Déterminer un plan directeur à travers les membres. Penser à l'intérêt commun, et non pas à l'intérêt personnel. Ca prend premièrement la volonté des gens de se bâtir un projet de développement économique. Une énergie... Madame Archambault déploie une énergie vraiment étonnante. Collaboration avec les acteurs du milieu; des partenariats gagnant-gagnant. Honnêteté, intégrité, transparence, puis dans le respect des différences aussi. Comme n'importe quelle négociation, s'il y a du bon « give and take », ça va assez vite. Sinon, ca va moins vite Est-ce 21. Ce n'est pas important du tout - surtout maintenant avec la crise financière qui que la survie arrive. Les Autochtones, c'est vraiment pas une priorité. On n'est pas dans un des Malécites monde autochtone. de Viger Oui, la survie est importante. Tous les moyens seront pris pour assurer notre survie. comme peuple Même si notre monde va diminuer, je trouve c'est important pareil. C'est une fierté est importante? aussi d'être une Autochtone, d'être une Malécite. Ca me ferait de la peine si ma communauté n'existait plus. Peut-être pas essentielle, mais importante, oui. Plus on apporte d'ingrédients dans une sauce, plus on l'enrichit; c'est un ingrédient de plus. Il y a une certaine contribution qu'elle peut apporter à la société; une richesse. C'est important pour les Malécites. C'est aussi important pour les allochtones. Elle est très importante. Si on ne s'identifie pas, puis on n'essaye pas de prendre notre place, on va se faire éliminer. Les gens qui sont fiers d'être Malécite. Il y a des gens qui veulent avancer. Les gens qui veulent retrouver leur identité pour eux-mêmes comme pour leurs enfants. C'est pour ces gens-là qu'il faut aller de l'avant. Oui. C'était chez eux. Ils connaissent mieux le territoire que personne. C'est dans le sang; ça ne s'explique pas.

Ça fait partie du patrimoine humain. On a des conventions pour protéger la flore et la faune qui est en extinction, puis on n'en a pas pour protéger des nations qui sont en voie d'extinction. Il faut que les gens qui se prennent en charge puis qu'ils le fassent eux-mêmes.

Il faut reconnaître que la culture a pas mal disparue. Mais ils ont des droits qui découlent de traités. Il ne faudrait laisser tomber ces droits-là. Une bonne chose de faire avec les profits puis les bénéfices qu'ils peuvent tirer de ces droits-là, c'est de préserver, d'étudier et de préserver l'histoire malécite.

Du jour où ils sont disparus, il n'y a pas personne qui va mourir à cause de ça. Mais ça aurait été une partie de l'histoire qui s'est éteint. Qu'ils puissent survivre, puis qu'on puisse travailler ensemble, en collaboration, je souhaiterais ça.

Elle est aussi importante que la survie de n'importe quel peuple. On ne vit pas dans une société assimilatrice, mais plutôt une société qui s'enrichit des différences. Les nations autochtones sont d'autant plus importantes parce que c'est quand-même des nations fondatrices du pays. Ce n'est pas rien!

22. Comment se présente le futur de l'identité et de la territorialité malécites?

C'est là qui est le futur - dans la technologie, dans un plan d'aménagement pour un village malécite; des places stratégiques de développement.

Ma vision d'avenir elle est dans le touristique, l'écologie, la pêche, la chasse ... Reconstruire. Puis, pas revenir, parce qu'on a jamais vraiment quitté, mais se réinstaller.

Avec le métissage, il n'y en aura plus d'Autochtones. Pour ceux qui sont hors-réserve, on ne fait pas des petits Indiens. On fait des petits Blancs. Puis plus qu'ils sont petits Blancs, plus qu'ils sont petits Blancs. Après ça, c'est fini, on en a plus. Je donne ça 2-3 générations pour tout disparaître. On peut mettre une centaine d'années?

Les terres vont être données par la Couronne à d'autres organismes.

C'est bien parti, si on regarde les pêches commerciales. Le développement économique, ça va être bon pour nous-autres.

On ne pourra plus avoir n'importe qui comme chef-conseillers; puis comme Grand Chef encore moins.

Les prochaines années seront cruciales. Je le vois positif à long terme en autant qu'à court terme il y a des actions qui soient faites puis que les gens arrivent à développer des projets. Le village est essentiel à un développement

Nous aurons de nouvelles terres – je ne peux dire où puisque c'est confidentiel, mais nous nous retrouverons près d'une rivière ou d'un lac. Nous seront néanmoins dispersés, mais nous aurons des meilleures occasions pour se regrouper.

Beaucoup de doutes à cause du manque de concertation à l'intérieur de la communauté, et la lenteur prise pour régler les problèmes.

Si on fait les choses de la bonne façon, le dossier va évoluer très rapidement, puis on va se retrouver avec une belle Nation, avec quelque chose de valorisant, puis du contenu à donner à nos membres pour les faire espérer.

À court terme, le futur n'est pas très reluisant. À long terme, je crois que ça va vraiment s'améliorer, puis qu'ils vont réussir à faire valoir davantage de choses. Ils ne seront peut-être pas là comme structure organisée, avec un conseil, mais ils se sentiront toujours Malécites.

On est à peu près sûrs qu'il existe aucun Malécite pur. Ils sont beaucoup plus avancés dans ce processus là d'assimilation, que n'importe qu'elle autre nation.

Il est urgent pour l'identité survive, qu'ils fassent quelque chose. Parce que ça ne survivra pas à huit générations. Déjà ils n'ont plus leur langue, leurs pratiques, leur folklore, leurs chansons, leurs danses. S'ils ne font rien, ils sont menacés à court terme. Ca ne perdurera pas 100 ans.

J'ai l'impression qu'ils vont se regrouper plus que maintenant. Peut-être pas un village comme on le conçoit, mais une colonie de vacances; un retour aux souches.

Tant qu'on a un groupe de bénéficiaires des traités, ils peuvent bénéficier des services et des programmes qui vont être inclus dans un traité moderne, puis les statués qui resteront auront eux-autres les droits qui sont issus de la Loi sur les Indiens. Ça sera à la Première Nation Malécite de Viger de décider c'est qui les bénéficiaires.

Ça aura un effet d'attraction graduelle. Dans les premières générations qui bénéficieront de la mise en œuvre du traité, ils vont voir qu'ils ont intérêt à venir sur le territoire ancestral.

Il ne faudrait pas qu'il y ait plusieurs chefs comme l'ancien dans l'histoire des Malécites parce que ça sera un échec.

Dans l'éventualité où il y aurait plus qu'un seul Malécite, il serait très fortuné.

Ils peuvent créer un contexte où ça va devenir un privilège de plus en plus intéressant que d'être Malécite, puis ils peuvent devenir un acteur important dans la communauté à Cacouna puis à Rivière-du-Loup. Ils peuvent créer de la richesse et de l'activité. Je pense que ça peut prendre beaucoup d'ampleur.

Je ne pourrais pas dire. Pas facile. Je leur souhaite bonne chance.

Ça dépendra entièrement de leur dynamisme, de leur volonté, de la capacité de leurs leaders de susciter l'adhésion. Est-ce que la question de la territorialité malécite pourrait être réglée par une volonté commune de vivre ensemble comme une société physiquement regroupée? Ça dépend d'eux.

Peut-être que s'ils n'arrivent pas à vivre en groupe de manière plus proche, à très long terme, il va leur arriver ce qui arrive souvent à toutes les minorités : les enfants s'intègrent à leur milieu puis ils ont pas de contact avec leurs semblables, puis à la fin le sentiment identitaire se perd. Certainement un grand danger qui les guette. Ça sera à eux de faire ce qu'ils ont à faire.

	-	·	-

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Bohannan, Paul. 1964. Africa and the Africans. Garden City (NY): The Natural History Press. Cité dans Knight (1982).

Boldt, Menno. 1993. Surviving as Indians. Toronto: Toronto University Press.

Bollnow, Otto Friedrich. 1963. Mensh und Raum. Stuttgart: Kohlhammer. Cité dans Stock (2006).

Boudreau, Claude. 1994. La cartographie au Québec 1760-1840. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

Bruneau, Michel. 2004. Diasporas et espaces transnationaux. Paris: Anthropos.

Candau, Joël. (1998) Mémoire et identité. Paris : Presses universitaires de France.

Chalifoux, Éric, Adrian Burke et Claude Chapdelaine. 1998. La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Cox, Kevin. 2002. *Political Geography: Territory, State, and Society*. Oxford: Blackwell Publishing.

Della Porta, Donnatella, et Mario Diani. 2006. Social movements: an introduction. Malden, Massachusetts: Blackwell Publishing.

Della Porta, Donnatella, et Mario Diani. 1999. Social movements : an introduction. Malden, Massachusetts: Blackwell Publishing.

Deloria, Vine. 1994. God is Red: A Native View of Religion. Golden, Colorado: Fulcrum Publications. Cité dans Valaskakis (2005).

Eckstorm, Fanny Hardy. 1945. *Old John Nepture and Other Maine Indian Shamans*. Portland (OR): Southworth-Anthoensen Press. Cité dans Snow (1994).

Fortin, Jean-Charles, et Antonio Lechasseur. 1999. Les régions du Québec – Histoire en bref : Le Bas-Saint-Laurent. Les Éditions de L'IQRC. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Fortin, Jean-Charles, et Antonio Lechasseur. 1993. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Collection Les Régions du Québec 5. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Guibernau, Montserrat. 1999. Nations Without States: Political Communities in a Global Age. Malden (MA): Blackwell Publishers Inc..

Hamelin, Louis-Edmond. 2006. L'âme de la terre: Parcours d'un géographe. Québec: Éditions MultiMondes.

Hertzberg, Hazel W. 1971. The Search for an American Indian Identity: Modern Pan-Indian Movements. Syracuse: Syracuse University Press.

Keith, Michael, et Steve Pile. 2004. *Place and the politics of identity*. London: Taylor & Francis e-Library.

Klein, J.-L. et F. Lasserre (2006) Le monde dans tous ses états. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis, Pierre-André Tremblay, et Hugues Dionne. 1997. Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux? Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Laserre, Frédéric, et Aline Lachaume. 2003. Le territoire pensé: Géographie des représentations territoriales. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Michaud, Ghislain. 2003. Les gardiens des portages : l'histoire des Malécites du Québec. Sainte-Foy: Éditions GID.

Momaday, N. Scott. 1976. *The Names : A Memoir*. New York: Harper and Row. Cité dans Valaskakis (2005).

Savard, Rémi, et Jean-René Proulx. 1982. Canada: Derrière l'épopée, les Autochtones. Montréal: L'Hexagone.

Schama, Simon. 1995. Landscape and Memory. New York: A.A. Knopf.

Schouls, Tim. 2003. Shifting Boundaries: Aboriginal Identity, Pluralist Theory, and the Politics of Self-Government. Vancouver: UBC Press.

Sibley, David. 1995. Geographies of Exclusion: Society and Difference in the West. London: Routledge.

Snow, Dean R. 1994. The Iroquois. Cambridge (MA): Blackwell.

Tilly, Charles. 2002. Stories, Identities, and Political Change. Lanham (MD): Rowman and Littlefield Publishers.

Touraine, A. 1984. Le retour de l'acteur : Essai de sociologie. Paris; Fayard.

Trueman, Stuart. 1966. The Ordeal of John Gyles: Being an Account of his Odd Aventures, Strange Deliverances etc., as a Slave of the Maliseets. Toronto: McCleland and Stewart Limited.

Valaskakis, Gail Guthrie. 2005. *Indian Country: Essays on Contemporary Native Culture*. Waterloo (ON): Wilfrid Laurier University Press.

Zentner, Henry. 1973. The Indian Identity Crisis. Calgary: Strayer Publications.

Chapitres dans un ouvrage collectif

Claval, Paul. 1996. «Le territoire dans la transition à la postmodernité». In *Géographie et Cultures*, sous la dir. de Joël Bonnemaison, Luc Cambrézy et Laurence Bourgeois-Quinty, p. 93-112. Clamecy: L'Harmattan. Cité dans Bruneau (2004).

Cox, Kevin. 2005. «General Introduction». Chap. in *Political Geography: Critical Concepts in the Social Sciences*, p. 3-5. New York: Routledge.

Day, Gordon M., et Bruce G. Trigger. 1978. «Algonquin». In *Handbook of North American Indians*, v. 15: Northeast, sous la dir. de Bruce G. Trigger, p. 792-797. Washington D.C.: Smithsonian Institution Press.

Deshaies, Laurent. 2003. «Une coconstruction: terroir – territoire – identité. Le cas de Dunham en Estrie». In *Le territoire pensé – Géographie des représentations territoriales*, sous la dir. de Frédéric Laserre et Aline Lechaume, p. 215-231. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Dijkink, Gertjan, et Hans Knippenberg. 2001. «The territorial factor: an introduction». Chap. in *The Territorial Factor: Political Geography in a Globalising World*, p. 11-28. Amsterdam: Vossuispers UvA.

Erickson, Vincent O. 1978. «Maliseet-Passamaquoddy». In *Handbook of North American Indians*, v. 15: Northeast, sous la dir. de Bruce G. Trigger, p. 123-136. Washington D.C.: Smithsonian Institution Press.

Forget, Danielle. 2003. «Les nouveaux paradigmes de l'identité: La littérature migrante au Québec». In *Le Soi et l'Autre: L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, sous la dir. de Pierre Ouellet, p. 35-30. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

Garnier, Edwige. 2006. « Les Pieds-Noirs : Un «régionalisme» ambigu». In *Chez Nous : Territoires et identités dans les mondes contemporains*, sous la dir. d'Alessia De Biase et Christina Rossi, p. 222-234. Paris : Éditions de la Villette.

Harel, Simon. 2003. «Péril en la demeure: Les espaces anachroniques de l'exclusion». In *Le Soi et l'Autre: L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, sous la dir. de Pierre Ouellet, p. 113-141. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

Heidegger, Martin. 1958. «Bâtir, habiter, penser». In *Essais et conférences*. Coll. «Tel», no. 172, p. 171-193. Paris: Gallimard. Cité dans Stock (2006).

Klein; Juan-Luis, et Frédéric Laserre. 2006. «Une perspective géographique pour la lecture de l'espace-monde». In *Le monde dans tous ses États*, sous la direction de Frédéric Laserre et Aline Lechaume, p. 1-9. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis, Carole Tardif, Jean Carrière, et Lévesque, B. 2003. «Les milieux d'appartenance au Québec: Une perspective méthodologique», In *Le territoire pensé: Géographie des représentations territoriales*, sous la direction de Frédéric Laserre et Aline Lechaume, p. 233-263. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis. 2000. «Mondialisation et État-Nation: La restructuration territoriale du système-monde». In *L'éducation géographique: Formation du citoyen et conscience territoriale*, sous la dir. de Juan-Luis Klein et Suzanne Laurin, p. 55-92. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Lajoie, Andrée, Murielle Paradelle, Cécile Bergaga et Éric Gélineau. 2006. «Conception malécite des droits ancestraux». In *La quête anthropologique du droit : Autour de la démarche d'Étienne Roy*, sous la dir. de Christoph Eberhard et Geneviève Vernicos, p. 249-274. Paris: Éditions Karthala.

Lemay, Anne-Marie, et Michel Venne. 2006. «Cultiver l'avenir : Saint-Camille, village modèle». In *Annuaire du Québec 2006*. Montréal: Édition Fides.

Levin, Michael D. 1993. «Ethnonationalism, Aboriginal Identities, and the Law». In *Ethnicity and Aboriginality: Case Studies in Ethnonationalism*, sous la dir. de Michael D. Levin, p. 9-28. Toronto: University of Toronto.

Loyer, Barbara. 2006. «Multiplicité de territoires, Perspectives transfrontalières et Identité basque : Le cas de l'Aquitaine». In *Chez Nous : Territoires et identités dans les mondes contemporains*, sous la dir. d'Alessia de Biase et Cristina Rossi, p. 203-221. Paris : Éditions de la Villette.

Lussault, Michel. (2003). « Identité spatiale ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault, p. 480-481. Paris : Belin.

Robin, Régine. 2003. «Entre histoire et mémoire: Le passé à l'âge de la « connexion généralisée». In *Le Soi et l'Autre: L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, sous la dir. de Pierre Ouellet, p. 323-339. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Sheffer, Gabriel. 1993. «Ethnic Diasporas: a threat to their hosts?». In *International Migration and Security*, sous la dir. de Myron Weiner, p. 263-285. Boulder (CO): Westview Press. Cité dans Bruneau (2004).

Stock, Mathis. 2006. «Construire l'identité par la pratique des lieux». In *Chez Nous : Territoires et identités dans les mondes contemporains*, sous la dir. d'Alessia de Biase et Cristina Rossi, p. 142-159. Paris: Éditions de la Villette.

Trigger, Bruce G. 1978. «Early Iroquoian Contacts with Europeans». In *Handbook of North American Indians*, v. 15: Northeast, sous la dir. de Bruce G. Trigger, p. 344-356 Washington D.C.: Smithsonian Institution Press.

Turgeon, Laurier et Anne-Hélène Kerbiriou. 2002. « Métissages, de glissements en transferts de sens ». In *Regards croisés sur le métissage*, sous la dir. de Laurier Turgeon, p. 1-20.

Communication dans des actes de colloque

Gray, A. (1997). "Development Practice and Indigenous Peoples", dans International Work Group for Indigenous Affairs and Department of Social Anthropology,

University of Zurich. No. 85, Indigenous Peoples, Environment and Development: Proceedings of the conference, Zurich, May 15-18, 1995. Copenhagen, IWGIA.

Mémoires et thèses

Béliveau, Marie-Josée. 2007. «Sans-terre mais ancré: un nouveau mouvement social en Bolivie». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Chaumeron, Sylvain. 2006. «L'identité géographique du peuple inuit canadien dans un contexte d'acculturation». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Garneau, Édith. 2002. «Perspective de femmes des premières nations au Québec sur les chevauchements identitaires: Entre le genre et la nation». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Guimont-Marceau, Stéphane. 2006. «Autonomie et développement territorial au Mexique zapatiste: la part des organisations sociales». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Johnson, Laurence. 1995. «La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du «programme de civilisation» du gouvernement canadien. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

Michaux, Emmanuel. 2006. «Les Malécites de Viger : Identité et territoire». Mémoire de Master 2, Lyon, Université Lumière Lyon II.

Articles de revue

Bakker, Peter. 1994. «La traite des fourrures et les noms de tribus. Quelques ethnonymes amérindiens vraisemblablement d'origine Basque dans le Nord-Est». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no. 3, p. 17-24.

Beaucage, Pierre. 2001. «Fragmentation et recomposition des identités autochtones dans quatre communautés des régions caféicoles du Mexique». Recherches amérindiennes au Québec, vol 31, no. 1, p. 9-19.

Boudreau, Julie-Anne. 2001. «Strategic Territorialisation: The Politics of Anglo-Montrealers». *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 92, no. 4, p. 405-419.

Brenner, Neil. 1999. «Beyond state-centrism? Space, territoriality, and geographical scale in globalization studies». *Theory and Society*, vol. 28, p. 39-78. Netherlands, Kluwer Academic Publishers.

Bruneau Michel. 2006. «Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora». *Espace Géographique*, vol. 35 no. 4, p. 328-333.

Brunelle, Patrick. 2000. «Les Hurons et l'émancipation: Le maintien d'une identité distincte à Lorette au début du XXe siècle». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 30, no. 3, p. 79-88.

Chamberlain, Montague. 1898. «The Origin of the Maliseets». *The New Brunswick Magazine*, vol. 1, p. 41-45.

Day, Gordon. 1968. «Iroquois: An Etymology». Ethnohistory, vol. 15, no. 4, p. 389-402.

Fraser, Nancy. 1995. «From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a «Post-Socialist» Age». *New Left Review*, no. 212, p. 68-93.

Guérin-Pace France. 2006. «Sentiment d'appartenance et territoires identitaires» Espace Geographique, vol. 35, no. 4, p. 298-308.

Hamelin, Louis-Edmond. 1994. «Thèmes de l'autochtonie canadienne». *Recherches sociographiques*, vol. 35, no. 3, p. 421-432.

Harner, John. 2001. «Place identity and copper mining in Sonora, Mexico». Annals of the Association of American Geographers, vol. 91, no. 4, p. 660-680.

Hoffman, Bernard G. 1955. «The Souriquois, Etechemin, and Kwedech – A lost Chapter in American Ethnography». *Ethnohistory*, vol. 2, no. 1, p. 65-87.

Klein, Juan-Luis. 2008. «Territoire et régulation : l'effet instituant de l'initiative local». Cahiers de recherche sociologique, vol. 45, no. 1, p. 41-58.

Knight, David. B. 1982. «Identity and Territory: Geographical Perspectives on Nationalism and Regionalism». *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 72, no. 4, p. 514-531.

Martinez, Carlos Antonio. 2001. «Pouvoir, résistance et processus identitaire dans une région autochtone de la Sierra sur de Oaxaca». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 31, no. 1, p. 39-47.

Mechling, William, H. 1958-1959. «The Malecite Indians, with Notes on the Micmacs, 1916». *Anthropologica*, vol. 7, p1-160, et vol. 8, p. 161-274.

Melucci, Alberto. 1992. «Liberation or Meaning? Social Movements, Culture and Democracy», *Development and Change*, vol. 3, no. 3, p. 43-77. Cité dans Klein et Fontan (2003).

Melucci, Alberto. 1993. «Vie quotidienne, besoins individuals et action volontaire», *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, no. 1, p. 189-198. Cité dans Klein et Fontan (2003).

Rostkowski, Joëlle. 2000. «Spiritualité et affirmation identitaire chez les Amérindiens». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 30, no. 1, p. 3-7.

Sack, Robert D. 1983. «Human Territoriality: A Theory». Annals of the Association of American Geographers, vol. 73, no. 11, p. 55-74.

Simard Martin. 2000. «Communautés locales et espace-monde les processus identitaires de la postmodernité». Géographie et Cultures, no. 36, hiver 2000, p. 3-20.

Siouï, Éléonore. 1972. «Le droit d'être/The right to exist». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 2, no. 4-5, p. 39-41.

Snow, Dean R. 1976. «The Ethnohistoric Baseline of the Eastern Abenaki». *Ethnohistory*, vol. 23, no. 3, p. 291-306.

Tremblay, Sandra. 1998. « Les territoires des Malécites ». L'Estuaire, vol. 21, no. 1 (52), p. 21-28.

Articles de dictionnaires et encyclopédies

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., tome 1. Sous « autochtone ». Paris: Éditions Fayard.

International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences. 2001, vol. 23, p. 15829-15833. Sous « Identity movements ». New York: Elsesier.

Publications gouvernementales

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement / Commission d'examen conjoint. 2006. Rapport 230. Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna. Rapport d'enquête et d'audience publique. Novembre 2006. Québec : Bureau

d'audiences publiques sur l'environnement. Ottawa : Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Commission royale sur les peuples autochtones. 1996. Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones. Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Gouvernement du Québec 1998. Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires. Québec, Secrétariat aux affaires autochtones.

Gouvernement du Québec 2009. Amérindiens et Inuits – Portrait des nations autochtones du Québec. Québec, Secrétariat aux affaires autochtones.

Lepage, Pierre. 2002. Mythes et réalités sur les peuples autochtones. Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Pêches et Océans Canada (2010a). Analyse économique et commerciale – Crabe des neiges, 2010. Politiques et économique. Région du Québec.

Pêches et Océans Canada (2010b). Analyse économique et commerciale de la crevette du Golfe. Sous la direction de Martial Ménard, Direction régionale des politiques et de l'économique. Région du Québec. Février 2010.

Article de journal

Ouellet, Martin. 2005. « Forêt : les Innus contre-attaquent – Le chef menace de faire cesser la coupe de bois sur la Côte-Nord ». Le Devoir (Montréal), 19 juillet, p. a1.

Articles provenant d'Internet

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2011a. «Le Registre des Indiens». (http://www.ainc-inac.gc.ca/br/is/tir-fra.asp). Consulté le 22 mai, 2011.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2011b. «Détails sur la Première Nation – Malécite de Viger - Population inscrite». (http://pse5-esd5.ainc-inac.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND_NUMBER=54&lang=fra). Consulté le 22 mai, 2011.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2011c. «Recherche par Premières nation». (http://pse5-esd5.ainc-inac.gc.ca/FNP/Main/Search/SearchFN.aspx?lang=fra). Consulté le 2 avril, 2011.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2010a. «Rapport d'étape des revendications particulières». (http://pse4-esd4.ainc-inac.gc.ca/SCBRI/Main/ReportingCentre/PreviewReport.aspx?output=HTML). Consulté le 18 décembre, 2010.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2010b. «Revendications territoriales». (http://www.ainc-inac.gc.ca/al/ldc/index-fra.asp). Consulté le 18 décembre, 2010.

Cacouna .Net. 2009. « Cacouna.Qc. Au pays du porc-épic. La Nation Malécite ». http://cacouna.net/malecites.htm. Consulté le 8 novembre, 2009

CBC News. 2008. «St. Mary's First Nation chief wants 180-year canoe to stay in N.B. ». (http://www.cbc.ca/canada/new-brunswick/story/2009/06/22/nb-canoe-beaverbrook-gallery-1142.html). Consulté le 2 août, 2010.

Groupe international de travail pour les peuples autochtones. 2008. « Questions autochtones – Qui sont les peuples autochtones? ». (http://www.gitpa.org/Autochtone%20Frame%20.htm). Consulté le 25 juillet, 2010.

Four Directions Development Corporation. 2011.. «Native American Tribes - Houlton Band of Maliseet Indians» (http://www.fourdirectionsmaine.org/maliseet). Consulté le 22 mai, 2011.

Instance Permanente sur les Questions Autochtones des Nations Unies. 2010. « Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ». (http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/drip.html). Consulté le 9 décembre, 2010.

Première Nation Malécite de Viger. 2009. «Bienvenue – Actualité : Destitution de Jean Genest au Poste de Grand Chef de la Première Nation Malécite de Viger». (http://www.malecites.ca/pages_html/fran%E7ais/accueil.htm). Consulté le 8 novembre, 2009).

Statistique Canada. 2008. «Peuples autochtones du Canada en 2006: Inuits, Métis et Premières nations. Recensement de 2006». http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/rt-td/ap-pa-eng.cfm. Ottawa, Ministre de l'Industrie. Consulté le 23 juillet, 2010.

Rapports spéciaux

Baudouin, Yves, Brenda Tapp et Nathalie Shuffelt. 2000. «Système d'information géographique pour la revendication territoriale des Malécites de Viger». Département

de géographie de l'Université du Québec à Montréal, Département de géographie de l'Université de Montréal. Préparé pour la Première Nation Malécite de Viger.

Première Nation Malécite de Viger. 2008. « Situation géographique des membres », parties 1 et 2.

Wicken, William. 2000. «The Maliseet in the St. Lawrence River Valley 1608-1960: Statement of Opinion with documents attached». Préparé pour Martin, Camirand, Pelletier, St-Amour.

Autres publications

Association des Anciens – Les Fusiliers du St-Laurent. 2009. « Le soldat de la Côte! ». Bulletin périodique, vol. 1, no. 1.

Morisset, Jean. 1983. «Canada: Indianité et Luttes d'Espace». Études et Recherches, Géographie UQAM, vol. 83, no. 1.

Première Nation Malécite de Viger. 2005. « Wulust'agooga'wiks – Les Revendications particulières et globales de la Nation ». Février 2005, vol 2, no. 1.

Première Nation Malécite de Viger. 2004. «Les droits ancestraux et la gestion de la forêt : enjeux et recommandations.» Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. 9 avril 2004.

Première Nation Malécite de Viger. 1987. « Code de Citoyenneté de la Première Nation Malécite de Viger. Le 27 juin 1987. »

Film

Brière, Daniel. 2006. Wolastoqewiyik – Le peuple de la belle rivière. Film DVD, coul., 48 min. 4 s. Châteauguay, Québec: Chinook Communications Inc.